REVISTA
DE
IZQVIE

536
IZQ

Res Cap C 536 IZQ

EXERCICES SPIRITUELS POUR UNE RETRAITE DE HUIT JOURS,

POUR LES PERSONNES consacrées à Dieu, & pour celles qui sont engagées dans le Monde.

Par le P. SEBASTIEN IZQUIERDO, *de la Compagnie de* JESUS.

A LYON,
Chez les Freres BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXI.
Avec Approbation & Permission.

PPN: 060313208

BIBLIOTHÈQUE DES F.F.M.M. CAPUC... TOULOUSE

LE Reverend Pere SEBASTIEN IZQUIERDO Auteur de cet Ouvrage étoit un Jéſuite Caſtillan, diſtingué dans ſa Compagnie par ſa ſçience, par ſa vertu, & par les emplois conſidérables qu'il y a eû. Aprés avoir enſeigné les hautes Sçiences à Alcala, à Murcie, & à Madrid, appliqué au gouvernement il fut Re-

&teur des principaux Colléges de sa Province ; & ayant été choisi pour assister à l'Onziéme Congrégation générale, & y élire un General, il fut retenu à Rome pour y être Assistant d'Espagne : emploi qu'il a soûtenu avec dignité plusieurs années, & dans lequel il est mort sur la fin du Siécle passé âgé de plus de quatre vingts ans.

Les Ouvrages de

Philoſophie, & de Théologie, qu'il a donnez au Public, lui ont acquis la réputation d'un des plus ſubtils, des plus profonds & des plus ſçavans Scolaſtiques qu'ait eu ſa Societé.

Etant ſur le retour de l'âge, il s'appliqua uniquement à faire des Ouvrages de Pieté, propres a exciter, & a entretenir dans le cœur des Chrétiens l'amour de la Vertu

& de la Perfection : en quoi il a également réüſſi ; ces ſortes de Traittez étant pleins d'onction & de ſolidité. La Pratique des Exercices de ſaint Ignace, dont on donne la Traduction, n'eſt pas le moindre de ſes Ouvrages Spirituels. Elle a été compoſée par l'Auteur en Eſpagnol & en Latin, & peu de tems aprés Traduite en Italien. C'eſt preſque le ſeul Livre

dont on se serve en Espagne, quand on veut faire une Retraite de huit jours.

APPROBATION.

J'Ay lû par Ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscript, qui a pour titre : *Pratique des Exercices Spirituels de Saint Ignace, ou Retraite de huit jours pour toutes sortes de personnes* ; composée en Espagnol & en Latin par le Reverend Pere SEBASTIEN IZQUIERDO de la Compagnie de Jesus, & Traduite en François. Je n'y ai rien trouvé que de solide, d'édifiant, & d'une grande utilité pour le public. Les Fidéles y trouveront dequoy nourrir & augmenter leur piété. A Paris, le 20. Décembre 1710.

REGERY.

PRIVILEGE DU ROY.

LOüIS PAR LA GRACE DE DIEU Roy de France, & de Navarre; A nos amés & feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requestes ordinaires de Nôtre Hostel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers, & Officiers qu'il appartiendra; SALUT. *** Nous ayant fait remontrer qu'il désireroit faire imprimer un Livre intitulé: *Pratique des Exercices Spirituels de St. Ignace, ou Retraitte de huit jours pour toutes sortes de personnes, Composé en Espagnol, & en Latin par le Pere* SEBASTIEN IZQUIERDO *de la Compagnie de Jesus, & Traduite en François,* s'il Nous plaisoit luy accorder nos Lettres sur ce necessaires; Nous avons permis, & permettons audit sieur Exposant par ces Presentes, de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon luy semblera, par tels Im-

primeur, & Libraire qu'il voudra choisir, & de le faire vendre, & débiter par tout Nôtre Royaume pendant le temps de six années consecutives à compter du jour de la date d'icelles; Faisons deffences à toutes sortes de personnes de quelque qualité, & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression Etrangere, en aucun lieu de Nôtre obéïssance, & à tous Imprimeurs, Libraires, & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, débiter, & contrefaire ledit Livre, en tout ny en partie, sous quelque pretexte que ce soit, sans la permission expresse, & par écrit dudit sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cent livres d'amande contre châcun des contrevenans, dont un Tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, un tiers au denonciateur, & l'autre tiers audit sieur Exposant, & de tous dépens, dommages, & interests, à la Charge que ces Presentes seront Enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs &

Libraires de Paris, & ce dans trois mois du jour & datte d'icelles ; Que l'Impreſſion dudit Livre ſera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, & ce conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant de l'expoſer en vente il en ſera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque Publique ; un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre trés-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Preſentes ; Du contenu deſquelles vous Mandons, & enjoignons de faire joüir, & uſer ledit Expoſant ou ſes ayant cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit cauſé aucun trouble ou empêchement ; Voulons qu'a la Copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre ſoit tenuë pour bien & duëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers & Secretaires foy ſoit ajoûtée comme à

l'Original ; COMMANDONS au Premier nôtre Huissier, ou Sergent, de faire pour l'execution des Presentes, tous Actes requis, & necessaires sans autre permission, nonobstant clameur de haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires, CAR TEL EST nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le vingtiéme jour de Decembre l'an de Grace mil sept cens dix, & de nôtre Regne le soixante huit.

Par le Roy en son Conseil :
PAJOT.

TABLE

TABLE

DES EXERCICES & des Méditations.

AVIS PRE'LIMINAIRES *touchant ces Exercices.* p. j.
PREMIER EXERCICE : *De la Fin de l'Homme, ou du Principe & du Fondement de la Vie Chrétienne.* page 1.
De l'Examen General de la Conscience, qui se fait chaque jour. pag. 24.
La maniére de faire l'Examen général. p. 29.
De l'Examen particulier, qu'on doit faire tous les jours. p. 32.
La maniére de faire l'Examen particulier. p. 38.
SECOND EXERCICE : *Du Péché.* p. 44.
Méditation du Peché Veniel p. 65.
TROISIE'ME EXERCICE : *De*

la Mort. page 87.
QUATRIE'ME EXERCICE : *Du Jugement Universel.* p. 111.
CINQUIE'ME EXERCICE : *De l'Enfer.* p. 129.
Méditation de l'Eternité. p. 147.
SIXIE'ME EXERCICE : *De la Conquête du Royaume de* JESUS-CHRIST. p. 169.
SUITE DU SIXIE'ME EXERCICE : *De la maniére de faire un bon choix dans les choses qui dépendent de la liberté de l'homme.* p. 192.
Et par erreur 292.
La maniére de faire cet Exercice. p. 197.
SEPTIE'ME EXERCICE : *De la Passion de Nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST. p. 206.
HUITIE'ME EXERCICE : *De l'Amour de Dieu.* p. 232.

AVIS

AVIS

PRE'LIMINAIRES

TOUCHANT CES EXERCICES.

SOUS LE NOM D'EXERCICES, Saint Ignace renferme toutes les manieres d'examiner sa conscience ; de méditer, de contempler, & de faire l'Oraison ou Mentale ou Vocale, & généralement toutes les opérations Spirituelles par lesquelles l'Ame s'exerce & travaille à se délivrer de toutes ses infirmitez ; c'est-à-dire de ses affections déréglées pour se disposer par là, & se mettre en état de poursuivre sans erreur & sûrement sa derniere fin ; qui consiste en cette vie à servir, honorer & glorifier Dieu son Créa-

teur en accompliſſant fidellement & exactement ſa Trés-ſainte volonté ; & à ſe procurer par le merite de ſes bonnes œuvres le bon-heur de le poſſeder éternellement.

Que les Exercices de Saint Ignace ſoient un moyen excellent pour obtenir une ſi heureuſe diſpoſition ; on n'en peut pas douter. 1. C'eſt par ces Exercices que Dieu changea & forma ſaint Ignace dans les commencemens de ſa converſion & de ſa penitence à Manréze : ce fut dans cette Retraite qu'il lui révela le ſecret & la maniére de ces Exercices, lorſqu'il étoit encore ſans étude & ſans Lettres, avec une abondance de lumieres extraordinaires ; préparant en luy dés-lors un Maître éclairé à une infinité d'ames, & un guide aſſuré dans la voye du Salut.

2. C'eſt par ce moyen que ſaint Ignace gagna à Dieu ſes prémiers compagnons ; qu'il fonda ſa Société, & l'étendit par tout le monde. C'eſt auſſi par ces exercices qu'il s'eſt fait un nombre prodigieux de converſions extraordinaires, & qu'il s'en fait encore aujourd'huy dans toutes ſortes de conditions ; ſans qu'on ait jamais vû perſonne qui ſe ſoit repenti de les avoir faits 3. Ce Saint connoiſſant parfaitement la vertu que Dieu avoit attaché à ces Exercices, les eſtimoit beaucoup : car écrivant de Veniſe au Docteur Emanüel Miona, qui avoit été autrefois ſon Confeſſeur & qui étoit pour lors à Paris, (cette Lettre eſt du 16. Novembre 1536.) aprés l'avoir exhorté à les faire, il ajoûte : " au reſte, ſi jamais vous venez " à vous repentir d'avoir en cela "

„ ſuivi mon conſeil, outre que
„ je me ſoumets à la pénitence
„ que vous voudrez me donner,
„ je conſens encore de paſſer
„ pour un homme ſans honneur
„ & qui ne fait aucun ſcrupule
„ d'impoſer aux perſonnes les
„ plus reſpectables pourleur pie-
„ té. Et quelques lignes aprés,
il continuë en ces termes ; Je
„ vous prie & je vous conjure,
„ par l'amour de Nôtre Seigneur
„ de faire ces Exercices ; & non
„ ſeulement je vous le demande
„ une deux & trois fois, mais
„ tout autant de fois qu'il m'eſt
„ poſſible de vous le demander :
„ de peur que Dieu ne me faſſe
„ ce reproche à la mort, que je
„ n'ay pas employé tout ce que
„ je crois de plus fort & de plus
„ preſſant pour vous y engager ;
„ ces Exercices étant ce que je
„ connois & ce que je puis ima-

giner de meilleur & de plus " profitable ; soit qu'on ait en " vûë sa propre perfection ; soit " qu'on veüille travailler au sa- " lut & à la perfection des au- " tres. "

Au reste saint Ignace a divisé ces Exercices en quatre Parties, qu'il appelle Semaines, durant lesquelles par un Arr tout divin & un ordre merveilleux, conduisant celui qui les fait comme pas à pas, & par degrez, aprés luy avoir fait jetter les fondemens solides d'une sincére conversion, il luy ouvre les voyes de la perfection & le disposition à la plus haute saintetè.

Ces Semaines répondent aux trois voyes, qui au langage des Théologiens mystiques partagent la suite de la Vie Spirituelle, sçavoir la voye Purgative, la voye Illuminative, & la voye

Unitive. Quand on veut faire les Exercices dans toute leur étenduë, & en ſuivre l'ordre d'un bout à l'autre ; on y employe ordinairement un mois : mais parce qu'il y a peu de perſonnes qui ayent la commodité d'y donner un tems auſſi long, nous reduirons ces quatre Semaines à une Retraite de huit jours, renfermant dans un petit nombre de Méditations le précis & l'eſſentiel de toutes les Méditations des Exercices entiers.

Selon l'uſage ordinaire de ces ſortes de Retraites, deux Perſonnes y doivent concourir : celle qui fait les Exercices & celle qui les dirige, autrement le Pére Spirituel. C'eſt celui-ci qui donne les ſujets d'Oraiſon, qui les explique, qui partage les heures, aſſignant pour chacune les differentes occupations qui

les doivent remplir, en un mot c'eſt luy qui conduit tout cet ouvrage Spirituel. Cette Retraite ſe fait pour l'ordinaire dans quelque Maiſon de la Compagnie, où l'on ſe renferme pour huit jours; mais parce que peu de perſonnes ont le tems, ou la commodité de ſe retirer ainſi, peu de gens auſſi s'engagent à faire les Exercices; & pluſt à Dieu que tous les Chrétiens fuſſent en état de les faire une fois chaque année; le monde prendroit bien-tôt une autre face. C'eſt pour en faciliter l'uſage à toutes ſortes de perſonnes, ſoit hommes, ſoit femmes, en quelque état, & de quelque condition qu'elles ſoient, que nous leur offrons ce Livre, qui leur pourra ſervir de Directeur & ſuppléer au défaut d'un Pére Spirituel, pourveu qu'elles obſer-

vent exactement les avis ſuivants.

Celuy qui entreprend de faire les Exercices, doit ſe débaraſſer de toute autre affaire, pour donner toute ſon attention à celle-cy qui eſt l'affaire de ſon ame, & qui eſt pour luy d'un extrême importance. D'abord il ſe choiſira dans ſon Logis une chambre retirée où il ſe renfermera pendant huit jours, ſans en ſortir, que pour des choſes préciſément neceſſaires & ſans ſe permettre aucun entretien ſinon avec Dieu.

Il donnera chaque jour quatre heures à l'Oraiſon mentale, (qui doit être le principal exercice de la Retraite) & il la fera de la maniére & ſelon la méthode que l'on verra cy-aprés. Le ſujet en ſera pris de ce Livre, ſelon l'ordre naturel & ſuivi des

huit Méditations dont il eſt compoſé ; à l'égard du reſte de chaque journée, il le paſſera ſelon le Réglement qu'on en va donner.

S'il ſe léve à 6. heures, il fera ſon Oraiſon depuis ſix heures & demie juſqu'à 7. heures & demie. De-là juſqu'à 8. il fera la revûë de ſon Oraiſon & lira quelque Livre de pieté. Depuis 8. juſqu'à 9. il entendra la Meſſe, & recitera les petites Heures du Grand Office ou celles de l'Office de la ſainte Vierge, ou le Chapelet. De 9. juſqu'à 10. la lecture Spirituelle. De 10. juſqu'à 11. l'Oraiſon ; & de là juſqu'au dîner la revûë de l'Oraiſon & l'Examen de conſcience. Le dîner & un peu de repos ou de récréation, la récitation des Vêpres ou le Chapelet, avec la lecture de la Vie

de quelque Saint jusqu'à trois heures. Depuis 3. heures jusqu'à 4. l'Oraison. Depuis 4. jusqu'à 5. l'Examen de l'Oraison. Matines, Laudes ou le Chapelet. De 5. à 6. la lecture Spirituelle & la preparation à l'Oraison. De 6. à 7. l'Oraison; Depuis 7. jusqu'à 8. un peu de lecture Spirituelle & le souper; ensuite avant que de se coucher on préparera le sujet de l'Oraison du l'endemain, on fera ensuite l'Examen de Conscience. Voilà a peu prés de quelle manieres se doivent partager les huit jours de la Retraite; mais pour recüeillir de cette Retraite tout le fruit quelle peut produire outre ce qu'on a déja dit, il est encore necessaire, 1. De donner toute son application à faire les Exercices dans toutes les circonstances qui doivent les accom-

accompagner. Un remede n'opere pas, où il n'opere que foiblement quand on n'observe pas exactement l'Ordonnance du Médecin. 2. On entrera en Retraite avec une entiére resignation à la volonté de Dieu ; afin qu'il opere lui-même dans sa Créature ce qui luy sera *le plus* agréable. 3. On suivra ponctuellement les avis du Directeur ou du Confesseur qu'on aura choisi, & on lui découvrira ingenuëment tous les mouvemens de son cœur, & tout ce qui se passe dans son intérieur. 4. On sera fidelle au rêglement de la journée. 5. On rejettera avec soin les pensées trop gayes & qui pourroient causer quelque dissipation ; Et pour se conserver dans un plus grand recüeillement, & dans une espéce de tristesse qui convient à la com-

ponction, il sera bon de demeurer dans l'obscurité; si ce n'est qu'il faille lire, ou qu'on soit obligé de sortir de sa chambre.

6. On pourra joindre à l'Oraison quelque mortification corporelle; aprés en avoir toutefois conféré avec son Directeur & avoir obtenu de luy la permission d'en user.

QUELQUES AVIS PARTICULIERS TOUCHANT L'ORAISON MENTALE. OU LA MEDITATION.

FAIRE Oraiſon Mentale ou Méditation, n'eſt autre choſe que de rapeller dans ſa mémoire qnelques faits où quelques diſcours. S'y arrêter quelque temps par la penſée, & former deſſus quelque raiſonnement : en examiner la ſubſtance les accidens & les circonſtances, & de tout cela tirer une conclu-

sion, qui en excitant de saints mouvements dans l'ame, porte la volonté à former quelque bonne resolution : comme de pratiquer quelque vertu, ou de combatre quelque vice ; ce qui est le fruit que l'Oraison doit produire.

I. Avant que de la commencer, on doit prévoir & préparer les Points qui en doivent faire le sujet. Il faut faire cela sur tout le soir, & s'endormir sur la pensée de la Méditation, & de l'heure où l'on doit se lever, afin que ces espéces se présentent à l'esprit au temps du réveil & éloignent de l'imagination tous les autres objets.

II. A quelque pas de l'Oratoire, on élevera son esprit à Dieu, comme présent à l'action qu'on va faire ; on pensera que c'est avec le Souverain Seigneur de

toutes choſes qu'on va traiter de l'affaire du monde la plus importante ; c'eſt-à-dire du Salut éternel : étant arrivé à l'Oratoire, que ſi, à cauſe de quelque indiſpoſition, on ne ſçauroit prier dans aucune de ces ſituations, on s'aſſoira, en s'humiliant intérieurement devant cette redoutable Majeſté.

On commencera l'Exercice par faire d'abord l'Oraiſon Préparatoire. C'eſt une courte priére par laquelle on demande à Dieu la grace d'employer pour ſa gloire & pour le bien de nôtre ame l'heure qu'on va paſſer en Oraiſon.

De l'Oraiſon Préparatoire on paſſe à la Conſtruction du lieu. Elle ſe fait pour fixer l'imagination, qui eſt une puiſſance vagabonde & inquiéte, & pour la rappeller quand elle vient à s'é-

chaper. Cette Conſtruction de lieu conſiſte à ſe former une idée & une image ſenſible des choſes ſur leſquelles on a à méditer, en ſe repréſentant le plus vivement qu'on peut, les lieux, les perſonnes, & toutes les circonſtances qui ont rapport au ſujet principal de la Méditation.

Aprés cela ſuit la Demande. C'eſt auſſi une priére qu'on fait à Dieu, afin d'obtenir les lumiéres néceſſaires pour bien pénétrer le ſujet de la Méditation, & la grace d'en recüeillir le fruit qu'on en prétend tirer: par exemple, l'aquiſition d'une vertu en particulier, où l'extirpation de quelque vice; un ſentiment d'Amour, de douleur, de crainte &c.

Juſqu'ici ce ne ſont que les Préludes & les Préliminaires de

l'Oraiſon. Lorſqu'ils ſeront finis, on entrera en matiére par le Prémier Point. On examinera en détail ce qu'il contient, peſant les circonſtances qu'il préſente, formant des raiſonnemens ſimples & propres à émouvoir la volonté; ſans rechercher des penſées relevées, ni des diſcours ſubtils ou peu pratics. Car tout doit ſe rapporter à former de ſaintes affections & de bonnes réſolutions : l'eſſentiel de la Méditation conſiſtant en cela auſſi-bien que le fruit qu'on en doit tirer.

Au reſte, il faut éviter l'inquiétude qu'on a de paſſer d'un point à un autre, & s'arrêter ſur celui qu'on médite, tant que la lumiére qui le fait pénétrer, & que le goût intérieur qu'on y trouve, durent : en un mot, juſqu'à ce que l'Ame ſoit ſatisfaite.

Aprés la Méditation vient le Colloque ; on le place ordinairement à la fin de l'Oraiſon ; quoyque l'on s'en puiſſe ſervir à la fin ou au milieu, toutes les fois qu'on ſe ſent touché de quelque ſentiment extraordinaire de devotion, ou que le ſujet y conduit naturellement, & de luy-même. Ce Colloque au reſte eſt un entretien familier ou avec N. S. Jeſus-Chriſt, ou avec la ſainte Vierge, ou même avec la Tres-Sainte Trinité, ou quelqu'une des trois Perſonnes Divines. Il ſe fait de pluſieurs maniéres, tantôt celui qui prie parle à Dieu comme une Créature à ſon Créateur ; ou comme un un Eſclave à ſon Seigneur ; comme un enfant à ſon Pere ; ou comme un Diſciple à ſon Maître ; comme un malade à ſon Médecin ; un ami à ſon ami, ou

comme un pauvre qui eſt dans l'indigence, à un riche qui eſt dans l'abondance. Tantôt c'eſt pour obtenir quelque don ſingulier qu'il s'adreſſe à luy ; tantôt c'eſt pour en être éclairé dans ſes doutes dãs ſes perplexitez ; tantôt c'eſt pour en recevoir le remede d'un mal quile preſſe ; pour être exaucé ; il allégne à Dieu d'un côté ſon infinie bonté, la grandeur des merites de Jeſus-Chriſt ; d'un autre côté il expoſe ſa propre miſere, ſes neceſſitez & ſes dangers ; durant ce Colloque, parce qu'on y traite immediatement avec Dieu, on aura ſoin de ſe tenir dans un plus grand reſpect. On le finira par quelque priére Vocale, comme l'Ave-Maria, ſi l'entretien ſe fait avec la Sainte Vierge ; ou par un Pater noſter ; s'il ſe fait avec la Trés-Sainte Trinité : où ſi c'eſt

avec Nôtre Seigneur, par celle de Saint Ignace, qui commence par *Anima Christi*, & qu'on trouvera en François & en Latin à la fin de ce livre.

L'Oraiſon étant finie, on en fera la diſcuſſion & l'Examen. Si on trouve qu'on l'ait bien faite, on en rendra graces à Dieu : que ſi au contraire on n'en eſt pas ſatisfait, on recherchera la cauſe pourquoy on n'y a pas réüſſi ; & ſi l'on ſe croit coupable de negligence où de l'inobſervation des régles, on en concevra de la douleur & l'on fera réſolution de s'en corriger à l'avenir & d'y remedier on refléchira auſſi ſur les bons déſirs qu'on aura conçûs & ſur les reſolutions qu'on aura priſes dans l'Oraiſon ; les imprimant dans ſa mémoire, afin de les exécuter en leur tems.

Voilà la métode de faire l'Oraiſon mentale, que ſaint Ignace enſeigne dans ſes Exercices ; métode aiſée, ſure, & qui peut-être généralement ſuivie, comme étant propre à tout le monde; non ſeulement aux ſçavans & aux perſonnes éclairées & à celles qui ont déja fait du progrés dans les voyes de la perfection, mais encore aux ignorans, au peuple, & aux perſonnes groſſiéres & peu intelligentes. En effet elle ne conſiſte qu'à faire un uſage commun & ordinaires des puiſſances naturelles de l'ame & qu'à diriger cet uſage aux choſes qui regardent nôtre ſalut & nôtre perfection : de la même maniere que nous en uſons dans toutes les autres affaires. En effet quand nous voulons entreprendre quelque choſe, nous nous ſervons de nôtre mémoire pour rap-

peller & nous repreſenter tout ce qui concerne la matiére de nôtre délibération : nous employons enſuite nôtre entendement à chercher des raiſons, à tirer des conſéquences propres à gagner nôtre volonté, où celle de ceux de qui dépend l'affaire. Enfin nous faiſons agir nôtre volonté en prenant nôtre patti & en formant les réſolutions convenables aux choſes dont il eſt queſtion.

PRATIQUE

PRATIQUE DES EXERCICES SPIRITUELS DE S. IGNACE.

PREMIER EXERCICE

De la fin de l'homme, ou du Principe & du Fondement de la Vie Chrétienne.

ON a donné à cet Exercice le tître de Principe ou de Fondement. De Principe parce que la fin de l'homme en fait la matiere ; & qu'à l'égard de la vie Chrétienne, comme de toute autre affaire, la fin eſt le premier principe & la cauſe mou-

vante d'où procede & d'où dépend toute l'action. On l'a auſſi apellé le Fondement, parce qu'il contient en effet le fondement de la vie raiſonnable & Chrétienne, le fondement de la perfection & de tout l'édifice ſpirituel. Suppoſé donc tout ce qu'on a dit dans l'Avertiſſement, touchant l'Oraiſon mentale & les avis qu'on y a donnez pour la faire avec ſuccez.

L'Oraiſon preparatoire qui ſera la même dans tous les Exercices, ſe fera comme il a été dit cy-deſſus.

La conſtruction du lieu ſera de ſe répréſenter l'Etre infini de Dieu comme un Ocean immenſe, & toutes les Créatures ſortant de cette ſource comme autant de ruiſſeaux : qui aprés avoir coulé ſur la terre durant quelque tems y retournent com-

me à leur centre, & à leur fin derniere. Chacun ſe regardera comme un de ces ruiſſeaux & une de ces créatures.

La Demande qu'on fera à Dieu, ſera de recevoir de luy la lumiere neceſſaire pour connoître la grandeur de la fin pour laquelle on eſt au monde ; pour bien choiſir les moyens qui peuvent y conduire ; & *pour former* une forte reſolution d'embraſſer ces moyens quoy qu'il en doive couter.

PREMIER POINT.

DIEU par un effet de ſa bonté m'a tiré du neant, m'a donné l'être & m'a placé dans ce monde ; il a laiſſé dans le néant une infinité d'hommes qu'il en pouvoit tirer & qui l'auroient ſans doute mieux ſervy

que je ne le ſers, s'il avoit eû pour eux la même bonté qu'il a eu pour moy. Il m'a donné l'être, non un être imparfait & purement materiel ; mais un être intellectuel, raiſonnable, ſpirituel, peu different de celui des Anges ; il m'a fait à ſon image capable de le connoître, de l'aimer, de le poſſeder. Dieu m'a creé, quel a été le deſſein de ſa Providence ? ç'a été afin que je luy rendiſſe durant tout le cours de ma vie le culte, l'honneur, & le ſervice que je ſuis obligé avec toutes les Creatures de luy rendre ; employant à cet effet, toutes les puiſſances de mon ame, toutes les facultez de mon corps; tous les dons que j'ay reçûs de luy, les dons de la nature, & les dons de la grace ; ç'a été afin que par la fidelité que j'aurois à remplir ces devoirs, & par le

merite de mes bonnes œuvres je puſſe arriver à la beatitude éternelle, & joüir du même bonheur dont il joüit.

Je me convaincray donc premierement de l'obligation où je ſuis de me conſacrer tout entier au ſervice de mon Createur. Cette obligation eſt ſi intime à ma nature qu'elle en eſt inſeparable. Si celuy qui plante une Vigne à droit d'en manger du fruit ; ſi celuy qui bâtit une maiſon à droit d'y loger ; ſi celuy qui achete un eſclave, en peut diſpoſer comme il luy plaiſt : quel droit Dieu n'a-t'il pas ſur mes actions, ſur ma vie, ſur toute ma perſonne ? En qualité de mon Createur, comme celuy qui me conſerve, ſans le concours duquel je ne puis agir, de qui je dépens eſſentiellement, auſſi-bien que tout ce qui exiſte. Il

s'enſuit de là que toutes les actions que je feray qui ne ſeront ny pour ſon ſervice, ny propres à luy plaire & à l'honorer, ſont autant d'injuſtices & d'uſurpations ſur les droits du Souverain domaine qu'il a ſur moy.

Je conſidereray en ſecond lieu, la grandeur, l'excellence & l'élevation de ma derniere fin: rien ne peut être plus grand, plus excellent, plus élevé. Car enfin je ne ſuis pas né pour ſervir les Rois, les Puiſſances de la Terre, ny même les Anges du Ciel. Je ſuis né pour ſervir quelque choſe d'infiniment plus grand que tout cela; le Monarque de l'Univers, le Maître des Rois, le Roy des Anges. Je ne ſuis pas né pour joüir des biens fragiles de ce monde, pour gouter des plaiſirs qui paſſent en un moment; pour poſſeder des ri-

cheſſes periſſables qui ne peuvent me rendre heureux ; pour me laiſſer éblouir par de vains honneurs, qui n'ont qu'un faux éclat: mais je ſuis né pour jouir du Souverain Bien, qui renferme en luy les veritables biens, les biens ſolides, les biens éternels. Je ſuis né pour contempler les perfections divines ; pour poſſeder cet Etre ſans principe, cette Bonté ſans foibleſſe, cette Beauté ſans deffauts ; cette Sageſſe qui connoit tout, qui prévoit tout, à qui tout eſt préſent ; cette Puiſſance qui de rien à tout fait, qui conſerve ſon ouvrage ſans peine, ſans travail, ſans effort ; cette Immenſité qui remplit tout, cette Juſtice qui juge Souverainement tout ; cette Miſericorde, cette Douceur, cette Liberalité. Je parcoureray de la penſée tous ces divins attributs ; je tâcheray

de m'en former quelque idée, qui toute imparfaite qu'elle sera ne laissera pas de m'enflamer du désir de posseder un bien si aimable, à la jouïssance duquel je suis destiné.

En troisiéme lieu je pezeray avec une serieuse attention de quelle importance il est pour moi d'arriver à ma derniere fin. Si la conquête d'un Royaume temporel, & qui ne contient qu'un trés-petit espace de terre, paroit une affaire d'une si grande consequence, que pour en venir à bout, on épuise ses trésors, on fait perir des milliers d'hommes; on essuye mille fatigues, on souffre mille inquiétudes, on s'expose à mille dangers, on court, on s'agite, on veille, on ne compte pour rien sa vie ? Epargnerons-nous nos soins, nos sueurs, nos travaux, nos biens ? Ne fe-

rons-nous aucune démarche pour nous mettre sur la tête une Couronne immortelle ? Quand sur la Terre on manque un Royaume, le pis qu'il en peut arriver, c'est de passer ses jours dans une vie privée & souvent plus heureuse : mais si nous manquons ce Royaume, dont la conquête nous est offerte ; dans quels malheurs ne nous precipitons-nous pas ? Il s'agit icy ou de regner éternellement avec JESUS-CHRIST ou de brûler éternellement avec les démons.

En quatriéme lieu, je considereray le risque étrange & l'éfroyable incertitude dans laquelle je vis, ou d'être heureux, ou d'être malheureux durant toute une éternité. Ne pouvant éviter l'une ou l'autre de ces destinées; & mon bonheur ou mon malheur dépendant en partie de ma

liberté qui eſt ſi foible, & qui eſt attaquée par tant d'ennemis conjurez à ma perte.

Je feray donc attention, combien peu il me ſervira d'avoir joüi de tous les biens du monde durant l'eſpace d'une courte vie ſi au bout je tombe dans cet abîme de maux pour n'en ſortir de toute une éternité : & au contraire, combien peu je me ſoucieray d'avoir ſouffert les maux de cette vie, ſi par la patience à les endurer je me ſuis procuré une felicité qui ne finira jamais.

Dans cette vûë, je jetteray les yeux ſur toute ma vie paſſée, je feray une recherche exacte de toutes mes actions, j'entreray dans un détail de tous les mouvemens de mon cœur ; combien de manquemens eſſentiels, n'y découvriray-je point contre l'o-

bligation où je ſuis de tendre à ma derniere fin, de m'en aprocher, de la deſirer ! Preſque toute ma vie s'eſt écoulée ſans que j'y aye penſé ; qu'ay-je fait pour m'en aſſurer la poſſeſſion ? A peine ay-je fait quelques démarches pour cela : une affaire d'une ſi grande importance, ma ſeule, mon unique affaire, m'a-t'elle tout occupé ? Ne me ſuis-je pas contenté d'y travailler en paſſant, négligemment, & par maniere d'acquit ? malheureux & inſenſé que je ſuis, combien de fois me ſuis-je jetté dans le danger de me perdre pour toûjours ? Frappé de ces conſiderations, je prendray une reſolution ferme, conſtante & efficace de faire ceſſer tous ces égaremens & de travailler ſerieuſement à l'affaire de mon ſalut.

II. POINT.

DIEU en donnant l'être à toutes les Creatures les a destinées pour le service de l'homme. Il a distribué à chacune les diverses fonctions dont elles doivent s'acquiter auprés de luy. Les unes ont ordre de le nourrir ; les autres de l'habiller : celles-cy de le servir dans ses maladies & de luy fournir des remédes ; celles-là de le récréer & de le soulager. Il n'y a pas jusqu'aux Anges qui ne soient destinez à le garder. Dieu en a usé avec l'homme, comme un Pere en use envers un Fils qu'il envoye étudier dans quelque Université fameuse. Il a soin de pourvoir à tous ses besoins, il met ordre que rien ne luy manque ; mais ce n'est pas pour faciliter

au

Fils & lui ménager les moyens de passer son temps dans une molle oisiveté, ou dans de continuels divertissemens. Si ce Pere plein de bonté pourvoit si abondament à tout ce qui peut être necessaire à l'entretien de son Fils, c'est pour l'engager à s'appliquer à ses études avec moins de dissipation, pour lui donner lieu de se donner tout entier à l'acquisition des sciences : c'est là l'affaire du Fils ; c'est là l'intention du Pere. Ou bien Dieu en agit avec l'homme, comme feroit un Roy avec un de ses Officiers, qu'il dépêcheroit pour quelque affaire importante ; ce Prince envoyeroit ordre que cet Officier fut bien traitté sur toute sa route, qu'on lui fournist des voitures commodes & à point nommé pour lui faciliter son voyage & un

prompt retour vers ſon maître. Trouveroit-il bon qu'il s'arrêtât à toutes les hôtelleries, qu'il y paſſa pluſieurs jours, à ſe divertir, à joüer, à faire bonne chere, ſans ſe mettre en peine d'executer ſa commiſſion & de hâter ſon retour ?

PREMIERE REFLEXION.

Les biens-faits dont Dieu a comblé l'homme, ne ſe peuvent compter qu'en comptant les creatures ; Dieu les a toutes creés pour lui. Quel amour pour l'homme, Dieu ne fait-il pas paroître ? Quelle reconnoiſſance envers Dieu, l'homme ne doit-il pas témoigner ?

II. REFLEXION.

Qu'elle grandeur n'aperçoit-on pas dans l'homme quand on voit toutes les Créatures deſtinées à ſon ſervice : Dieu ne les tire du neant que pour les lui

assujettir : Dieu est leur Créateur & l'homme est leur maître.

III. Reflexion.

Toutes les Creatures depuis le commencement du monde n'ont pas cessé un moment, de s'aquiter des devoirs que Dieu leur avoit imposez en leur donnant l'être : elles ont toûjours marché constamment dans les routes qu'il leur avoit marquées, sans jamais s'en détourner. Le Soleil a toûjours donné sa lumiere, les étoilles versé leurs influences, les élemens sont toûjours entrez dans la composition des corps ; chaque Creature travaille sans jamais se reposer suivant sa nature & dans le temps qui lui est prescrit, l'homme seul, l'homme ingrat & rebelle s'est détourné de sa fin. O perversité du cœur humain ! De-

quoy lui ſert ſa raiſon ? Quel uſage fait-il de ſa liberté ? Dieu l'ayant fait la plus accomplie de toutes les Creatures, devoit-il trouver en lui ſeul un rebelle, & un prevaricateur ?

III. POINT.

SUPPOSE' donc que Dieu en donnant l'être à toutes les Creatures & en les deſtinant au ſervice de l'homme, n'a eû en vûë que de l'aider a acquerir la poſſeſſion de ſa derniere fin ; il s'enſuit neceſſairement que l'homme eſt obligé pour répondre au deſſein de Dieu de n'uſer des choſes créées qu'en tant qu'elles lui ſont utiles pour cette acquiſition, & de s'en abſtenir dés-là qu'elles l'empêchent d'y parvenir : l'homme ne devant uniquement regarder dans

les creatures que ce qui peut lui être utile pour sa fin : car de même qu'un malade qui ne veut que sa gueriſon, ne s'informe pas ſi une medecine eſt amére ou ſi elle eſt agreable au gouſt ? mais ſi elle peut lui faire recouvrer la ſanté ; de même qu'un voyageur preſſé de retourner dans ſon païs, s'embaraſſe peu ſi ſon chemin eſt uni ou raboteux, mais s'il eſt le plus droit, le plus ſur, & le plus court pour l'y conduire : de même qu'un ouvrier ſe met peu en peine de la légéreté ou de la peſanteur, de la beauté ou de la difformité de ſes outils, pourveu qu'ils lui ſervent à faire ſon ouvrage ; ainſi dans les richeſſes, ou la pauvreté ; dans l'élevation ou l'abaiſſement ; dans la maladie ou la ſanté ; dans le plaiſir ou la douleur ; dans les évenemens

heureux, ou malheureux, nous ne devons enviſager ny la douceur, ny l'amertume ; ny les agrémens, ny la peine, mais uniquement ce qu'il peut y avoir d'utile pour nous conduire à nôtre derniere fin.

D'où penſe-t'on que naiſſent dans le monde les calamitez, les guerres, les troubles, les diſſentions, les crimes, les chagrins, les craintes, & ce déluge de maux dont toute la terre eſt innondée, ſinon de ce que les hommes font des Creatures un tout autre uſage que celui que Dieu leur avoit preſcrit. Ce qui fait que ces Créatures détournées par les hommes avec violence de la fin pour laquelle elles avoient été creées, refuſent en quelque ſorte de ſervir pour une fin qui leur eſt étrangére & qui ne leur a pas été marquée

par leur Créateur : delà le renverſement général de toutes choſes, delà cette chaine de malheurs, de peines, de miſeres dont la nature humaine eſt accablée. Une clef eſt faite pour ouvrir une porte, un couteau eſt fait pour couper ; ſervez-vous du couteau pour ouvrir, & de la clef pour couper, vous faites violence à l'un & à l'autre, & vous n'avancerez rien.

Je ferai une revûë générale de toute ma vie, je pezeray au poids du ſanctuaire la perverſité de mes intentions & toute la malignité renfermée dans mes actions. Je trouverai que je n'ay jamais eu d'autre vûë que de ſatisfaire ma cupidité, ne recherchant dans les Créatures que ce qui pouvoit flater mes ſens, & non ce qui pouvoit m'être utile pour arriver à ma derniere fin.

IV. POINT.

LA conſequence & le fruit qu'on tirera de tout ce qui a été dit cy-deſſus, ſera de ſe mettre dans une parfaite indifférence touchant l'uſage des Créatures, dont on ſe ſervira ou qu'on rejettera ſelon qu'elles ſeront ou un moyen pour aller à ſa fin ou un obſtacle qui en éloigne. C'eſt ainſi qu'un voyageur ſe trouvant entre deux chemins dont l'un eſt rude & fâcheux, l'autre uni, couvert de fleurs & de verdure prendra indifferemment celui qu'on lui fera connoître pour le plus ſûr & le plus droit. C'eſt ainſi qu'un malade reçoit également de la main de ſon Medecin un breuvage doux ou une medecine amére; n'enviſageant dans les remedes qui

lui ſont preſentez, que l'effet qu'il en attend, le recouvrement de ſa ſanté. C'eſt ainſi qu'un ouvrier ſe ſert également d'un outil leger & proprement monté où d'un inſtrument peſant & groſſier ſelon que l'exige l'ouvrage qu'il veut faire.

L'état de cette parfaite indifference eſt ſi important, que celui qui s'y trouve bien établi, peut en quelque ſorte ſe promettre un favorable ſuccés dans l'affaire de ſon ſalut. Au contraire le défaut de cette indifference & l'attache aux biens ſenſibles mettent l'homme dans un grand danger de ſe perdre; les occaſions d'uſer mal des Creatures n'étant que trop fréquentes, & étant preſque inévitables durant le cours de cette vie. Nous devons donc faire tous nos efforts pour acquerir

cette heureuse situation : or le moyen le plus infaillible de l'aquerir, c'est de se détacher entierement des choses de la terre.

Ici je rentrerai en moi-même, & penetré de confusion je considereray dans quel aveuglement j'ay vêcu. Je n'ay suivi dans ma conduite d'autre régle que les mouvemens d'une passion déréglée. Je me suis reposé dans la joüissance des Creatures, & Dieu vouloit que je ne fisse que passer par elles, pour aller à lui : il me les avoit données comme des moyens, & j'en ay fait ma derniere fin, les aimant plus que luy ! Il me les avoit données afin que je m'en serviſſe comme de marches pour monter au Ciel ; & je m'en suis fait des dégrez pour décendre en Enfer : il me les avoit données pour me servir, & je me *suis*

fait leur eſclave : il me les avoit ſoumiſes, j'étois né pour leur commander ; & je me ſuis fait un bonheur de leur obéïr, j'ay donné mes mains pour recevoir leurs chaiſnes. Qu'elle baſſeſſe d'ame quel déréglement d'eſprit ? qu'elle vie monſtrueuſe ! que merite celui qui a ainſi vêcu ?

Je finiray cet exercice par un colloque avec Dieu, dans lequel je lui demanderay la grace de reparer par une conduite bien differente de celle que j'ay tenuë juſqu'ici, un ſi grand nombre de fautes ; enſuite je prendray une ferme réſolution de n'uſer à l'avenir des Créatures que ſelon l'ordre établi de Dieu, & qu'autant qu'elles ſeront à mon égard des moyens utiles pour parvenir à ma dernie fin.

PATER NOSTER &c.

DE L'EXAMEN GENERAL de la conſcience, qui ſe fait chaque jour.

LEs Saints ont toûjours fait beaucoup d'état de cet Examen, & ils en ont recommandé la pratique aux fideles de leur temps avec de grands Eloges, comme d'un excellent moyen pour acquerir la pureté du cœur, pour conduire une ame à la perfection & aſſurer l'affaire du ſalut.

I. L'Uſage de cet exercice ſert a acquérir la pureté du cœur: parce qu'il découvre les habitudes vicieuſes, & leurs racines les plus cachées; parce qu'il fait remarquer les occaſions des chûtes & apprend à les prévenir; & que remettant ſouvent devant les

les yeux le nombre des pechez qu'on a fait, leur difformité, & les effets funeſtes dont ils ſont ſuivis, il en inſpire une grande horreur, & un repentir ſalutaire.

II. L'Examen eſt d'un grand ſecours pour arriver à la perfection : car outre l'éloignement qu'il donne du mal, il inſtruit encore à faire le bien, dirigeant & perfectionnant la pratique de la vertu. C'eſt lui qui fait naitre dans une ame les bonnes habitudes, qui leur donne l'accroiſſement, juſqu'à ce que fortifieés par l'accoûtumance, elles ſoient à l'épreuve des tentations.

III. Enfin cet exercice contribuë beaucoup à aſſurer l'affaire du ſalut. Il aide à ſe conſerver en état de grace : & ſi par malheur on vient à le perdre, il fournit une reſſource ſûre pour

le recouvrer ; c'eſt la Contrition parfaite ; Acte qui fait la principale partie de l'Examen, & dont l'importance eſt ſi grande, que le ſeul avantage de s'en rendre l'uſage familier devroit engager à faire du moins une fois chaque jour l'Examen de conſcience. En effet combien de perſonnes périſſent & ſe damnent malheureuſement faute de ſçavoir faire cet Acte de Contrition, ou pour avoir negligé de le faire : qui ſe couchant dans le peché mortel, paſſent du ſommeil à une mort éternelle.

La Foy eſt éteinte dans la plûpart des hommes ; ſi l'on en avoit la moindre étincelle, pourroit-on étant en peché mortel, je ne dis pas, paſſer la nuit tranquillement dans ſon lit, mais ſeulement une Heure, ſans for-

mer aussi-tôt une acte de Contrition, pour se mettre à l'abry des surprises d'une mort subite dont on ne voit que trop d'exemples ; & pour ne pas s'exposer à être en un moment precipité dans l'Enfer. Il n'y a ny courage ny sens froid à ne pas trembler en cette rencontre, c'est insensibilité, c'est désespoir. Un homme croiroit-il passer pour brave & pour intrépide, lequel sachant qu'un voleur, que son ennemi capital, qui depuis *long-temps* en veut à sa vie, s'est caché dans son logis, pour l'assassiner durant la nuit, iroit se coucher tranquillement, sans se mettre beaucoup en peine de mettre dehors de chez luy ce voleur, cet ennemi, de si dangereux hôtes ? Ne diroit-on pas au contraire de cet homme qu'il auroit perdu l'esprit, où qu'il se soucieroit

peu de mourir ? Ce voleur, c'eſt le peché mortel ; cet ennemi, c'eſt le démon.

Au reſte, comme on a beſoin de pluſieurs graces tres-ſpéciales pour parvenir aux avantages qu'on vient de marquer, c'eſt encore une des utilitez de l'Examen, de donner les moyens de les obtenir : Ces moyens ſont de remercier Dieu des bien-faits reçûs de lui par le paſſé, & de prier avec perſévérance pour ceux qu'on en attend à l'avenir. Car l'Action de graces, & la Priére ſont les deux Clefs qui ouvrent les tréſors de la miſéricorde. Or c'eſt juſtement par ces deux Actes que l'Examen commence, & on les réïtere autant de fois qu'on fait cet Exercice.

LA MANIERE DE FAIRE l'Examen Général.

APrés s'être mis en la presence de Dieu, & l'avoir adoré avec une profonde humilité ;

I. On lui rendra de tres-humbles Actions de Graces ; pour ce grand nombre de biens-faits qu'on a reçû de lui. Biens-faits Generaux & qui sont communs avec plusieurs ; tels sont la Création, la Conservation, la Redemption, la Vocation au Christianisme. Biens-faits qui sont particuliers, comme d'avoir été preservé de tant de maux du Corps & de l'Ame, de tant de dangers.

II. On demandera à Dieu la grace de connoître les pechez,

qu'on aura commis pendant la journée, & même ſes fautes, & ſes imperfections, d'en concevoir une vive douleur, avec une ferme reſolution de n'y plus retomber.

III. On examinera en particulier, comment on a paſſé la journée en rappellant dans ſa mémoire les paroles, les penſées & les actions qui en ont fait toute la ſuite. On parcourera les lieux, les occaſions, où l'on s'eſt trouvé, les affaires qu'on a traittées; & ſur chaque choſe on reconnoîtra le bien & le mal qu'on aura fait, le bien qu'on devoit faire & qu'on n'a pas fait.

IV. On rendra graces à Dieu, pour le bien qu'il nous a fait faire, & on lui demandera pardon pour tout le mal dont on ſe trouvera coupable devant lui.

On tachera de concevoir un

ſincére repentir de ſes fautes & un ferme propos de s'en corriger : Pour former l'Acte d'une Contrition parfaite par lequel on doit finir l'Examen, il faudra conſiderer l'infinie bonté de Dieu en luy-même, & les excez de cette bonté envers nous par la profuſion des graces & des biens-faits dont il nons a comblé, en oppoſant à cette bonté nôtre mauvais cœur & les offenſes par leſquelles on a payé ſes biens-faits : & dans l'amertume d'un cœur contrit & humilié lui dire avec l'Enfant Prodigue : Mon Pere ! Pere de bonté & de miſericorde ! J'ay peché & c'eſt contre le Ciel & en vôtre préſence que j'ay peché, je ne ſuis pas digne ; je ſuis même tres-indigne d'être appellé vôtre fils, j'ay une veritable douleur de vous avoir offenſé, vous ô mon

Dieu ! Dieu si grand ! Si bon, si parfait, que j'estime, que j'aime par dessus tout ; je le propose, je le promets aidé de vôtre grace, jamais je ne vous offenseray, je mourray mille fois plutôt que de vous déplaire.

PATER NOSTER.

DE L'EXAMEN PARTICULIER qu'on doit faire tous les jours.

POur comprendre la nature & la fin de l'Examen particulier, il faut remarquer.

I. Qu'aprés qu'on a formé de bons désirs & de saintes resolutions soit dans l'Oraison, soit dans l'Examen general tout n'est pas fait, le plus important restant à faire qui est de les mettre en execution. Car les resolutions sans effet sont comme

ces fleurs ſtériles qui ont d'abord quelque aggrément, mais qui ne laiſſent aprés elle aucun fruit.

II. Quoique les bons propos & l'execution qui les doit ſuivre ayent pour matiere & pour objet les mêmes choſes : ſçavoir, les vices qu'il faut déraciner, & les vertus qu'il faut acquerir, leur maniere pourtant de les enviſager eſt fort differente ; car le bon déſir regarde le mal ou le bien en general & en gros, ſans entrer dans aucun détail, au lieu que l'execution eſt attachée aux choſes en particulier attaquant les vices l'un aprés l'autre, & s'exerçant ſucceſſivement ſur les differentes vertus, ſans pretendre de faire tout d'un ſeul coup, mais ſuivant ſa tâche pié à pié & par parties juſqu'à ce que par un travail con-

tinué avec constance, elle en vienne à bout.

III. Il y a beaucoup plus de difficulté à faire & a exécuter qu'à resoudre & à proposer, la pratique découvrant des obstacles qu'on n'a pas prévus dans la chaleur de la resolution, & le démon ne manquant jamais de faire naître des embarras dans l'action pour arrêter & rendre inutiles nos resolutions.

Pour toutes ces raisons outre la Meditation & l'Examen general où l'on apprend à former les bonnes resolutions, il est necessaire qu'il y ait une methode speciale pour diriger l'execution de ces resolutions en apprenant par où il faut commencer soit à détruire soit a édifier, en prescrivant la maniere d'attaquer le vice qu'on veut déraciner, pour planter la vertu qu'on veut ac-

querir, en munissant sur tout le nouveau combatant contre les difficultez qu'il rencontrera dans la guerre spirituelle qu'il entreprend.

Cette methode speciale c'est ce qu'on appelle l'Examen Particulier, duquel Saint Ignace nous a donné l'idée, & appris l'usage.

Sa principale fonction est, d'entreprendre d'arracher un tel vice; de planter & de cultiver une telle vertu. Il faut commencer par exterminer les vices, en ataquant d'abord celui qui est le plus nuisible à l'ame. Venir ensuite a un autre; puis a un troisiéme; jusqu'à ce que l'ame étant purifiée; on voye qu'il est temps d'y planter les Vertus. C'est à quoy il faudra aussi appliquer l'Examen, en prenant les Vertus, l'une aprés l'autre

par ordre, selon leur dignité ou plutôt suivant leur plus grande utilité, par rapport à la personne ?

Cependant comme il est très-important, de bien choisir la matiere de l'Examen Particulier. Voicy quelques Regles, qui apprendront à faire ce choix.

I. Il y a dans tous les hommes un vice capital & dominant. Il faut d'abord s'attacher à le combattre, & aprés l'avoir vaincu, passer a un autre commençant toûjours par les plus remarquables, & les plus nuisibles.

II. Il faut compter parmi ces derniers, les vices qui se produisent au dehors, qui offensent, & qui scandalizent le prochain.

III. Il suffira d'avoir abbatu, & desarmé les vices ; quand même ils ne seroient pas entierement

ment detruits, il ne faudroit pas laiſer de paſſer à l'acquiſition des vertus. Car à meſure que celles-cy ſe fortifieront dans l'ame, par une conſequence neceſſaire, ceux-là s'affoibliront.

IV. Parmi les vertus, celles qu'on doit préferer aux autres, ſont celles qui conduiſent à la Perfection, plus promptement, plus facilement, plus ſûrement. Par exemple offrir à Dieu toutes ſes actions en particulier, & les faire toutes pour ſa gloire, dans la ſeule vûë de luy plaire; ſe conformer avec une ſoumiſſion aveugle, à la volonté de Dieu dans tous les évenements de la vie; de quelque nature qu'ils ſoient; marcher en la préſence de Dieu, s'entretenir avec luy, dans cette familiarité qu'il veut bien permettre aux hommes.

V. Une derniere Regle.

C'eſt d'avoir pour ſon Directeur, une grande ouverture de cœur une confiance entiére, ſans luy rien cacher où déguiſer de ce qui ſe paſſe dans nôtre interieur. de prendre ſon avis ſur la matiere de l'Examen particulier.

LA MANIERE DE FAIRE l'Examen particulier.

I. EN ſe levant le matin on fera une reſolution particuliere de ne point tomber juſqu'à midy dans le peché où l'imperfection qu'on a pris à taché de combattre & on demandera à Dieu le ſecours de ſa grace pour ne pas manquer à ſa reſolution.

II. On prendra durant le jour toutes les précautions neceſſaires pour cela: on ſera dans la dé-

fiance, on s'observera ; si on vient à tomber par inadvertance ou par foiblesse, on se relevera incontinent par un prompt repentir & par un propos de mieux faire ; & pour conserver le souvenir de la faute qu'on aura faite on se servira de quelque marque, qui ne pourra être apperçûë de ceux avec qui on se trouvera, usant de la même pratique dans toutes les nouvelles fautes où l'on tombera. Pour tenir le compte des fautes, plusieurs se servent des grains d'un chapelet particulier & uniquement destiné à cet usage.

III. A midy on examinera combien de fois on est tombé la matinée, & l'on marquera dans un papier sur une ligne le nombre des chûtes : on en demandera pardon à Dieu, & on fera un propos de les éviter jusqu'au

soir ; durant l'aprés-dinée on se conduira comme il à été prescrit pour la matinée.

IV. On fera la même chose à l'Examen du soir & on comparera les fautes de l'apres-dinée avec celles du matin & le lendemain les fautes de ce jour-là avec celles du jour precedent ; enfin les fautes d'une semaine avec celles d'une autre semaine, les fautes d'un mois avec celles d'un autre mois, & ainsi par ces comparaisons on connoîtra le progrés qu'on aura fait, ou le déchet qu'on aura souffert ; si l'on s'apperçoit qu'on aye profité, on en rendra graces à Dieu ; si au contraire on trouve qu'on ait peu avancé, on ne perdra pas courage pour cela, on formera une nouvelle resolution, & pour obtenir la victoire qu'on desire on joindra à la Priere la prati-

que de quelque penitence. Si quelqu'un n'a pas la commodité de faire cet Examen deux fois chaque jour, qu'il le faſſe du moins une fois le ſoir. Enfin la methode qu'on a marquée pour combattre avec avantage un vice en particulier, il la faudra obſerver à peu prés pour ſe faciliter l'acquiſition d'une vertu.

DE LA CONFESSION Générale.

LOrs qu'on ſçait avec certitude, ou qu'on a un juſte ſujet de craindre que quelqu'unes des Confeſſions qu'on a faites par le paſſé ne ſoient nulles, ſoit pour n'avoir pas été exactes, ou pour avoir été faites ſans contrition, ou ſans la volonté de s'amander; alors il n'y

a point de doute, qu'il faut faire une Confeſſion Générale qui reprenne depuis le temps qu'on a commencé à ſe confeſſer mal : mais quoyque cette ſorte de confeſſion ne ſoit pas d'une neceſſité abſoluë, lors qu'on n'a aucun ſujet d'apprehender que les confeſſions particuliéres qu'on a faites ayent été défectueuſes dans quelque point eſſentiel ; il ſera néantmoins tres-utile de faire une confeſſion générale ſoit qu'on la faſſe de toute ſa vie ſi on n'en a jamais fait, ſoit qu'on la faſſe remonter ſeulement que juſqu'à la derniere. Il ſeroit dis-je trés-utile & trés-avantageux d'en faire une durant les exercices afin de mieux connoître ſes pechez & d'en concevoir une plus grande douleur. Il ne faut pas cependant que l'embarras que peut cauſer cette ſor-

te de confeſſion à celuy qui fait les Exercices & la grande application qu'elle demande le detourne de ſa principale occupation qui ſont les Exercices même & y jettent du trouble & de la confuſion : il doit donc là-deſſus comme en toute autre choſe conſulter ſon Directeur.

Mais s'il n'en a point d'autre que ce livre, on luy conſeille de differer ſa confeſſion générale juſqu'aux derniers jours de la retraite en cas que cet Examen ne doive pas être long; mais s'il prévoit qu'il doive l'occuper long-tems, il fera mieux de le remettre juſqu'aprés ſa Retraite.

SECOND EXERCICE; DU PE'CHE'.

LA resolution de se sauver étant une fois prise, le prémier soin doit être d'en lever les obstacles : ces obstacles se réduisent au seul Péché mortel, qui ruïne l'affaire de nôtre salut. En effet, quand on n'en auroit commis qu'un seul durant toute la vie, si la mort surprend avant qu'on en ait fait pénitence, on est exclus pour toûjours de la possession de Dieu, & livré sans rémission aux peines éternelles. C'est donc contre ce monstre horrible, contre cet ennemi cruel que nous devons tourner toute nôtre colére en le haïssant de toute nôtre force, & en tra-

vaillant sans cesse à le détruire en nous. Et c'est à quoi il faut conclure dans la Méditation suivante.

L'oraison Préparatoire sera la même.

La construction de lieu. Je considererai la Terre comme une Vallée de larmes, dans laquelle je suis relégué pour y vivre parmi les bêtes ; & je regarderai mon ame comme prisonniere dans mon corps, & accablée des chaînes que mes pechez luy ont formées.

Le Second Prélude. Je demanderai à Dieu la grace de connoître la multitude de mes péchez, d'en pénétrer l'énormité, d'en sentir toute la honte, pour en concevoir un salutaire repentir.

I. POINT.

JE considereray les diverses punitions que Dieu à faites du péché, toutes effroyables & bien capables de donner une idée de sa malice, par la grandeur de la vengeance que Dieu en a tiré en quatre rencontres remarquables.

La premiere fois que Dieu à puny le péché, ç'a été dans les Anges rebelles: il les avoit doüez, en les créant, de plusieurs perfections tant naturelles, que surnaturelles; mais pour leur donner lieu de meriter la gloire à laquelle il les destinoit, il laissa leur volonté dans une liberté pleine & entiére, ils firent un mauvais usage de cette liberté. Charmez de leur propre excellence, ébloüis de leur beauté,

ils conçûrent des penſées d'orgueil, ils s'élevérent contre leur Créateur par la plus criminelle de toute les ingratitudes, & ſoüillérent le monde par le premier péché mortel qui ait été commis.

Quels effets ſurprenants ce péché ne produiſit-il pas dans des Créatures ſi nobles? D'eſprits pleins de lumiéres, qu'ils étoient, ils furent changez en des démons horribles; une laideur effroyable prit la place de cette rare beauté qui ne le cedoit qu'à celle de leur Auteur; d'amis de Dieu ſi chéris de luy, ils devinrent ſes plus mortels ennemis; deſtinez à peupler le Ciel, ils furent les infortunez habitans de l'Enfer; en un mot du ſéjour de la gloire & du vray bonheur, ils furent précipitez dans un abîme, où tous les maux fondirent ſur

eux, pour les rendre les plus malheureuſes de toutes les Créatures.

Je feray ſur cela les reflexions ſuivantes. 1. Tout ce que Dieu fait, il le fait avec poids & meſure, avec une ſageſſe infinie avec un diſcernement & une équité digne de nos plus profonds reſpects. 2. Dieu ne punit jamais le péché plus qu'il ne le merite, il ne le punit pas même ſelon toute ſa malice. 3. Dieu de ſon fond eſt la bonté même, & ſon inclination le porte à uſer de miſericorde : s'il punit, c'eſt malgré lui ; il faut qu'on l'y force. 4. Dieu aimoit les Anges comme le premier ouvrage qui fut ſorti de ſes mains, il les aimoit comme le chef-dœuvre de ſa puiſſance, ils étoient les premiers qui l'euſſent nommé Créateur, les premiers

qui

qui l'eussent appellé Pére.

Si un Dieu si équitable & si bon punit néantmoins dans des Créatures si nobles avec une rigueur si étrange, un seul péché, un péché de pensée, un péché qui n'a duré qu'un moment, s'il le punit d'un supplice éternel ; à la vuë d'un tel exemple qui ne sera effrayé de la malice du peché mortel ? Qui n'en aura pas une horreur extrême ? Qui ne le fuïra ? Qui ne se resoudra à perdre la vie, plutôt que de le commettre ?

Un seul péché mortel a fait un si grand ravage dans la nature des Anges ! Que dois-je esperer, ô homme vil, & miserable que je suis, ou plutôt que ne dois-je pas craindre, mes péchez étant multipliez à l'infini ? Les vases d'or, les vases précieux, travaillez avec tant d'art,

destinez pour orner le Temple de la Gloire, ont été rejettez pour un seul défaut, pour une seule tache ; que fera-t-on de moi qui ne suis qu'un vaisseau de terre, un vaisseau fragile & mépriſable, un vaisseau soüillé de tous côtez? Le Dieu des vangeances m'épargnera-t-il, où plutôt ne me briſera-t-il pas dans ſa juſte colére ?

La Seconde punition du péché mortel a été dans la perſonne de nos premiers parens Adam & Eve : Dieu les avoit Créez dans ſa grace, dans ſon amitié : Il leur avoit donné la Juſtice originelle, l'Immortalité, & l'exemtion de tous les maux qui accablent nôtre vie. Placez dans un Jardin délicieux, rien ne manquoit à leur félicité. Pour éprouver leur obéïſſance, on leur fit un ſeul commandement;

ce fut de s'abſtenir du fruit d'un arbre en particulier, tous les autres leur étant abandonnez. Mais eux oubliant ce qu'ils étoient, & ce qu'ils avoient reçû, trompez par le Serpent mangérent du fruit défendu, & tombérent dans le péché mortel. La faute étoit inexcuſable, le commandement étant précis, & fait par une Autorité légitime, & ſur des raiſons de ſageſſe & d'équité : ce n'étoit pourtant qu'un morceau de pomme, & la tranſgreſſion paroiſſoit peu conſiderable.

Cependant quels effets ce peché n'a-t'il pas cauſé dans le monde ? Adam & Eve les reſentirent les premiers ; ils perdirent la juſtice originelle, pour eux & pour toute leur malheureuſe poſterité. Condamnez à la mort, livrez à la douleur, aux infirmi-

mitez & aux autres maux de cette vie, bannis du Paradis Terreſtre, ils furent reduits à manger leur pain à la ſueur de leur front.

C'eſt de ce peché comme d'une ſource empoiſonnée que viennent tous les maux de coulpe & de peine qui ſont répandus ſur la terre. Les guerres, les querelles, les procés, les craintes, la triſteſſe, & tout ce qu'on y voit de malheurs & de calamitez : Les peines mêmes que les damnez ſouffriront en Enfer, viennent originairement de ce premier péché de l'homme, & ſont une preuve terrible de ſa malice, & de la ſeverité de Dieu à le punir.

Je ferai icy les mêmes réflexions, que j'ay faites à l'ocaſion du peché des Anges. Je remarqueray en particulier qu'il n'y a

aucun lieu dans le monde, où l'on ne doive craindre de tomber dans le peché. Les Anges dans le Ciel ont peché ; Adam eſt tombé dans le Paradis Terreſtre malgré tant de graces dont Dieu avoit fortifié leur libre arbitre ; qui de nous ſe croira en ſureté, qui oſera compter ſur la bonté de ſon naturel, où ſur les graces qu'il a reçûës, au milieu de tant de dangers, ſujet à tant de foibleſſes ? Tremblons de crainte, & n'épargnons aucun ſoin pour aſſûrer nôtre Salut.

Le troiſiéme *châtiment que* Dieu fait du péché mortel, s'exerce dans l'Enfer ; un homme mort dans le péché, n'en eut-il commis qu'un ſeul y ſouffrira éternellement, comme la foy nous l'enſeigne ; ce Dieu qui n'eſt que bonté, que miſericorde, le Créateur de l'homme, aprés

l'avoir aimé, jusqu'à livrer pour luy à la mort son Fils unique, ne cessera d'allumer le feu qui l'y brûlera sans se laisser toucher de compassion pour l'excez de ses peines, se réjoüissant au contraire de voir sa justice satisfaite par les horribles supplices qu'endurera cette miserable victime de sa colére.

O malice du peché mortel que tu es digne d'horreur ! ô insensibilité du cœur humain que tu es déplorable ! Peut-on croire des veritez si effrayantes, & se résoudre à commettre un peché ?

Enfin le quatriéme Exemple, où Dieu à fait éclater la haine qu'il a pour le peché, c'est la vengeance qu'il a exercée sur le Calvaire à l'égard de son propre Fils. Jesus-Christ étoit innocent; il étoit impeccable; mais il s'é-

toit chargé de l'expiation des pechez des hommes, cet engagement fut pour son Pere un titre suffisant pour le livrer à toute la rigueur de sa Justice : il fallut que l'Auteur de la vie fut puni de mort, non pour avoir rien fait qui méritât ce supplice : sa Charité fut sa condamnation ; il avoit répondu pour l'homme, il paya pour l'homme.

Le bois sain & verd est jetté dans le feu, que fera-t-on du bois sec & gâté ? Le feu de la colére divine l'épargnera-t-il ? Jesus-Christ la sainteté, l'innocence même, tout Fils de Dieu, qu'il est, perd la vie dans les plus cruels tourmens ; les pécheurs, pour qui il a répondu, eux qui ne sont que de vils esclaves, eux qui sont les coupables, & les débiteurs, à quel traitement doivent-ils s'attendre ?

Qui n'aura déſormais pour le peché une horreur extrême, & qui ne tremblera pas aprés l'avoir commis ? Je le haî, Seigneur, je le déteſte. Puiſque vous le puniſſez ſi rigoureuſement, ne permettez pas que je le commette jamais.

II. POINT.

JE conſidererai le peché mortel en luy-même, le mal qu'il renferme eſſentiellement, & l'oppoſition néceſſaire & naturelle qu'il a avec la Raiſon. Commettre un peché mortel (dit Saint Thomas) c'eſt quitter Dieu, pour s'attacher à la Créature, c'eſt donner à celle-cy la préférence, & marquer par les effets qu'on l'eſtime plus que Dieu, & qu'on abandonne le ſouverain Bien pour joüir des faux biens

qu'elle préſente. Ainſi tout peché contient un mépris formel de Dieu. C'eſt auſſi un attentat contre ſon Autorité ſouveraine dont on viole les loix, un outrage fait à ſa Bonté, & à ſa Puiſſance par le peu de cas que l'on fait de ſes promeſſes, ou de ſes menaces. En un mot le peché eſt une offenſe, & une injure perſonnelle qu'on fait à Dieu, & par là il devient un mal infini.

Car ſi une injure croît à proportion de la grandeur de la perſonne offenſée, & de la baſſeſſe de la perſonne qui offenſe; l'homme qui offenſe n'étant qu'un pur néant, & Dieu qui eſt offenſé étant la Majeſté infinie, il faut que l'injure qu'on fait à Dieu par le peché, ſoit un mal infini.

En parcourant les perfections

de Dieu en particulier, je connoîtrai encore mieux l'opposition que le peché a avec elles, & avec la Raison.

Qu'y-a-t-il de moins conforme à cette Raison, que d'offenser une grande bonté, une sainteté respectable ? De l'offenser en sa présence, sous ses yeux ; est-il une plus aveugle fureur, que d'irriter son Juge par des crimes qu'il peut punir sur l'heure même ? N'est-ce pas-là ce qu'on fait en commettant le peché ? Qui offense-t-on, si ce n'est la bonté la plus aimable, la sainteté la plus digne de respect & d'adoration ? Et l'injure qu'on lui fait, peut-Elle l'ignorer ou ne la pas voir, Elle qui est par tout, & qui voit tout.

Quoy de plus contraire à la nature, à l'humanité, que de ne pas renonnoître de grands bien-

faits, où (ce qui eſt bien plus horrible) de les payer par des injures ? N'eſt-ce pas-là ce que fait un pécheur ? Comblé par la liberalité de ſon Créateur, de ſon Sauveur de toute ſorte de bienfaits ſoit naturels, ſoit ſurnaturels, tenant de luy tout ce qu'il eſt, tout ce qu'il a, au lieu de le ſervir avec attachement ; par la plus noire de toute les ingratitudes il ne ceſſe de l'outrager. En l'honorant, en le ſervant tous les momens de ſa vie, il ne pourroit jamais s'aquiter de ce qu'il luy doit : mais s'il oſe l'attaquer, le deshonorer : quel nom donnera-t-on a une telle conduite ?

III POINT.

JE conſidéreray les effets pernicieux que le peché produit dans l'Ame de celuy qui le com-

met. On en peut compter juſqu'à Douze.

I. Le peché eſt la mort de l'Ame, qu'il prive de la Grace qui eſt ſa veritable vie : Il luy imprime une tache qui la rend aux yeux de Dieu, & aux yeux des Anges plus hideuſe & plus horrible, que n'eſt aux yeux des hommes un cadavre infect & pourri.

II. Il oblige Dieu à ne plus faire ſa demeure dans l'Ame & il y introduit le demon, qui du Temple de la ſainte Trinité, qu'elle étoit, en fait une caverne ſombre & affreuſe, où cette bête infernale ſe repoſe, & où elle domine.

III. Il fait de l'Homme auparavant ami de Dieu un eſclave du démon.

IV. Il aveugle l'entendement, il pervertit la Raiſon, & d'une nature

nature raiſonnable, il en fait une beſte brute.

V. Il ôte à l'Homme la qualité d'Enfant de Dieu, & l'honneur qu'il avoit par la Grace, de participer à la Nature Divine.

VI. Il lui ravit ſon héritage, & le droit qu'il avoit à la Gloire & au Royaume céleſte.

VII. Il lui enleve tous les merites qu'il avoit acquis, & qui faiſoient ſes veritables richeſſes.

VIII. Il fait ceſſer l'abondance des ſecours, & prive l'ame des Graces ſpéciales; ce qui fait qu'un peché devient la ſource funeſte de pluſieurs autres.

IX. Il affoiblit la force & l'éficace de la Priere.

X. Il tarit la ſource des plus ſolides conſolations dans les maux de cette vie.

XI. Baniſſant la paix du cœur & la joye de la bonne conſcience, il fait ſuccéder dans l'Ame le trouble & les remords.

XII. Enfin il traîne aprés ſoy une mort dans l'impénitence, qui eſt le comble des malheurs.

O monſtre formé d'horreurs & d'abominations ! O abîme de miſeres ! Aveugle qui t'aime ! Inſenſé qui te cherche ! Infortuné qui te commet ! malheur à moy, ſi je ne reſſens pas une vive douleur de t'avoir aimé, un regret mortel de t'avoir commis ! Malheur à moi ! Si je ne ſuis pas determiné à t'éviter quand il m'en devroit coûter la vie.

IV. POINT.

JE repaſſerai dans mon eſprit toute ma vie, j'en parcourerai les âges, je rappellerai les differentes conjonctures où je me ſuis trouvé, & je remarqueray exactement les pechez que j'aurai fait dans les occaſions diverſes : peut-être n'y aura-t'il aucun commandement ſoit de Dieu, ſoit de l'Egliſe, que je n'aye tranſgreſſé, par des actions criminelles, ou du moins par des paroles, ou par des penſées. Je me regarderay comme un homme tout corrompu, & chargé de toute ſorte de crimes, & dans le ſentiment vif que me cauſera la vûë de tant de pechez ; j'admireray la miſericorde de Dieu qui m'a ſouffert ſi long-temps ſur la Terre. D'où

vient que le Soleil ne m'a pas refuſé ſa lumiere, & le Ciel ſes influences ; l'air ne devoit-il pas me ſuffoquer, au lieu qu'il a toûjours raffraichi mes poulmons ; l'eau ſe changer en poiſon, au lieu d'humecter ma langue ; le feu me réduire en cendres, au lieu de me réchaufer ? La Terre ne devoit-elle pas s'entr'ouvrir pour m'engloutir tout vivant ; toutes vos Créatures, ô mon Dieu, ne devoient-elles pas conſpirer contre moi comme contre vôtre ennemi, s'unir enſemble pour me perdre & vous vanger ? Elles ne l'ont pas fait, parce que vous leur aviez défendu ; Vous avez attendu que je fiſſe penitence, vous avez eu pitié de moy. Un tel bien-fait demeurera-t'il ſans reconnoiſſance de ma part ? Non, mon Dieu, non. Je reſſens comme

je le dois cette marque de vôtre misericorde ; si je ne suis pas aujourd'huy dans le fond de l'Enfer où tant d'autres moins coupables qne moy gemiront sous le poids d'une malheureuse éternité, si je puis encore vous aimer, j'en suis redevable à vos bontez. Jesus mon aimable Sauveur, que je vois attaché à une Croix, donnez moy un sincere repentir de mes pechez, & une ferme résolution de m'amender.

PATER NOSTER.

MEDITATION du Peché Veniel.

LA Méditation du peché veniel ne pouvant pas trouver place dans la huitaine destinée à cette Retraite, nous l'avons mise icy aprés celle du peché mor-

tel pour ſervir de Lecture ſpirituelle aprés la Méditation précédente. On pourra dans le Cours de l'année, prendre quelque jour pour en faire le ſujet de ſon oraiſon. L'on ne peut en choiſir une qui ſoit plus profitable & qui regarde plus de perſonnes.

Il faut diſtinguer deux ſortes de pechez veniels : les uns ſe commettent par négligence, & par fragilité ; les ames les plus ſaintes ne ſont pas exemptes de ces ſortes de fautes. Les autres ſe commettent par malice, & avec connoiſſance & delibération. Et pour ceux-là, nous les pouvons tous éviter avec le ſecours de la grace, & pluſieurs en effet marchants avec fidelité & avec ferveur dans le ſervice de Dieu évitent d'y tomber. C'eſt principalement de cette

sorte de pechez veniels qu'on prétend parler icy.

L'oraiſon Préparatoire ſera la même.

Pour la conſtruction du lieu. Je me répreſenteray une ame (la mienne par exemple) dans une extrême foibleſſe, cauſée par une longue ſuite de chûtes légéres, qui luy ôtent la force, l'apeſantiſſent & la rendent incapable de s'aquiter de ſes fonctions ordinaires, avec cette vivacité, & cette ardeur qui ſont les marques d'une ſanté parfaite.

La demande. Je demanderay à Dieu une connoiſſance claire & diſtincte des fautes venielles que j'ay commiſes; la douleur &c. Et la réſolution &c.

I. POINT.

JE considereray l'extrême rigueur avec laquelle Dieu punit le peché veniel ; c'est pour l'expier qu'il a placé dans les entrailles de la Terre le Purgatoire, c'est-à-dire une prison affreuse, où les ames qui y sont enfermées, outre la peine du Dam qu'Elles souffrent pour un tems (la vision de Dieu leur étant differée) endurent encore des tourments inconcevables. Les Peres, quand ils parlent de ces peines, disent, que rien de tout ce qu'on peut endurer en ce monde, n'en approche ; ny les supplices que les Tirans ont fait souffrir aux Martyrs, ny ceux dont la Justice humaine punit les crimes, ny cette multitude si diversifiée de mala-

dies qui afligent en cent manieres les pauvres mortels ; toutes plus perçantes, plus vives & plus aiguës les unes que les autres, en un mot tout ce que l'imagination la plus féconde & la plus ingenieuſe ſe peut figurer ſur la douleur, tout cela ne peut être comparé à ce que ſoufre une Ame dans le Purgatoire. Ajoûtez la durée de ces peines, qui ne ſe terminent ſouvent, (ainſi que l'aſſûrent quelques révelations aprouvées) qu'après pluſieurs années.

PREMIERE REFLEXION.

Il faut que la malice du peché veniel ſoit bien horrible aux yeux de Dieu, qu'il en ſoit vivement offenſé, puiſque ſans s'écarter des regles de la Juſtice il les punit ſi rigoureuſement. Et à qui fait-il ſouffrir les peines qu'il employe pour le punir?

Eſt-ce à des ames réprouvées, eſt-ce aux démons ? Non, c'eſt à des Ames juſtes ; c'eſt à des Ames predeſtinées, auſquelles il prepare un bonheur éternel. Si un Roy qui auroit épouſé une jeune Bergere, pauvre, d'une naiſſance baſſe, d'une beauté mediocre, élevée dans un village, & ſous un toit couvert de chaume : Si le jour même deſtiné à la ceremonie du Couronement de ſa nouvelle Epouſe, & à la pompe d'une entrée ſolemnelle qu'il auroit ordonné qu'on lui fit dans ſa Ville Capitale, le Char qui la devroit porter tout preſt, auſſi-bien que le Thrône qui la devroit recevoir ; Si, dis-je, ce Roy, Prince d'ailleurs ſage, juſte, équitable, éperdument amoureux de la Villageoiſe, l'envoyoit en priſon ce jour-là même ; que penſeroit toute

ſa Cour, que penſeroient ſes Peuples d'une ſi étrange revolution ? On diroit ſans doute que cette fille inconſiderée, ingrate aux bontez de ſon Roy & de ſon Epoux, l'auroit forcé par quelque grande faute à la traiter ainſi malgré tout ſon amour. Ceci eſt une figure imparfaite de ce qui arrive à l'ame Chrêtienne, qui ſort du monde en état de Grace, mais chargée de pechez veniels. Prête a entrer dans le Ciel, toute la Cour Celeſte ſe diſpoſant a accompagner ſon triomphe, elle ſe voit tout à coup arrêtée par les ordres du grand Roy, & envoyée chargée de chaînes dans la priſon du Purgatoirepour y être tourmentée autant de têms, qu'il plaira à ſon Epoux ; Et qu'a fait cette ame que nous ſuppoſons être en état de grace ? Elle a com-

mis un peché veniel, pour lequel elle n'a pas satisfait à la Justice Divine durant sa vie ?

II. Reflexion.

Quelle horreur ne dois-je pas concevoir du peché veniel, quand je lis dans S. Paul, que ces sortes de fautes sont le bois, l'étoupe & la paille, qui doivent servir à bruler celui qui les commet : que ce sont les pechez veniels qui entretiennent le feu du Purgatoire, & qui lui servent de matiere : y a-t'il un homme au monde assez dépourvû de raison, ou assez ennemi de lui-même, pour faire un mensonge, ou consentir à quelque autre faute venielle, s'il sçavoit certainement qu'un moment après deux bourreaux se saisiroient de lui, & le jetteroient dans un bucher allumé, pour y être brulé tout vif ; quand ce supplice

ne

ne devroit durer que peu de têms, & qu'une prompte mort le feroit bien-tôt ceſſer? Quel eſt donc l'aveuglement & l'extravagance de ceux qui ſçachant par la voye infaillible de la Foi, que s'il meurent coupables d'un ſeul peché Veniel, avant que d'en avoir fait pénitence, ils ſeront brûlez non une heure ou deux, mais des jours, des mois & des années, ne laiſſent pas d'en commettre froidement un grand nombre, ſans ſe mettre en peine de les expier durant leur vie par des œuvres ſatisfactoires.

III. Reflexion.

Mais Dieu n'attend pas toûjours à punir dans l'autre monde les pechez veniels, ils les punit ſouvent dans celui-ci.

I. Il les punit par des peines corporelles, telles que ſont les

maladies, les afflictions, les perſecutions.

II. Il les punit par des peines ſpirituelles, bien plus terribles que celles qui n'attaquent que le corps : de ce nombre ſont les tentations importunes, les inquiétudes, les troubles, les déſolations interieures, l'obſcurciſſement de l'eſprit, l'aridité du cœur, la perte de cette paix profonde, qui eſt l'effet d'une conſcience pure.

III. Mais ce qui eſt incomparablement encore plus à craindre, c'eſt qu'il les punit par la ſouſtraction de ces Graces ſpeciales & choiſies, qui donnent la victoire des tentations; & qui venant à manquer dans une occaſion importante, laiſſent une ame expoſée au danger, & ſouvent au malheur d'une funeſte chute, ſuivant cette parole du

Sage : *Qui néglige les petites fautes, tombera bien-tôt dans les plus grandes.*

II. POINT.

LE peché Veniel, qu'on appelle une faute legere en le comparant au peché mortel, ne laisse pas (consideré en lui-même) d'être un trés-grand mal.

I. C'est une action faite contre les lumieres de la Raison ; & dés-là c'est un déreglement dans l'esprit, & dans le cœur, c'est une tache honteuse imprimée dans l'ame, qui lui cause une laideur & une difformité monstrueuse.

II. Le peché Veniel étant une transgression d'un commandement de Dieu, est par là-même, une offense, une injure, un mépris de la Majesté Divine.

Par ce ſeul endroit il devient plus haïſſable que la mort à tous ceux qui font profeſſion de ſervir Dieu avec amour & fidelité. Que diroit-on d'un Fils qui parleroit ainſi : je n'ignore pas ſi fort mes intereſts que je veüille offenſer mon Pére, ou lui déſobéïr en des choſes qui pourroient l'obliger à me chaſſer de chez lui, & à me priver de ſa ſucceſſion : mais auſſi je ne pretends pas me contraindre toûjours, & je crois pouvoir hazarder quelquefois de legeres déſobéïſſances, en des choſes de peu de conſéquence, quand il y ira de ma ſatisfaction ; je ne ſuis ny d'âge, ny d'humeur à m'embaraſſer beaucoup d'une ſi ſcrupuleuſe exactitude. On diroit certainement que ce Fils ſeroit indigne d'en porter le nom. Et c'eſt ce qu'on doit dire

de celui, qui commet volontairement un peché Veniel.

III. Si le peché veniel eſt une offenſe & une injure faite à Dieu, (comme on n'en peut diſconvenir) dés-là, il eſt ce qu'on appelle en Théologie, le mal de Dieu. Or le mal de Dieu, le mal que Dieu ſouffre, (ſi l'on peut s'exprimer ainſi,) eſt, comme on ſçait, un mal infiniment plus grand, que tous les maux que peuvent ſouffrir toutes les Créatures enſemble. Si donc on avoit à choiſir, ou de commettre un ſeul peché Veniel, ou d'eſtre privé de la Gloire, & de ſouffrir les peines de l'Enfer durant toute l'éternité, il n'y auroit pas à balançer un moment : la droite raiſon devroit bien-tôt faire le choix : le moindre mal de Coulpe, eſt infiniment plus conſidérable que

le plus grand mal de Peine : l'Enfer eſt moins à craindre à une ame qui aime Dieu, qu'un ſeul peché veniel.

III. POINT.

LE peché Veniel eſt une eſpéce de maladie de l'Ame. Il produit en elle les mêmes effets, que la maladie produit dans le corps : l'Ame en cet état devient foible & languiſſante ; elle n'a plus de force pour exercer aucun Acte de vertu, ny pour combattre les tentations ; il luy prend un dégoût pour toutes les pratiques ſpirituelles, pour l'Oraiſon, pour l'Office divin ; elle n'a plus l'empreſſement qu'elle avoit de s'entretenir avec Dieu ; le moindre effort qu'elle fait pour pratiquer la vertu, la fatigue ; elle ſe ré-

pand volontiers au dehors, & elle se dissipe avec plaisir. Les biens terrestres & sensibles, qu'elle avoit mépriſez, reprennent à son égard leurs premiers agrémens, & les choses spirituelles lui paroissoient insipides elle en est rebutée : Enfin comme les maladies qui attaquent le corps sont des dispositions à la mort, & y conduisent souvent ; de même la maladie qui est causée par l'accoûtumance aux fautes vénielles, est une disposition à la mort spirituelle, c'est-à-dire au peché mortel, de plusieurs manieres.

Premiérement ; Par la liaison qu'il y a de l'un à l'autre. En commettant souvent des fautes legéres, l'homme s'accoûtume a agir contre les lumieres de sa Raison, à passer sur l'indécence & la difformité d'une mauvaise

action, a étoufer ſes remords, juſqu'à ce que la conſcience y étant devenuë preſque inſenſible, on eſt capable des plus grands déſordres.

II. Le peché Veniel diſpoſe au peché mortel indirectement: c'eſt-à-dire en écartant de l'ame ce qui pouvoit l'empêcher d'y tomber. Quatre choſes lui ſont comme autant de freins pour la retenir dans l'occaſion. La premiére c'eſt un fond de crainte de Dieu, & de ſoumiſſion reſpectueuſe à ſes volontez: mais la licence & la hardieſſe à faire des pechez Veniels l'affoiblit & le détruit peu à peu; & au mépris des fautes peu conſiderables fait ſucceder l'audace à commettre les plus grandes. La deuxiéme choſe qui nous éloigne du peché mortel, c'eſt l'heureux penchant vers le Bien que nous don-

nent les habitudes vertueuſes : mais combatuës par un grand nombre de pechez quoyque legers, elles deviennent ſi foibles, & leurs inclinations ſi contrebalancées, qu'elles ne nous ſont pas d'un grand ſecours pour nous retenir ſur le point de faire une chûte dangereuſe. Par l'accoutumance, dit Saint Gregoire, tout devient facile, & quelque dur que ſoit un rocher l'eau le perce & le creuſe à la fin, quoy qu'elle ne tombe deſſus que goute à goute. Les graces qui ſont la troiſiéme choſe qui peut nous préſerver du peché mortel, à meſure que par les pechez Veniels que nous commettons, nous nous en rendons plus indignes, deviennent auſſi plus rares & plus foibles ; d'où il arrive, que ne recevant plus que les ſecours ordinaires, faute

d'un secours spécial qu'on nous refuse, nous tombons. Ce qui nous soutient enfin dans le danger, c'est une vigueur interieure, une force d'esprit qui nous établit dans le Bien ; mais les chutes fréquentes dans les fautes legeres sappent cette fermeté, & ce soûtien nous manquant, nous nous laissons vaincre à la tentation sans aucune résistance.

III. Les pechez Veniels disposent au peché mortel, lorsque leur nombre est considerable. Alors ils font un poids qui entraîne l'ame dans l'abîme : c'est ainsi que plusieurs goutes d'eau qui s'amassent dans la sentine d'un Navire quand on n'a pas soin de pomper sans cesse : ou que plusieurs grains de sable dont on l'aura trop chargé, en le voulant lester, le font couler.

à fond ; ce que ne peuvent faire à la verité chaque goute d'eau, ou chaque grain de sable à les prendre séparément. C'est ce qui à fait dire à S. Augustin, qu'on doit également craindre les pertes qui peuvent être causées, ou par la multitude de divers agens, ou par la force & la grandeur d'un seul. Et si je dois succomber sous l'effort de mes ennemis ; si je dois perdre la vie, qu'importe qu'un seul me l'arrache par sa valeur, ou qu'ils se jettent en foule sur moy pour me l'ôter.

D'où l'on doit conclure, que les pechez Veniels commis avec déliberation, & souvent reïterez mettent l'homme dans le péril prochain du peché mortel. En effet la facilité à les commettre n'est autre chose que l'état de tiédeur dont il est parlé

dans l'Apocalipſe, état ſi funéſte à l'Ame, & ſi inſuportable aux yeux de Dieu, qu'il en eſt comme provoqué au vomiſſement, & forcé de rejetter de ſa bouche ceux qui ſont dans une auſſi dangereuſe diſpoſition. Ce n'eſt pas le ſeul danger dont il eſt menacé, un autre point bien plus à craindre, le devroit faire trembler : car ainſi, qu'on ne réprend jamais ce qu'on a une fois vomi, de même lors que Dieu rebuté par le grand nombre de pechez Veniels qu'un homme aura commis, & par ſa tiédeur l'aura rejetté, il eſt fort à craindre qu'il ne l'abandonne, & que mourant dans ſon peché, il ne périſſe malheureuſement, parce qu'il ſe trouve dans l'état de ces pecheurs dont parle ſaint Paul, qui pour avoir perdu par leurs rechutes la grace qu'ils avoient

avoient recouvré autrefois, se mettent dans une impossibilité morale de se relever. C'est encore pour ces sortes de Pécheurs impénitens que saint Pierre prononce ces paroles : Si aprés que la Grace de nôtre Seigneur Jesus-Christ les a purifiez des soüillures de ce monde, ils s'y replongent de nouveau, leur fin est pire que leur commencement.

De tout cet Exercice, je tireray les Conclusions suivantes. 1. Que le Péché Veniel est un mal plus grand qu'on ne pense communement, & que je ne l'ai crû moi-même jusqu'icy : Qu'il met ceux, qui négligent de l'éviter, en grand danger de tomber dans le péché mortel, & de n'en sortir jamais aprés y être tombé : Et qu'ainsi, on ne sauroit trop le haïr, le craindre,

& le fuïr. 2. Considérant mon aveuglement sur ce point, & la multitude innombrable des péchez Véniels que j'ay commis, & que je ne cesse de commettre, j'en concevray la plus grande douleur que je pourray, y joignant une forte résolution de les éviter.

Je finiray par un Colloque, où m'adressant à Jesus-Christ, je le prieray de me pardonner mes égaremens passez, & de me donner des secours puissans & continuels pour mener à l'avenir une Vie plus exacte & plus fervente.

PATER NOSTER &c.

TROISIE'ME EXERCICE;

DE LA MORT.

RIEN n'eſt plus puiſſant, ny plus efficace pour nous éloigner du peché que le ſouvenir des quatre Fins dernieres de l'homme ; c'eſt ce que le Saint Eſprit nous apprend luy-même par la bouche du Sage ; En toutes vos actions ſouvenez-vous de vôtre fin derniere, & vous ne pécherez jamais. L'une de ces quatre fins c'eſt la Mort : Elle fera le ſujet de la Méditation ſuivante.

Il faut d'abord ſuppoſer une verité que la Foy enſeigne, & que la raiſon & l'experience rendent inconteſtable ; c'eſt que

nous devons tous mourir. Nous mourrons tous, dit l'Apôtre, & nous serons tous presentez au Tribunal de Dieu. C'est une Loy portée contre tout le genre humain, aucun homme n'en sera exempt. Jesus-Christ a bien voulu s'y soûmettre luy-même, & ayant affranchi sa sainte Mere de plusieurs autres Loix auxquelles la divine Providence a assujetti la nature humaine, il n'a pas crû toutefois la devoir exempter de celle de la Mort; ainsi jeunes & vieux, grands & petits, nobles & roturiers, riches & pauvres, nous mourrons tous; dans cent ans il n'y aura plus personne de ceux qui vivent aujourd'huy, ils auront passé, & d'autres leur auront succedé, comme il ne reste aujourd'huy aucun de ceux qui vivoient il y a un Siécle. Les eaux

des Fleuves ne ceſſent de couler les unes aprés les autres pour ſe rendre à l'Ocean qui eſt leur centre ; de même les Hommes ſe ſuivent les uns les autres, & paſſant par l'eſpace du Temps qui eſt la meſure de leur vie, ils ſe rendent tous dans le vaſte ſein de l'Eternité, où tous les temps ſe vont abîmer.

L'Oraiſon Préparatoire ſera la même.

Le Premier Prélude, ou la Conſtruction du lieu : Je me regarderay comme étant à l'article de la mort, abandonné des Medecins, qui ont déja prononcé contre moy le même Arreſt que le Prophete Iſaïe prononça autrefois de la part de Dieu au Roy Ezéchias : Mettez ordre à vos affaires, car vous mourrez, & il n'y a plus de vie a eſperer pour vous.

Le Second Prélude : Je demanderay à Dieu la grace de penſer & de juger dés-à-preſent des choſes de ce Monde & de celles de l'autre vie, ce que j'en penſeray, & ce que j'en jugeray au temps de ma mort.

I. POINT.

LE Premier Point, ſera de conſidérer la Mort en elle-même, & dans les choſes qui en ſont inſéparables, & qu'on peut regarder comme ſes propriétez.

I. Qu'eſt-ce que la Mort ? C'eſt la deſtruction de l'être de l'Homme, la diſſolution du compoſé de l'ame & du corps, le renverſement de cette maiſon de boüe que nôtre Ame habite : mourir, c'eſt être éxilé de ce Monde pour toûjours ; c'eſt être

dépoüillé de tous les biens, des richeſſes, des honneurs, des dignitez, des plaiſirs, & d'en ſouffrir la privation de gré ou de force.

La mort en effet faiſant ceſſer la difference des conditions met une parfaite égalité entre tous les Hommes par rapport aux biens temporels, Elle les renvoye pauvres dans le ſein de la Terre, comme ils étoient ſortis nuds du ſein de leurs Meres.

Faut-il donc prendre tant de ſoins pendant la vie, faut-il tant ſe fatiguer pour amaſſer des biens qui dans peu de tems nous ſeront inutiles, & qu'on nous contraindra d'abandonner ? Ne s'étonneroit-on pas de la folie d'un Marchand qui chargeroit à grands frais un Vaiſſeau de Marchandiſes, ſçachant qu'il ne

peut éviter de faire naufrage au port ſans pouvoir rien ſauver que ſa perſonne ? N'auroit-on pas raiſon de blâmer l'imprudence d'un voyageur, qui devant paſſer d'un Royaume a un autre, feroit proviſion d'une monnoye qui n'auroit aucun cours aux lieux où il va ? Quoy donc, la folie des gens du Monde n'eſt-elle pas autant ſurprenante, & leur imprudence n'eſt-elle pas auſſi condamnable, eux qui ſans penſer à faire de bonnes œuvres pendant leur vie ne s'occupent qu'à la recherche des biens paſſagers ? De quoy leur ſerviront-ils ces biens dés qu'ils ſeront morts ? Les richeſſes, les grandeurs, les plaiſirs ne paſſeront pas avec eux dans l'autre Monde, & eux-mêmes n'y ſeront pas mieux pour les avoir poſſedez en celuy-cy. Les me-

rites, la Vertu ſont la ſeule marchandiſe qu'on priſe en l'autre vie, la ſeule monoye qui a cours dans le Royaume du Ciel, le ſeul bien qui nous ſuive aprés nôtre mort, & qui nous ſoit toûjours utile.

II. La Mort conſidérée en elle-même étant telle, elle a encore des choſes qui luy ſont propres & qui la rendent terrible.

La Mort à l'égard de tous les hommes eſt proche : Le temps de la mort eſt incertain : On ne meurt qu'une fois.

Quiconque vit doit être perſuadé, que ſa fin n'eſt pas éloignée, l'eſpace de tems qui eſt depuis la naiſſance juſqu'à la mort étant tres-court, & paſſant avec une extrême rapidité : un petit nombre d'années fait la durée de nôtre vie, & ces

années s'écoulent ſi vîte, qu'on eſt au bout avant que d'y avoir penſé.

Nous mourrons bien-tôt, cela eſt ſûr ; mais en quel tems preciſément arrivera nôtre mort, c'eſt ce que nous ne ſçavons pas: ce jour, ce moment Dieu l'a marqué, il le ſçait ; mais il a eu ſes raiſons pour nous le cacher. Ce qu'il nous en a révélé, c'eſt que l'heure de nôtre mort ſera celle à laquelle nous ne nous attendrons pas, & qu'elle nous ſurprendra.

Enfin on ne meurt qu'une fois : nôtre ſort pour un bonheur ou un malheur éternel, étant attaché à nôtre mort, on en décide du premier coup, dans un moment & pour toûjours ; nul eſſay avant la mort, nul retour aprés qu'elle eſt arrivée.

Sur ces veritez meditées attentivement, nous ferons les Réflexions suivantes :

PREMIERE REFLEXION.

Si nôtre vie regardée en elle-même est si courte, si étant comparée avec l'Eternité, où nous allons entrer, elle est moins qu'un moment ; quel état devons-nous faire des biens & des maux de cette vie qui à nôtre égard passent aussi vîte qu'elle, & s'évanoüissent avec elle.

II. REFLEXION.

Nous mourons chaque jour ; d'abord aprés nôtre naissance nous avons diminué la durée de nôtre vie ; chaque jour dés qu'il est passé est un jour de moins pour nous ; condamnez à la mort avant que de naître, nous sortons tous du ventre de nos Meres, comme des criminels déja jugez sortent de leurs prisons ;

chaque pas que nous faisons nous avançons comme eux vers le lieu & le tems de nôtre supplice ; nous ne marchons pas seulement vers ce terme fatal, nous y courrons, nous y volons emportez par la rapidité du tems. Cependant au lieu de penser à la Mort qui nous menace de si prés, au lieu de nous y préparer, au lieu de ménager utilement pour nôtre Salut le peu de temps qui nous est accordé pour cela, nous ne songeons qu'à prendre nos plaisirs, à nous amuser, à nous occuper l'esprit de desseins frivoles, & d'affaires inutiles. Verroit-on sans indignation l'extrême folie d'un homme qui étant condamné à perdre la vie par la main d'un bourreau, dans le temps qu'on le conduiroit sur un échafaut, demanderoit qu'on lui fit

entendre

entendre quelque Concert, qu'on le menât à la Comedie, qu'on luy fit un repas magnifique, s'occuperoit de tous les objets agréables qui se presenteroient à ses yeux, voudroit s'y arrêter, se plaindroit de la dureté de ses Juges, qui ne voudroient pas le lui permettre, & rejetteroient bien loin une aussi impertinente demande ? Ce que nul criminel ne feroit dans une pareille occasion, n'est-ce pas justement ce que nous faisons ?

III. Reflexion.

Si le moment de nôtre mort nous étoit connu, on pourroit sur quelque prétexte spécieux excuser ce prodigieux éloignement qu'ont les Hommes d'y penser ; il sera assez-tôt, diroit-on, d'y songer, quand il sera proche ; un an, un mois, quelques jours avant que ce terme

fatal arrive ne ſuffiront-ils pas pour s'y préparer ; pourquoy tant s'inquiéter pour un avenir qui eſt encore bien éloigné ? Mais il n'en eſt pas ainſi ; perſonne ne ſçait l'année ny le jour de ſa mort, ny la maniere dont elle arrivera, ſi ce ſera cette année ou l'année qui ſuivra celle-cy ; ſi ce ſera dans un mois, dans un jour, ou dans une heure ; ſi elle ſera ſubite & imprévûë, ou ſi ellé ſera la ſuite d'une longue maladie. C'eſt donc un devoir eſſentiel de penſer ſerieuſement à nôtre mort, & de nous tenir prêts quand elle arrivera : on ne ſçauroit négliger un ſoin ſi important ſans manquer à cette vigilance ſi recommandée aux Chrétiens, & ſans oublier le reſpect qu'on doit aux advis ſi ſouvent réïterez du Saint Eſprit, & aux Conſeils de Jeſus-

Christ répétez en tant d'endroits de son Evangile : à quoy se rapportent tant de peintures qu'il nous y fait de la mort, en la représentant tantôt comme un voleur qui pour faire sûrement son coup, prend le tems où l'on est le moins sur ses gardes ; tantôt comme un pêcheur qui jette subtilement sa ligne & enleve un poisson, lorsque ne se défiant de rien il nage sans crainte avec les autres ? Que prétend-il nous enseigner par la parabole des Vierges, dont les unes sont prêtes, les autres sont surprises à l'arrivée imprévûë de l'Epoux ; ou par celle du Pere de Famille, qui ne sçachant pas l'heure que les voleurs doivent venir percer la muraille de son logis, veille toute la nuit plein d'inquiétude & de crainte ; ou enfin par celle du Serviteur fi-

delle qui veille en attendant que ſon Maître revienne des nôces, prêt à lui ouvrir la porte au moment qu'il y frappera ? Tout cela ne tent-il pas a exciter nôtre vigilance & à nous prémunir contre les ſurpriſes de la Mort.

IV. Reflexion.

Une action fâcheuſe, embaraſſée, & dans laquelle il faut être attentif à pluſieurs circonſtances, rarement réüſſit du premier coup, il faut s'y exercer auparavant. Bien mourir, c'eſt le chef d'œuvre de la ſageſſe Chrétienne ; c'eſt l'action de la vie la plus difficile, où il faut ſatisfaire a un plus grand nombre de devoirs, & employer une plus grande attention : comment s'en tirer avec ſuccés, ſi on n'y a jamais penſé ? La Mort décide de tout, on n'en revient ja-

mais ; la faute qu'on y commet eſt une faute irréparable. De quelque côté que tombe l'arbre, dit le Sage, ſoit qu'il tombe au Septentrion, ſoit qu'il tombe au Midy, il y reſtera. Quel ſoin, quelle application ne doit-on pas apporter, pour ſe procurer une bonne mort, & prévenir une mort funeſte ? Nous nous piquons tous de prudence & de ſageſſe à prendre de juſtes meſures dans nos affaires; eſt-il une affaire plus importante que celle-cy, où une negligence, une ſurpriſe peut nous perdre ſans reſſource ? Pourquoy nous diſpenſons-nous d'y donner tous nos ſoins ?

II. POINT.

LE Second Point, ſera de conſidérer ce qui arrive or-

dinairement avant la Mort. La maladie augmente, les accidens deviennent plus fréquens & plus facheux ; les sens sont accablez, toutes les puissances affoiblies ; à peine peuvent-elles faire leurs fonctions les plus ordinaires : le peu de tems que le malade peut avoir est occupé par la visite des Médecins, par les remedes qu'il faut prendre, par la disposition qu'il faut faire de ses biens.

Quelle imprudence de renvoyer, lorsqu'on est en santé, l'affaire de son salut, a un tems si court, si embaraſſé, & si peu propre pour y vaquer avec l'attention qu'elle demande. L'esprit tout occupé de la maladie qui accable, peut à peine former des pensées qui soient suivies ; comment s'en servira-t'on pour faire les Actes essentiels des

Vertus Chrétiennes, dont on n'a jamais appris la pratique.

Mais quand le malade abandonné des Médecins eſt convaincu que ſa fin eſt proche & inévitable ; s'il a continué juſqu'à cette heure de vivre dans le déréglement, qui pourroit exprimer les peines dont il eſt tourmenté, & les horreurs dont ſon ame eſt aſſiégée ? Si la ſeule penſée de la Mort quoique apperçûë de loin ne laiſſe pas de troubler la joye & les plaiſirs d'un homme qui ſe repoſoit tranquillement à l'ombre de ſes richeſſes, que ne fera point la préſence de la Mort même ? Une infinité de penſées afligeantes déchirent cette ame infortunée. D'un côté c'eſt cet entier dépoüillement de tout ce qu'elle aimoit ; car on ne perd point ſans douleur, ce qu'on aimoit

avec attache ; d'un autre côté, c'eſt le ſouvenir d'une vie paſſée dans le crime, dans la vanité, dans l'oubli de Dieu, dans l'indifference pour ſon ſalut : icy c'eſt le mauvais uſage qu'elle a fait de tant de moyens faciles, de tant d'occaſions favorables, de tant d'inſpirations, d'avertiſſemens, de bons exemples, qui n'ont ſervi qu'a endurcir ſon cœur, & qu'à le conduire enfin à l'impénitence : là c'eſt le regret d'avoir ſi mal employé le tems qui lui avoit été donné pour travailler à ſe ſanctifier, tant d'heures paſſées dans une molle oiſiveté, ou dans des occupations criminelles ; de toutes ces heures elle n'en demande qu'une, & elle lui eſt refuſée : c'eſt enfin l'incertitude de ſon ſort qu'on va décider pour le Ciel ou pour l'Enfer ; ou ſera-

t'elle dans un moment : avec les Anges ou avec les Demons ? Sera-t'elle heureuſe éternellement, ou éternellement malheuſe ? Ajoûtez à cela les frayeurs, les vains & tardifs ſcrupules dont les Démons s'efforçent de l'épouventer ; ces malins Eſprits par un déteſtable artifice avoient ſçu durant ſa vie lui inſpirer le relâchement, lui diminuer la laideur du péché, lui en ôter l'horreur ; ils font maintenant tout le contraire ; ils groſſiſſent ſes pechez, ils les multiplient, ils lui font une peinture affreuſe des Jugemens de Dieu, ils le lui font voir comme un Juge cruel, implacable, ſans miſéricorde, pour le précipiter dans le déſeſpoir.

Voilà une partie des choſes qui arrivent à la Mort du Pécheur : celle des Juſtes eſt bien

differente : comme elle eſt prétieuſe devant Dieu, elle eſt auſſi douce pour l'homme ; la triſteſſe & toutes ces autres peines d'eſprit, qui comme autant de furies s'appliquent à tourmenter l'ame d'un méchant, n'oſeroient approcher du lit de l'homme de bien, qui meurt dans la grace du Seigneur. Seroit-il tourmenté par la vûë de ſes pechez ? Il les a effacez par ſes larmes : ſeroit-ce par le ſouvenir du tems perdu, des inſpirations rejetées, des occaſions de ſe ſanctifier négligées ? Il les a toutes miſes à profit ; toute ſa vie n'a été employée qu'à pratiquer la vertu, qu'à amaſſer des mérites : craindroit-il le jugement ? Il aime le Juge, & la Charité en ſe rendant maîtreſſe de ſon cœur en a banni la crainte.

Choiſis maintenant mon ame

de quelle mort tu veux mourir; détermine toy, il eſt temps de prendre ton parti; mais ſi tu veux mourir de la Mort des Juſtes, il faut te réſoudre dés-à-preſent à vivre de la Vie des Juſtes.

III. POINT.

JE conſidéreray ce qui arrive aprés la mort. Le corps privé de vie demeure étendu ſur une paillaſſe: dés ce moment il commence à ſe corrompre; bientôt on n'en pourra plus ſouffrir l'horrible puanteur, on ſe hâte de le couvrir de terre, tant il fait horreur: quelque cher que fut le défunt, dans quelque haut rang qu'il fut placé, quelque accomplie que fut ſa perſonne: on envelope promtement ſon cadavre dans un chetif linceul,

on le porte avec empreſſement au lieu où il doit achever de pourrir. Là pour couche il aura des vers, & des vers pour couverture ; c'eſt à leur diſcretion & a un éternel oubli qu'on va l'abandonner. Voilà la deſtinée qui attend la plus belle vie, la plus éclatante, la beauté la plus parfaite, la mine la plus haute, le port le plus majeſtueux, le corps le mieux formé. Voilà quelle ſera la deſtinée de ce corps que j'idolâtre : ha ! Je le traiterai d'une maniere qu'il n'aura pas la force d'entraîner avec lui mon ame dans le feu Eternel.

L'ame dans l'inſtant même qu'elle quitte ſon corps eſt préſentée au Tribunal de Jeſus-Chriſt pour être jugée ; il faut qu'elle y rende un compte exact de toute ſa vie ; on l'exige d'elle

avec

avec la derniere rigueur ; on ne lui fait pas grace d'une ſeule parole oiſive ; tout eſt examiné, tout eſt peſé, rien n'échape à la lumiere du Juge, ou à l'animoſité des accuſateurs. Je conſidéreray attentivement les diverſes procedures de cet effroïable Procés, de cet équitable, mais terrible Jugement ; je tremble-ray à ſon ſeul ſouvenir, à ſon ſeul nom, à l'exemple de grands Saints, qui n'ayant pas d'auſſi juſtes ſujets que moy d'en apprehender les ſuites, paliſſoient d'effroy à la ſeule penſée qu'ils s'en formoient ; & puiſque je ne puis pas douter que je ne doive bien-tôt ſubir ce jugement, je veilleray ſur ma conduite avec tant de circonſpection, je feray toutes mes actions avec une intention ſi pure, que je n'en rougirai point, lorſqu'elles ſe-

ront expoſées aux yeux du Souverain Juge.

Je finiray cet Exercice par un Colloque addreſſé à JESUS-CHRIST en Croix ; en lui demandant par les mérites de ſa Paſſion & de ſa Mort, de m'accorder la grace de ſi bien vivre à l'avenir, que j'obtienne enfin une bonne Mort, & une Sentence favorable dans le Jugement particulier, qui la ſuivra.

PATER NOSTER &c.

QUATRIE'ME EXERCICE;

DU JUGEMENT UNIVERSEL.

IL faut ſuppoſer d'abord deux véritez de Foi : la premiere qu'il y aura à la fin du Monde un JUGEMENT DERNIER, où tous les Hommes comparoîtront devant JESUS-CHRIST le Juge Souverain des vivans & des morts ; que la Providence de Dieu y ſera pleinement juſtifiée, tous les réprouvez demeurant convaincus que les ſecours ne leur ont point manqué pour ſe ſauver, & que c'eſt par leur pure faute qu'ils ſont damnez.

La Seconde vérité de Foy. Que le Jugement dernier, pour ce qui eſt de la Sentence qu'on

y portera, ne différant en rien du Jugement particulier rendu à chacun à l'heure de sa mort, il sera infiniment plus terrible par l'appareil & les circonstances qui l'accompagneront. C'est ce qu'on pourra méditer utilement dans l'Exercice suivant.

L'Oraison Préparatoire à l'ordinaire.

Le Premier Prélude, ou la Construction du lieu. Je me représenterai prés de Jérusalem joignant la montagne des Oliviers la Vallée de Josaphat, une multitude innombrable d'hommes qui y sont rassemblez, & qui attendent en tremblant la venuë du Juge, & l'ouverture du Jugement universel.

Le Second Prélude. Je demanderai la grace de concevoir vivement tout ce qu'a de terrible ce grand jour, & de régler

ma vie d'une maniére si Chrétienne, que je merite de m'y trouver parmi les Prédestinez.

I. POINT.

JE considererai ce qui est raporté dans l'Evangile de la fin du monde ; l'aveuglement des Hommes qui vivront pour lors, & qui sans penser au renversement de l'Univers tout prest d'arriver, s'occuperont de leurs affaires temporelles, & se donneront à leurs plaisirs avec la même tranquillité qu'on le faisoit du tems de Noé à la veille du Déluge.

L Les Cieux, ces vastes globles qui renferment le Monde inférieur, s'ébranleront ; le Soleil & la Lune s'obscurciront, les Etoiles tomberont du Ciel ; les Elémens se confondront com-

me les humeurs se confondent dans un corps malade.

II. Il y aura dans l'air de furieuses tempêtes accompagnées d'éclairs, de tonnerres, & de foudres horribles, avec des Orages si violents, qu'ils déracineront les forests, & transporteront les montagnes.

III. La mer agitée jusqu'au fond de ses abîmes fera entendre des mugissemens effroyables, & rompant toutes ses digues, elle innondera & submergera toutes les terres voisines.

IV. La terre tremblera par de si grandes secousses, que les édifices seront renversez, les rochers se briseront, & voleront en éclats. Les bêtes sauvages chassées de leurs cavernes viendront dans les habitations des hommes pour s'y retirer, & les hommes forcez de quitter les

villes se réfugieront dans les forests & dans les campagnes, sans y trouver de sureté.

V. Un mal si général sera suivi d'un ravage encore plus grand. L'embrasement universel surviendra, qui consumera tout ce qui avoit échapé aux autres fleaux : Un *déluge de feu* inondera la Terre, & la couvrira de tous côtez, comme elle fut couverte par les eaux du tems de Noë ; rien ne sera épargné, Villes, Forests, Campagnes, Maisons, Meubles, Richesses, tout sera donné en proye à son invincible Activité.

Un Prince justement irrité par la révolte d'un sujet ingrat non seulement prononce contre lui un Arrest de mort ; mais encore il fait raser ses maisons, ravager ses campagnes, pour punir ce coupable dans sa person-

ne, & dans tout ce qui lui appartient. C'eſt ainſi que Dieu en uſera au jour du Jugement. Sa colére éclatera contre les Pécheurs, & contre toute les Créatures qui auront ſervi d'inſtrumens à leurs péchez. Durant tant de Siécles, qui ont paſſé depuis le commencement du Monde, les Hommes ont fait ce qu'ils ont voulu; ça été leur tems. Dieu les a cependant ſupporté avec une patience incroyable, attendant toûjours qu'ils fiſſent pénitence. Mais il s'eſt réſervé un jour où ſa patience cédera la place à ſa Juſtice. C'eſt le jour de ſes vengeances, jour de calamité & de miſéres, jour où par un Jugement déciſif il rendra à chacun ce qu'il mérite. Son indignation retenuë pendant tant de Siécles ſe fera ſentir, & comme un torrent im-

pétueux, qui a rompu ſes digues, elle ſe répandra avec violence.

O Dieu des vengeances, Dieu ſi terrible ! D'où vient que je vous crains ſi peu, & que je compte pour rien d'attirer ſur moi vôtre colére ? Ah ! Seigneur pénétrez mon cœur d'un ſentiment de crainte ſi vif, que je n'oſe jamais vous offenſer.

II. POINT.

APRE'S que l'embraſement général aura purifié le Monde, on ſonera de la Trompette dont parle l'Ecriture. Un Ange annoncera la Réſurrection à tous les Hommes ; l'ordre qu'il en donnera ſera porté par tout. Juſques dans les Sépulchres on entendra cette voix : *Morts levez-vous, & venez au Jugement.*

Les cendres de tous les corps ramaſſées de toutes parts par le miniſtére des Anges ſeront portées dans la Vallée de Joſaphat. Dieu par ſa vertu toute-puiſſante en formera de nouveau des corps : chacun aura le ſien propre, & le même qu'il avoit autrefois. Les Ames tirées des lieux où elles étoient rentreront chacune dans leurs corps & les ranimeront.

Avec quelle horreur l'ame d'un réprouvé rentrera-t'elle dans le ſien ; dans un corps, qu'elle a ſoüillé de tant de crimes. Avec quelle rage lui communiquera-t'elle les peines qu'elle ſouffre pour vanger celles qu'il luy fera ſouffrir de ſon côté !

Mais l'Ame d'un Prédeſtiné, de quelle joye ne ſera-t'elle pas remplie en retrouvant ſon corps

ſanctifié par la Grace, & conſacré par la Pénitence, & par l'exercice des bonnes œuvres. Quelle conſolation pour elle de l'avoir mortifié, de l'avoir tenu dans la ſervitude ! Avec quelle ſatisfaction le reprendra-t'elle, pour lui communiquer l'immortalité, & joüir en ſa compagnie d'un bonheur complet !

Les Hommes ainſi reſſuſcitez ſe trouveront mêlez, les Réprouvez parmi les Elûs. Mais les Anges les démêleront, & les placeront en des lieux ſéparez : les Juſtes mis à la droite, commençant à ſe ſervir de l'agilité de leurs corps s'éléveront doucement en l'air pour aller au devant de Jeſus-Chriſt ; pendant que les Réprouvez attachez à la Terre par le poids de leur corps demeureront immobiles dans la place où ils ſeront.

Quelle envie, quelle rage, quel déſeſpoir ne reſſentiront-ils pas en comparant leur état avec celui des Prédeſtinez ? Mais de quelle conſolation ne ſeront pas remplis les Elûs en voyant qu'ils ſont délivrez du ſort des réprouvez, & que leur Rédempteur approche, pour les tranſporter dans ſon Royaume éternel.

Réſervé à l'une ou à l'autre de ces deſtinées, ne pouvant éviter d'être un jour à la gauche ou à la droite, de me trouver parmy les Elûs, ou parmy les Réprouvez, quel ſujet n'ay-je pas de trembler, incertain que je ſuis ſi j'obtiendray un ſort heureux ? Et dans le choix qui m'eſt offert des deux partis puis-je héſiter ? Puis-je balancer un moment à me réſoudre à travailler pour rendre mon élection certaine & aſſurée par

par la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres ?

III. POINT.

LEs choses étant en cet état sur la Terre, & l'attente du Juge occupant tous les Hommes, les Cieux s'ouvriront tout à coup pour donner passage à Jesus-Christ : Il descendra avec majesté, les Anges paroissant sous la figure humaine, avec des corps pleins de beauté, & tout brillans de lumiére l'accompagneront chacun dans son rang.

Un de ces Anges qui sera du prémier Ordre, portera la Croix, le signe du Rédempteur. A la vûë de ce bois sacré tous les Hommes pleureront, mais pour des raisons fort différentes. Les Réprouvez pleureront, parce

qu'ils ont été ennemis de la Croix, & qu'ils se verront privez pour toûjours des fruits de la Rédemption dont Elle a été l'instrument. Les Elûs verseront aussi des larmes, mais ce sera la consolation qui les fera couler; ils se souviendront avec une joye inexplicable, qu'ils ont aimé, qu'ils ont porté la Croix durant leur vie mortelle; & ils tressailleront d'aise d'entrer en possession de tous les avantages qu'un Dieu crucifié leur a procuré.

Dans l'air à quelque distance de la terre, sur une nuée éclatante de toutes parts sera placé le Tribunal du Juge. Il y aura plus bas & à sa droite un trône pour sa tres-sainte Mere, & à la gauche des siéges pour les douze Apôtres, & sous ces siéges des places pour ceux qui ont

tout abandonné pour suivre Jesus-Christ.

Tel sera l'appareil de ce grand & dernier Jugement : sur quoi je feray cette réfléxion ; que ce second avénement du Fils de Dieu sur la Terre est bien different du premier. Ce n'est plus icy un Enfant doux & aimable, né dans une étable au milieu de la nuit ; un Jesus sujet à nos infirmitez, & déterminé à tout souffrir ; un Pasteur qui cherche sa Brebis égarée pour la reporter dans son bercail ; un Sauveur qui meurt pour les hommes. C'est le lion de Juda, qui fait tout trembler par son rugissement ; c'est le Roy de gloire au seul nom duquel tout fléchit, tout tremble de respect dans le Ciel & sur la Terre ; le vangeur terrible des crimes ; le Juge inflexible des vivans & des morts.

O ! mon ame, hâtons-nous, puisqu'il est encore temps, de nous rendre propice ce Sauveur, pour n'être pas un jour accablez sous les coups de ce Juge inéxorable.

IV. POINT.

LE Jugement commencera par l'ouverture du grand livre, où est écrit tout ce qui s'est jamais fait de bien & de mal. Ce livre, c'est la conscience, dont Dieu levera les voiles pour l'exposer à la vûë & à la connoissance de tous les Hommes rassemblez en ce lieu. Chacun y lira, tout sera découvert, rien ne demeurera inconnu. Dans cette vie l'humilité où le déguisement dérobe beaucoup de choses à la connoissance des autres ; mais alors tout paroîtra

dans un grand jour : penſées, paroles, actions, vices & vertus, crimes & bonnes œuvres, on verra tout cela ſous ſa propre couleur avec toutes ſes circonſtances.

Quel honneur pour Ceux qui auront conſervé leur innocence ſans l'avoir ſoüillée par aucun crime ; ou qui étant tombez, auront lavé dans le ſang de l'Agneau, & expié par la Pénitence les déréglemens d'une vie criminelle ! Quelle gloire pour ceux qui ſe ſeront déclarez en faveur de la Vertu, qui auront ſouffert perſécution pour la Juſtice, qui auront mené une vie conforme à celle de Jeſus-Chriſt ! Leur mérite ſera connu, loüé, récompenſé, à la vûë de tout l'Univers, & ne ſera jamais oublié.

Quelle honte au contraire,

quelle confusion pour les amateurs du Monde, qui en auront suivi les maximes & les déréglemens : leur hypocrisie n'imposera plus à personne ; Ils seront reconnus tels qu'ils sont, gens sans honneur, sans probité, sans conscience, sans Religion.

Les Faits étant avérez, & chacun demeurant convaincu du bien & du mal qu'il aura fait, & informé pleinement des actions des autres, il n'y aura plus qu'à prononcer. Le Juge donc se tournant du côté des Elûs qui seront à sa droite, & les regardant avec un air de bonté qui les ravira : Venez, leur dirat-il, les benis de mon Pere, entrez enfin en possession du Royaume qu'il vous a préparé lui-même dés la création du monde. O joye ! ô consolation ! Que cette parole, que ce moment dédomage avec

usure les Saints de tout ce qu'ils ont fait ou enduré pour Dieu. Il se tournera ensuite du côté des Réprouvez, qui seront à sa gauche, & avec un regard foudroyant qui les consternera, allez maudits, leur dira-t-il, allez dans le feu éternel : il avoit été préparé pour les démons seuls, vous avez mieux aimé les servir que moi, que leur sort soit le vôtre. O ! tristesse, ô ! désespoir. Qui ne voudroit avoir enduré toutes choses, plutôt que d'être frappé d'une telle malediction ?

La Sentence étant portée, l'éxécution suivra de prés. Les Réprouvez seront livrez aux démons exécuteurs de la Justice divine pour être tourmentez éternellement. Ceux-ci se jetteront sur eux avec une fureur inconcevable, ils les entraineront

dans l'abîme, où ils se précipiteront avec eux, pour n'en jamais sortir : l'ouverture du puis de l'abîme sera fermée, le sçeau du Seigneur y sera apposé, & ne sera levé de toute l'éternité.

O Péché que ta malice est grande ! & que les maux que tu traines aprés toi sont épouvantables ! Préservez-moy, Seigneur, du péché par vôtre grace, & ne me faites pas éprouver la rigueur de vos Jugemens.

PATER NOSTER.

CINQUIE'ME EXERCICE;

DE L'ENFER.

DESCENDONS par la penſée dans l'Enfer durant la vie, pour éviter d'y deſcendre réellement & en perſonne aprés la mort. Rien en effet, dit ſaint Bernard, n'eſt plus capable de retenir les Hommes, lorſqu'ils courent avec une impétuoſité brutale vers les objets de leurs paſſions criminelles, que de leur remettre devant les yeux les peines auſquelles ils s'expoſent en cherchant à contenter leurs deſirs effrenez : cette vûë les arrête tout court, & le feu de la Concupiſcence ſe rallentit & s'éteint par la conſidération ſé-

rieuſe de cet autre Feu, qui ne ſe rallentit, & ne s'éteint jamais.

L'Oraiſon Préparatoire à l'ordinaire.

Le Premier Prélude, ou la Conſtruction du lieu. Je me repréſenterai une Foſſe profonde creuſée au centre de la Terre, remplie juſqu'aux bords, d'un feu de ſouffre, dans lequel les Damnez ſont ſubmergez : Ils ſont environnez de ces flâmes, comme les poiſſons ſont environnez de l'eau dans laquelle ils nagent ; ou plutôt comme une éponge au milieu de la Mer en eſt environnée, & pénétrée.

Le Second Prélude, ou la Demande. Je demanderai à Dieu de me donner une appréhenſion vive de ces flammes épouventables ; afin que ſi le motif de la Charité ne fait pas aſſez d'im-

preſſion ſur moi, pour m'empêcher d'offenſer Dieu, j'en ſois du moins détourné par les ſentimens d'une auſſi juſte crainte.

I. POINT.

JE conſidererai d'abord la principale peine d'un Damné, qui eſt celle du Dam. Elle conſiſte dans la privation de la Gloire. Selon ſaint Thomas, cette peine eſt infinie, parce qu'elle eſt la privation d'un Bien infini, qui eſt Dieu. C'eſt ce qui a fait dire à ſaint Jean Chriſoſtome; Que cent mille feux qui uniroient enſemble leur activité, ne feroient jamais autant ſouffrir les Damnez, qu'ils ſouffrent de la ſeule privation de Dieu. La raiſon de cela, c'eſt que Dieu étant la Fin pour laquelle l'Ame

a été créée, il en est aussi comme le Centre, auquel toutes les Puissances de l'Ame tendent avec une inclination incomparablement plus forte que les autres Créatures plus imparfaites ne tendent à leur centre particulier. Tout son bien, tout son penchant est de s'unir à Dieu: Ainsi quand elle s'en voit séparée & éloignée pour toûjours, c'est pour elle un tourment inconcevable. Un membre disloqué ou arraché du reste du corps; l'effort que fait une pierre pour descendre; les agitations que nous voyons dans la flamme qui cherche à se dégager de la matiére pour s'envoler à sa Sphére; Tout cela n'est qu'une foible image du désir infini qui presse l'Ame de retourner à son Principe, & de la peine que lui cause le malheur qu'elle

qu'elle a d'en estre separée. Ah ! Si les Hommes sont si sensibles à la perte d'un bien temporel, qu'ils désiroient & qu'ils avoient droit d'espérer ; quelle sera la sensibilité des Damnez pour la perte irréparable d'un Bien éternel, infiniment aimable, pour la possession duquel ils avoient été créez ?

Cette peine du Dam comprend plusieurs autres peines fort ignominieuses & tres-sensibles : Tel est le banissement honteux auquel sera condamné un Réprouvé. Il sera exilé du Ciel sa Patrie, cette Région délicieuse, & relegué dans une contrée affreuse, le sejour de l'horreur, de la douleur & de la tristesse ; separé de tout commerce avec les Anges & les Saints, frappé d'une excommunication pleine d'infamie, sans esperance d'en

être relevé ; chaſſé du Feſtin du grand Roy, condamné à ſouffrir une faim & une ſoif intolérable ; livré à la tirannie d'une Envie enragée, il connoîtra & verra comme de loin le bonheur dont joüiſſent les Saints, qu'il a pû obtenir, qu'il s'eſt fait un jeu de perdre, & dont il voit la perte irréparable. Quel regret ! Quel deſeſpoir !

II. POINT.

JE conſidereray : L'Enfer, ce lieu d'horreur & de miſére ; La qualité des Réprouvez qui l'habitent ; Et tout ce que ſouffrira un Damné dans ce triſte ſéjour & dans une auſſi déteſtable compagnie.

L'Enfer eſt un Etang de ſoufre enflâmé : c'eſt ainſi qu'il eſt décrit dans l'Apocalypſe. Ce feu

dit ſaint Auguſtin agit d'une maniere prodigieuſe : il eſt ardent ſans éclairer, il penetre ſans diviſer, il brule ſans conſumer. L'Ame, le corps, tout le Damné en ſera embraſé. Ce feu tient du feu élementaire tout ce que celui-cy à d'âpre & de cuiſant, ſans avoir ce qu'il à d'agréable & de rejoüiſſant.

Le feu ne ſera pas la ſeule peine d'un Damné dans ſa priſon : il y ſera accablé d'une infinité d'autres tourmens. L'Ecriture nous les declare par les différens noms qu'Elle leur donne. La faim, la ſoif, les pleurs, le grincement de dents, le glaive tranchant, les vents, les orages, le ver rongueur, les ſerpents, les ſcorpions, les marteaux, le fiel, l'abſynthe : tous ces tourmens figurez par ces differents termes fondront ſur lui.

Voilà donc le magnifique Palais preparé pour ces hommes ſuperbes, qui ont voulu s'égaler à Dieu, & qui trouvoient le monde trop étroit pour les loger : Voilà la demeure delicieuſe deſtinée pour ces temeraires Mortels dont l'impieté ne connoiſſoit ny bornes, ny meſure. C'eſt là, qu'ils ſeront confinez, & qu'ils ſerviront d'aliment éternel à ce feu qui ne s'éteindra jamais.

Mais dans un cachot ſi horrible quelle compagnie auront les Damnez ? Celle des Demons, celle des autres Damnez. Quelle ſocieté que celle des Demons? Ils ſont les ennemis irréconciliables des Hommes depuis plus de ſix mille ans : Ils ſont alterez de leur ſang, & conjurez à leur perte. Leur férocité & leur rage ſurpaſſent la férocité & la

rage des bêtes les plus cruelles. Pleins d'une haine impuiſſante contre Dieu, ils la déchargent ſur les Hommes qui ſont ſes Images ; ne pouvant les détruire, ils les défigurent, ils les tourmentent juſqu'à leur faire déſirer de n'avoir jamais été.

Damnez avec Damnez, quelle compagnie ! Une haine mutuelle les anime les uns contre les autres : Ils ſe ſervent réciproquement de bourreaux. Les Loix de la Nature & de la Raiſon ne ſont plus écoutées dans un lieu où regnent le déſordre & la confuſion. Le Fils s'acharne ſur ſon Pere, le Frere ſe jette ſur ſon Frere, l'Ami s'attache à ſon Ami. L'Amour qu'on s'eſt porté mutuellement ſur la Terre, ſe change là en une haine immortelle : Plus on s'eſt aimé,

plus on se haît, sur tout, si c'est un amour criminel qui a causé la perte de ceux qui s'aimoient.

S'il est triste d'être obligé de passer sa vie en la compagnie d'une personne qu'on n'aime pas, & dont on n'est pas aimé, si l'aversion réciproque qui se met quelquefois dans le Mariage en rend le joug si insuportable ; qui pourra concevoir le tourment des Réprouvez, qui sont condamnez à demeurer ensemble une Eternité, sans cesser de se haïr. O ! Region tenebreuse & remplie d'horreur, qui ne craindra de devenir un de tes malheureux habitans !

III. POINT.

TOus les sens d'un Damné auront chacun leur tour-

ment : Toutes les Puiſſances de ſon Ame, qui lui auront ſervi d'inſtrumens pour pécher auront auſſi leurs peines particulieres. C'eſt le Sage qui le dit : Le Pecheur eſt puni par les choſes mêmes qu'il a employé pour pecher.

Le tourment de la Vuë ſera : 1. La lueur maligne qui ſortira du feu infernal, incapable de recréer, & toute propre a inſpirer l'horreur & la triſteſſe. 2. A cette lumiere pire que les ténebres, ſe montreront des ſpectres effroyables : les Démons paroiſſant ſous des figures de Lions, de Tigres, de Dragons & d'autres bêtes furieuſes, s'élanceront contre les Damnez pour leur donner ſans ceſſe la frayeur de la Mort, & jamais la Mort même. 3. Les corps des Damnez hideux, contrefaits, & qui

ſeront autant de tiſons fumans, n'augmenteront pas peu la peine de la Vuë.

L'ouïe aura à ſouffrir un bruit affreux & diſcordant qui s'élevera de toutes parts, & que formera cette confuſion de voix plaintives, de ſanglots, de clameurs, de blaſphèmes, de maledictions, & de tous ces ſons aigus & perçans dont ces noirs cachots retentiront durant toute l'Eternité.

L'Odorat ſera tourmenté par l'exceſſive puanteur qui s'exhalera tant de la fumée du ſouffre, que des corps des Damnez, dont on ne pourra ſe garentir dans un lieu ſi reſſerré, où l'air ne pourra pénetrer : on ſe ſentira ſuffoquer, ſans pouvoir ni reſpirer ni mourir.

Une faim enragée & une ſoif brulante tourmenteront le Goût

des Damnez, à qui pour tout soulagement on donnera du fiel, de l'absinthe, de l'huile boüillante, qu'on versera sans cesse dans leur bouche desséchée.

Le Toucher, le seul des cinq sens répandu par tout le corps sera tourmenté par le feu dans lequel tout le corps sera plongé. O Pécheur insensé ! Si tu ne peux souffrir durant deux ou trois momens la flamme d'une bougie, comment pourras-tu souffrir durant toute l'Eternité les flammes dévorantes d'un feu infiniment plus vif & plus âpre, qui agira sur tout ton corps, & qui le pénetrera, comme le feu ordinaire pénetre le fer. On ne parle point des foüets, des rouës, & des autres instrumens des supplices, qu'il est probable que la cruauté des Démons mettra en usage pour punir les Pécheurs.

Le tourment de l'Imagination, ſera d'être appliquée invariablement à la repreſentation vive des douleurs des Damnez; ce qui les rendra plus inſuportables, & à former ſans ceſſe des images horribles & accablantes, dont elle ne pourra ſe défaire.

L'Appétit ſenſitif, ſera comme une Mer toûjours agitée par une infinité de déſirs, qui ne ſeront jamais ſatisfaits. La Triſteſſe, le Déſeſpoir, donneront à l'Ame de continuelles ſecouſſes, & la ſubmergeront dans un abîme d'allarmes & de douleur.

L'Entendement ſera tout rempli d'erreurs : toute ſa force, toute ſa vivacité ne ſera employée qu'à pénetrer la grandeur & l'éternité des peines de l'Enfer, & la perte irréparable des biens du Ciel.

La Volonté ſera obſtinée dans ſa malice : Elle regretera ſans ceſſe le bien qu'elle a perdu, & qu'elle ne recouvrera jamais. Elle deteſtera continuellement les maux qu'elle ſouffrira, & dont elle ne pourra ſe délivrer ; elle s'abandonera enfin à l'impatience, à la fureur & au déſeſpoir ; car c'eſt ainſi qu'on punira & que l'on confondra l'eſperance temeraire & préſomptueuſe des Pecheurs, qui ont toûjours differé leur Penitence.

La Memoire aura auſſi ſon ſupplice : Car ce ſera dans ſon ſein que ſe formera le ver de la conſcience qui ne meurt jamais. Ce ver n'eſt autre choſe qu'un repentir plein de rage & de deſeſpoir ; un repentir infructueux & inutile ; un regret ſtérile que l'Ame conçoit d'avoir perdu tant d'occaſions favorables, que la

bonté de Dieu lui avoit offert de travailler à son salut ; d'avoir mépriſé tant de moyens de ſe garentir des malheurs où elle ſe voit tombée ; d'avoir négligé de puiſer dans les tréſors infinis de la Miſericorde de Dieu, pour éviter cette affreuſe pauvreté où elle ſe trouve réduite ; enfin d'avoir fait un auſſi mauvais uſage du tems qui lui étoit donné. Dans le ſouvenir de tant de Graces, de tant de bienfaits, dont le Ciel avoit été prodigue envers cette Ame, & dont elle a abuſé, quelle ſource d'amertume & de deſolation pour Elle !

IV. POINT.

ENFIN ce qui met le comble aux maux que ſouffrent les Damnez, c'eſt que ces maux ſeront

ſeront éternels, ſans diminution, ſans interruption, ſans adouciſſement. Dans l'Enfer, dit ſaint Gregoire, il y aura une mort toûjours vivante, & une fin qui commencera toûjours.

Déplorable ſort des Damnez! La Mort qui dans ce Monde eſt la plus grande de toutes les peines, ils la recevroient comme une grace: l'aneantiſſement, qui fait l'horreur de tout ce qui exiſte, ſeroit à leur égard une faveur: Ils demanderont l'un & l'autre; & l'un & l'autre leur ſera refuſé. Ils ne pourront ny mourir ny être anéantis, parce qu'il faut que la peine & ſon ſujet ſubſiſtent toûjours. Ils ſeront donc immortels ces malheureux dans le feu éternel qui les brulera; le décret de leur condamnation, Dieu, qui l'aura prononcé lui-même, & qui le fait

executer, ne changera jamais. O Eternité ! Qui ne te craindra!

Finissons cet Exercice par une Réflexion, qui en sera le fruit. Etre damné est un si grand malheur, que quand de tous les hommes il ne devroit y en avoir qu'un seul, Tous auroient un juste sujet de trembler. Le nombre des Réprouvez étant si grand, la voye qui conduit à la Vie si étroite & si peu frequentée : le nombre des Elûs étant en comparaison de celui des Damnez comme sont les épis qu'on glane auprès d'une abondante moisson : Comment vivre dans l'indolence, & ne pas ressentir des inquietudes mortelles dans l'incertitude où nous sommes de nôtre destinée, & dans les dangers continuels de nous perdre auſquels nous sommes exposez à tous momens.

Dieu par sa misericorde infinie rempliſſe nos cœurs de sa crainte, & nous préserve des ſupplices de l'Enfer.

PATER NOSTER.

MEDITATION.

DE L'ETERNITE'.

J'AY repaſſé dans mon eſprit les prémieres années de ma vie, & j'ai porté ma penſée bien avant dans l'Eternité : c'eſt ce qui me tient dans une continuelle attention ſur moi-même, & m'engage a examiner ſoigneuſement les ſentimens de mon cœur, & à le purifier ſans ceſſe de tout ce qui pourroit bleſſer les yeux de Dieu. Il eſt certain que rien n'eſt plus efficace, ny plus propre à

nous engager dans la pratique de la Vertu, ou à nous y maintenir, si nous y avons déja fait quelque progrés, que la consideration de l'Eternité. Nous en ferons le sujet de cette Méditation.

La Construction du lieu. Je me placerai entre le Paradis, & l'Enfer : de là levant les yeux en haut, je contempleray la Gloire dont joüissent les Bienheureux ; & les baissant ensuite, je les arrêterai sur l'Enfer, que je verrai rempli de damnez, souffrant des tourmens horribles, qui doivent durer toute l'Eternité.

La Demande. Je prierai Nôtre Seigneur de me faire comprendre toute la force & toute l'énergie de ce mot., ETERNITE', de m'en former dans l'esprit une idée juste, qui pas-

ſant de l'eſprit au cœur, le touche vivement, & y produiſe les effets que la Méditation de cette effrayante parole à ſouvent produit dans les ames.

I. POINT.

JE conſidérerai la longueur & l'étenduë de l'Etetnité. Mille ans dit le Prophéte, ſont devant vous, ô mon Dieu, comme le jour d'hier qui n'eſt plus. L'Eternité n'a point de bornes, elle n'a point de terme où l'on puiſſe arriver; elle eſt ſemblable à un cercle qui n'a point de bout; c'eſt un abîme qui n'a ny fond ny rive. Il n'y a point de nombre qui puiſſe meſurer la durée de l'Eternité. Tout ce qu'on a déja dit des étoiles, du ſable, des goutes d'eau, des atomes, tout cela n'eſt au prix de

l'Eternité qu'un point, qu'un moment, qu'un rien. Si tous les cent mille ans, Dieu recüeilloit une seule larme de celles que Caïn ou Judas versent en abondance, mais inutilement ; & qu'après une révolution de tant de milliers d'années toutes ces larmes conservées & ramassées en un lieu vinssent à former une mer aussi grande que celle qui environne la terre ; ou un déluge tel que fut celui que Dieu envoya du tems de Noé ; ne sembleroit-il pas que l'Eternité seroit déja bien avancée ? Nullement : Elle ne feroit que commencer. Supposons un monceau de bled aussi haut que la plus haute montagne du monde, & qui ait autant de circonférence que de hauteur ; supposons encore que tous les mille ans un petit oiseau en prenne un grain ;

combien se passera-t'il de millions d'années avant que ce petit oiseau soit au dernier grain : il y viendra pourtant enfin, & alors l'Eternité ne sera que commencer. Proposons encore une figure pour aider l'imagination à se former une idée de ce qu'on doit entendre par ce terme d'Eternité. Qu'on remplisse de Livres tout cet espace immense qui est entre la Terre & le Ciel le plus éloigné ; qu'on écrive dans ces Livres depuis le premier feüillet jusqu'au dernier autant de chifres qu'ils en pourront contenir. Aprés qu'un damné aura souffert autant d'années qu'il y a de chiffres dans ces Livres, il n'en sera pas plus avancé pour cela dans l'Eternité, Elle ne sera encore que commencer. Qui pourra donc endurer des maux si horribles, &

les endurer durant toute l'Eternité !

IV. POINT.

CONSIDEREZ la difference qu'il y a entre l'Eternité de la Gloire, & l'Eternité des peines. Mille ans de bonheur ne ſont pour les bien-heureux qu'un moment : mais un moment de peines, ce ſont mille ans pour les damnez. Cependant l'Eternité eſt égale en elle-même. Il y a plus de cinq mille ans que Caïn eſt tourmenté en Enfer ; Et le feu qui le brule, en eſt-il moins vif ? A-t'il perdu quelque choſe de ſa force ? N'eſt-il pas auſſi ardent que le premier jour qu'il fut allumé ? Dans ce moment même, que vous le conſiderez au milieu des flammes, ſon ſupplice ne fait

que commencer ; & si dans mille ans il y a encore des hommes qui fassent les mêmes considérations, que vous faites aujourd'hui, le supplice de ce malheureux ne fera toûjours que commencer. Si donc chaque heure lui paroist un Siécle, que luy doit paroître tout l'espace immense de l'Eternité ?

Il y a plus de seize cens ans que le bon Larron est dans la gloire ; qu'il goûte les plaisirs du Paradis, dont JESUS-CHRIST étant encore attaché à la Croix lui promit une promte joüissance. S'il nous étoit permis de l'interroger sur son bonheur, il nous répondroit, qu'il ne croit pas qu'il y ait plus d'une heure que sa félicité a commencé. Les joyes du Ciel naissent sans cesse, & ne meurent jamais ; elles sont toûjours nouvelles, & font que

dans ce lieu de délices les jours, les années & les siécles s'écoulent avec une rapidité inconcevable. Le propre de la douleur étant d'allonger les moments, comme le propre du plaisir est d'accourcir les années. Si vous avez été quelquefois tourmenté de quelque mal aigu, de quelque douleur violente, de la colique, de la goute, ou de la pierre; Souvenez-vous de quelle longueur vous paroissoit une nuit, une partie d'une nuit, une heure, une demie-heure ? Avec quelle impatience vous attendiez le jour dans l'espérance, qu'il vous apporteroit quelque soulagement ? Qu'est-ce qu'une nuit passée dans les douleurs de la gravelle, qu'est-ce qu'une heure d'une migraine un peu forte, si on la compare avec l'Eternité des tourmens de l'Enfer ? Com-

ment passerez-vous cette affreuse nuit, qui ne sera jamais suivie du jour? Vous vous tournerez tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, & vous ne trouverez que peine, que douleur, qu'un feu cuisant. A tous les momens, vous demanderez quelle heure il est, & si le jour paroîtra bientôt; vous le demanderez éternellement, & inutilement; le jour ne paroitra point. Quelle nuit qu'une nuit éternelle! Durant laquelle un malheureux éprouvera, non les atteintes passageres d'un mal douloureux, mais les pointes de tous les maux que renferme l'Enfer sans espérance d'en être jamais délivré. Encore une fois, que pensez-vous d'une si longue nuit? Vous semble-t'il qu'elle mérite que vous fassiez quelque démarche pour éviter d'y tomber?

Considérez de quel regret un damné sera rongé, lorsqu'il viendra à comparer l'Eternité du bonheur, qu'il a perdu, avec l'Eternité des supplices qu'il endure. Ecoutez-le, qui s'écrie du milieu des flammes : O Ciel, Palais éclatant de lumiére, je ne vous verrai jamais ? O repaire de dragons, caverne remplie de serpens, vous serez donc ma demeure pour toûjours ? O splendeur de la gloire des bienheureux je ne vous posséderai jamais ! O tenébres épaisses & palpables vous m'environnerez toûjours ! O aimable societé, dans laquelle j'aurois pû vivre heureux, si mon aveugle folie ne m'en avoit rendu indigne, vous ne me compterez jamais parmi les Elûs ! O démons, horribles créatures, spectres difformes & effrayans, je serai donc toûjours avec

avec vous, je vous aurai donc toûjours devant les yeux ! O ſource inépuiſable de délices, ô torrent de volupté qui ne tarira jamais, où les bienheureux puiſeront ſans ceſſe de nouveaux plaiſirs, je n'approcherai jamais mes lévres de vos eaux pures & délicieuſes : Je ſuis hélas ! Plongé dans un étang de feu & de poix, qui brule mes entrailles, & deſſèche ma langue. O lit du vray Salomon comment vous ai-je changé contre une couche de charbons ardens ! O Dieu ! O Dieu ! que j'ay perdu ! Je l'ay perdu comme mon Souverain bien, & je le retrouve comme l'auteur de tous mes maux. Malheur à moi ! Quoi cent millions d'années de tourmens ne ſuffiront pas pour ſatisfaire à ſa Juſtice ? Aprés tant de Siécles mes peines ne finiront pas ? O ! mau-

dit plaisir, c'est toi qui me fais souffrir maintenant des peines inconcevables. Déteſtable ambition ! C'est toy qui me réduis à cette honteuse misére. Desir inhumain de vengeance, haine insatiable ! Vous m'avez enivré du sang de mes ennemis, & maintenant vous livrez le mien aux démons, qui le boivent à longs-traits. O mes folles amours, ô honteux attachement ! Vôtre feu impur entretient celui qui me brulera éternellement. O ! exécrables compagnons de mes débauches, ce sont les liaisons criminelles que j'ai eu avec vous, qui ont fourni de matiere aux fers qui me tiennent enchaîné dans ce cachot, & qui m'accablent sous leur pesanteur. Que ne suis-je resté dans le néant, & pourquoi en ay-je été tiré ? Que mon berceau n'a-t'il été

mon tombeau ? Pourquoy les Astres qui ont présidé à ma naissance, n'ont-ils pas versé sur les prémiers momens de ma vie, leurs influences mortelles ? Que n'ay-je été foudroyé au sortir du sein de ma mere ? O terre ! Pourquoi ne t'es-tu pas entrouverte pour m'engloutir le prémier jour que je vis la lumiere? Infortuné que je suis ! Quoi mes cris seront inutils : Ils ne te toucheront point Dieu inéxorable, mais juste ? Malheur à moi ! Toûjours crier, toûjours souffrir, toujours enrager, & jamais ne mourir.

III. POINT.

CONSIDEREZ, que quelque longue que soit la vie de l'homme sur la Terre, ce n'est qu'un moment, si on la

compare avec l'Eternité. Car enfin, qu'eſt-ce que ſoixante, que ſoixante & dix, que quatre-vingt & que cent ans ? (Mais combien d'hommes arrivent juſques-là.) Qu'eſt-ce que mille ans, que cent mille ans, mis en parallele avec l'Eternité. Il n'y a nulle comparaiſon à faire entre ce qui eſt infini, & ce qui eſt fini. N'importe, je vous permets de vous faire dans ce monde un bon-heur tel qu'il vous plaira; goutez, j'y conſens, tous les plaiſirs, dont vôtre imagination vous pourra fournir l'idée; ſoyez grand, ſoyez puiſſant, commandez à toute la Terre, que vos tréſors ſe groſſiſſent de ceux de tous les Rois de l'Univers; regorgez d'honneurs, de dignitez, de talens; joüiſſez paiſiblement de tous ces biens durant cent ans, il vous faudra enfin les quit-

ter, la mort vous les enlévera, & alors cette longue ſuite de proſpéritez & d'années vous paroîtra un Songe : la vuë de l'Eternité où vous commencerez d'entrer fera évanoüir tout cela. Et que vous auront ſervi & ces plaiſirs, & ces grandeurs, & ces richeſſes, s'il vous faut paſſer cette Eternité au milieu des tourmens ? Que vous aura ſervi cette vie délicieuſe qui n'aura duré qu'un moment, ſi elle eſt ſuivie d'une mort éternelle ? Enfin que vous aura ſervi d'avoir été le maître du monde, ſi vous venez à perdre vôtre ame pour toûjours ?

Arrêtez-vous un peu à conſiderer la prodigieuſe différence qui ſe rencontre entre ces deux Eternitez de bonheur & de malheur ; & déplorez l'aveuglement de tant d'hommes, qui font ſi

peu de cas de l'une & craignent si peu l'autre, qu'ils n'y pensent presque jamais. Ils font plus: ils regardent l'une & l'autre avec la même froideur, que s'ils n'y avoient aucun interest, & ils ont si peu d'empressement pour les biens éternels, qu'ils se les laissent ravir, sans s'en inquiéter beaucoup; ils les échangent contre un leger avantage temporel; ils les vendent pour un plaisir passager, pour un interest de rien. Redites donc souvent cette parole si familiére à de grands Saints: O moment d'où dépendent mon bonheur, ou mon malheur éternel! Toute la vie de l'homme n'est qu'un moment, un point imperceptible, un instant qui n'a pas plutôt commencé, qu'il est déja fini. Cependant c'est de ce moment, de ce point, de cet instant que dépend l'Eternité.

IV. POINT.

CONSIDEREZ que le propre de l'Eternité bien-heureuse, est de rendre les biens, dont elle donne la joüissance, plus touchans & plus précieux, qu'ils ne le sont en eux-mêmes, & à les considérer séparez de l'Eternité : au lieu que l'Eternité malheureuse rend les maux qu'elle renferme infiniment plus grands, & plus insuportables, qu'ils ne le seroient sans elle. La raison de cela ; c'est, 1. Parce que l'Eternité communique sa nature & ses propriétez au bien & mal ; en sorte que ce bien & ce mal deviennent infinis comme elle. Plus l'existence des choses a de durée, plus ces choses sont considérables ; d'où il s'ensuit, que les biens &

les maux qui durent éternellement, ſont bien d'une autre conſéquence que les biens & les maux qui finiſſent. 2. C'eſt que l'Eternité bien-heureuſe réunit, & ramaſſe ſous un même objet tous les biens dont les Elûs doivent joüir éternellement ; chaque inſtant leur repréſentant tous les biens dont ils joüiront ſucceſſivement, avec l'aſſurance où ils ſont de ne les jamais perdre. L'Eternité malheureuſe produit le même effet dans les Réprouvez, par rapport aux maux ; elle les raproche, & les raſſemble ; elle leur fait reſſentir tout à la fois les maux de l'Eternité entiére. Un damné ne pourra jamais ôter de ſa penſée, ny effacer de ſon imagination ce mot ETERNITE'.

Malheur à moi (s'écriera-t'il

dans l'excés de ſes peines) malheur à moy, le feu qui me brûle ſera éternel : malheur à moi ! la faim que j'endure ſera éternelle : malheur à moi ! La ſoif dont je ſuis deſſéché ſera éternelle : malheur à moi ! Ce cachot tenebreux, où je ſuis enfermé ne s'ouvrira jamais. Malheur à moi ! La Viſion horrible des Démons ſera éternellement mon ſupplice. Malheur à moi ! Malheur à moi éternellement.

V. POINT.

CONSIDEREZ, que l'une où l'autre de ces deux Eternitez vous attend : il n'y a point de milieu, où vous ſerez éternellement heureux, ou éternellement mal-heureux : vous joüirez de la vuë de Dieu du-

rant toute l'Eternité, où vous ſerez tourmenté durant toute l'Eternité avec les Démons; c'eſt une vérité que la Foy enſeigne. Je l'imprimerai cette vérité bien avant dans mon ame, je la méditerai jour & nuit; ſur tout, quand j'entendrai ſonner l'horloge, je dirai: voilà une heure qui ſera heureuſe pour pluſieurs ames, qui entrent maintenant dans le Ciel, pour y joüir d'une félicité éternelle, parce qu'elles ont haï le peché, & aimé la vertu: mais hélas que cette même heure va être mal-heureuſe pour un nombre infini d'ames qui tombent en Enfer pour y être tourmentées éternellement, parce qu'elles ont aimé le peché & haï la vertu. Combien y en a-t'il parmi ces ames infortunées, qui ont bien moins offenſé Dieu

que je n'ay fait ; qui ont pleuré leurs péchez bien plus amérement que je n'ay pleuré les miens : qui ont plus fait de bonnes œuvres que je n'en ferai peut-être jamais.

COLLOQUE. Vierge sainte, Marie Mere de mon Dieu, secourez vôtre Serviteur lors qu'il sera aux prises avec l'Eternité ; ne m'abandonnez pas dans ce moment terrible, moment duquel dépend mon bonheur, ou mon malheur Eternel.

PATER NOSTER &c.

APRE'S avoir examiné les obstacles de nôtre Salut, qui sont les Pechez, & avoir tâché de les détruire ; il faut maintenant songer à l'établir par des moyens solides. C'est

par la Pratique de toutes les Vertus, & par l'Imitation exacte de la Vie du Sauveur, lequel eſt venu en ce Monde, pour nous ſervir de modelle : & c'eſt à quoy ſerviront les Exercices ſuivans.

SIXIE'ME

SIXIE'ME

EXERCICE;

DE LA CONQUESTE DU Royaume de JESUS-CHRIST

L'ORAISON Préliminaire à l'ordinaire.

Prémier Prélude, ou la Construction du lieu. Je me repréſenterai Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST parcourant durant les trois derniéres années de ſa Vie les Villes & les Bourgades de la Paleſtine ; entrant dans les Synagogues, dans les maiſons ; paroiſſant dans les places publiques, dans le Temple ; prêchant par tout les Véritez du Salut, annonçant le Royaume de Dieu, invitant tout le monde à le ſuivre.

Le Second Prélude. Je demanderai à Dieu la Grace de me rendre attentif à sa voix, d'y être docile, & de me porter avec promtitude à le suivre, dés qu'il m'appellera.

I. POINT.

IMAGINONS-nous, 1. Que Dieu ayant reduit toute la Chrétienté en une seule Monarchie, il a choisi lui-même le Roy qu'il veut donner à ce vaste Empire. Que ce Prince possede toutes les qualitez qui le peuvent rendre digne du plus haut rang qui fut ou qui sera jamais : Que c'est un Prodige de sagesse, de valeur, de magnanimité ; aimant passionément ses sujets, & tout occupé à faire leur fortune & à les rendre heureux. Qu'un tel Prince a con-

voqué ſes Sujets dans une Aſſemblée générale des Etats de ſon Royaume ; & Qu'il leur parle en ces termes.

Mes Sujets, J'ai réſolu de déclarer la guerre à toutes les Nations qui ne ſont pas encore profeſſion du Chriſtianiſme, dans le deſſein de les ſoumettre à la Loy de l'Evangile. Je vous invite tous à me ſuivre dans une auſſi glorieuſe expédition. Je veux la faire en perſonne, marcher à la tête de mon Armée, & partager avec elle tous les haſards, & toutes les fatigues de cette guerre. Comme j'exige de ceux qui ſerviront ſous moi qu'ils faſſent leur devoir, Auſſi ne prétends-je pas être exemt de rien. Je ſerai le prémier dans toutes les Occaſions, & je donneray l'exemple à tous. Je combatray comme un ſimple Soldat ; Je

m'offrirai aux coups ; J'endureray la faim & la ſoif, le froid & le chaud ; Je veillerai la nuit, je fatiguerai le jour. Au reſte je déclare que je ne prétend rien dans le butin qu'on fera ſur l'Ennemi, Je l'abandonne entiérement à ceux qui auront combatu ; la ſeule choſe que je me réſerve, c'eſt la gloire de le diſtribuer. Mais auſſi quand il faudra le partager, je n'aurai égard qu'au mérite & au ſervice ; à proportion qu'un chacun ſe ſera plus diſtingué dans le combat, qu'il m'aura ſuivi de plus prés, il aura une plus grande part dans la diſtribution des dépoüilles.

A une propoſition ſi raiſonnable faite par un Roi ſi accompli, quelle réponſe doit-on préſumer que feroient des Sujet fideles & pleins de cœur ? Sans doute qu'ils

s'offriroient tous pour suivre leur Roi par tout où il voudroit les conduire, & qu'il n'y en auroit aucun qui ne s'empressast a lui marquer l'ardeur qu'il auroit pour son service.

Que si neantmoins il s'en trouvoit quelqu'un, qui peu touché du discours & de l'entreprise du Prince refusast de s'engager ; aimant mieux mener une vie oisive, & demeurer dans une condition obscure, que de s'élever à une haute fortune qui lui couteroit quelque travail : de quels yeux seroit-il regardé dans l'Assemblée ? N'est-il pas sûr que tout le monde le blameroit hautement ; qu'il tomberoit dans le mépris, & qu'il seroit tenu pour un lâche & pour un homme indigne de vivre, & de servir sous un si grand Chef ?

Ce Roy, si grand, si géné-

reux, si rempli de perfections, c'est JESUS-CHRIST, le Fils Unique de Dieu, Egal & Consubstantiel à son Pére, Dieu & Homme, nôtre Sauveur. Il est descendu du Ciel dans le dessein de conquérir le Royaume de la Gloire non pour lui, mais pour Nous. En effet comme Dieu, il en est le Seigneur; & entant qu'Homme, il en est en possession dés le prémier moment de sa Conception.

Il invite tous les Hommes à partager avec lui les travaux de cette Entrepriſe, en le suivant & en l'imitant. Il les devance par tout, il attaque le premier les ennemis, il reçoit sur lui leurs prémiers trais, il s'expose aux dangers, il ne s'exemte d'aucune fatigue: & toutefois il ne travaille pas pour lui, mais pour ses fideles Soldats: l'avantage

eſt tout pour eux ; il veut que chacun ſoit récompenſé ſuivant les marques qu'il aura donné de ſa valeur & de ſa fidélité.

Y aura-t'il quelque Chrétien aſſez lâche pour refuſer de combatre ſous un tel Chef ? Sous les yeux & aux côtez d'un Roy ſi magnifique ? La guerre eſt glorieuſe & utile ; Je ſuis ſûr de vaincre, la victoire me comblera de gloire & de richeſſes : héſiteray-je de le ſuivre ? Si la raiſon, ſi l'honneur engagent un ſujet à ſuivre ſon Roi dans tous les périls où il ſe jette lorſqu'il marche à la conquête d'un Royaume temporel ; le bon ſens & l'honneur permettent-ils à un Chrétien d'abandonner ſon Roi, ſon Dieu, lorſqu'il l'invite à l'accompagner dans une guerre juſte, utile, glorieuſe ; dont le fruit doit être la conquête d'un

Royaume d'une étenduë ſans limites, d'une durée ſans fin, d'un prix & d'une valeur ineſtimables?

Je ne ſerai pas, ô mon Roi & mon Sauveur un ſujet lâche & infidele, Je vous ſuivrai, je combattrai à vos côtez, je ne vous quitterai point: Vous ſerez témoin des efforts que je ferai pour vaincre, & pour mériter la Courone que vous me tenez toute prête, aprés que j'aurai vaincu par le ſecours de vôtre grace.

II. POINT.

JE conſidérerai Jeſus-Chriſt, & Lucifer, comme deux Chefs ennemis, qui pour former chacun leur Parti, invitent les Hommes à s'enrôler ſous leurs étendars.

Lucifer paroît d'un côté. C'eſt dans la plaine de Babilone, qui ſignifie confuſion. Il eſt élevé ſur un Siége entouré de flâmes & de fumée ; préſentant une figure horrible & effrayante. Il appelle d'une voix de tonnerre tous les Démons, & leur tient ce diſcours. Compagnons de mes malheurs, Miniſtres de ma vengeance, Ecoutez les ordres de vôtre Prince. Ma volonté eſt d'attirer à moi tous les Hommes, & de les ſoûmettre à mon Empire. C'eſt pourquoi répandez-vous dans tout le monde, rempliſſez-le de filets, tendez par tout des piéges, n'épargnez aucune ſorte de tentations ; que perſonne, s'il ſe peut, ne vous échape : commencez par exciter dans les Hommes une cupidité inſatiable des richeſſes ; inſpirez leur l'ambition, & le déſir des

honneurs, enfin entêtez-les de la grandeur, du faſte, de l'orgueil & des pompes du Siécle : c'eſt là le ſervice que j'exige de vous ; car pour la moleſſe, l'impudicité, la gourmandiſe & les autres vices groſſiers, dés-là que les Hommes ſeront pleins d'avarice & d'orgueil ils y tomberont d'eux-mêmes, ſans y être pouſſez d'ailleurs.

D'un autre côté le Sauveur ſe fait voir dans une belle & riante Campagne prés de Jéruſalem, qui ſignifie, *Viſion de Paix*. Il eſt ſur un Trône modeſte: une beauté mêlée de douceur & de majeſté éclate ſur ſon viſage, ſon air eſt humble & affable, & d'un ton de voix peu élevé, mais grave & touchant, il convoque ſes Apôtres & ſes Diſciples, & leur parle ainſi. Mes Diſciples & mes Fréres

écoutez vôtre Maître & vôtre Dieu. Ma Volonté eſt, que tous les Hommes viennent à moi, & ſe ſoûmettent à mes Loix ; afin qu'ils honorent par là mon Pere, & qu'ils y trouvent eux-mêmes leur conſolation & leur félicité. Allez donc par toute la Terre, enſeignez mes maximes & prêchez mon Evangile à toute ſorte de perſonnes. Commencez par leur inſpirer le mépris des richeſſes, & l'amour de la pauvreté ; la fuite des honneurs, le déſir de l'abjection & de l'humilité. Vous aurez beaucoup avancé à leur égard, ſi vous les conduiſez juſques-là. Pauvres d'eſprit, humbles de cœur, ils ſeront éloignez des plaiſirs ſenſuels, & diſpoſez à pratiquer toutes les autres Vertus.

PREMIERE REFLEXION.

La vuë de ces deux Camps &

des deux Chefs qui y commandent nous fait connoître celui que nous devons ſuivre, & les ennemis que nous avons à combatre. Ce Chef eſt JESUS-CHRIST, c'eſt ſous ſes enſeignes que nous devons nous ranger. Les ennemis qu'il nous faut attaquer, ce ſont nos Paſſions; c'eſt le déſir déreglé des richeſſes, des honneurs & des plaiſirs. Car quoique d'ordinaire on donne à l'homme ſpirituel trois autres ennemis, le Monde, le diable & la chair; ces trois derniers adverſaires ne ſont à craindre, qu'autant qu'ils employent contre nous, le penchant naturel que nous avons pour les richeſſes, les plaiſirs & les honneurs. Ainſi la mortification de ces trois paſſions dangereuſes déſarme tous nos ennemis & nous donne une pleine victoire.

II. REFLEXION.

En obſervant les differentes maniéres d'agir qui paroiſſent en ces deux Chefs, on apprend à diſcerner les eſprits, & à juger ſurement, ſi c'eſt d'un bon où d'un mauvais principe que procédent les mouvemens intérieurs, & les agitations que nous éprouvons dans nôtre ame. Si ces mouvemens viennent avec trouble, & obſcurité, & s'ils nous jettent dans l'inquiétude; ils ſont du malin eſprit. Ce qui eſt déſigné par la flamme, la fumée & l'agitation qu'on a marqué dans Lucifer. Si au contraire ces mouvemens ſont accompagnez de lumiére, de tranquilité & de douceur; il faudra les attribuer au bon Eſprit; car ces circonſtances conviennent à la maniére d'agir qu'on a pû conſidérer dans le Sauveur.

De plus, si les sentimens extraordinaires, que nous expérimentons, nous donnent du goût pour les biens sensibles & terrestres, & nous portent à les désirer ; c'est une marque qu'ils sont du mauvais esprit ; le discours de Lucifer pour inspirer l'amour des biens perissables nous en est une preuve. Tout sentiment au contraire qui nous porte au mépris des biens sensibles, & nous fait estimer les biens surnaturels, aimer l'humilité & les autres vertus, ne peut venir originairement que de Jesus-Christ, comme étant conforme au discours qu'il tient sur cela à ses Disciples.

III. Reflexion.

Revenant alors à moi, & considérant qu'en qualité de Chrétien, je suis engagé par mon baptême dans le parti & dans la

milice de Jésus-Christ, je me demanderai à moi-même: Qu'ai-je fait jusqu'ici pour m'assurer la conquête du Paradis ? Comment ai-je suivi mon Chef ? Comment ai-je combattu mes ennemis ? Quel effort ai-je fait pour mortifier, pour vaincre les désirs immoderez, l'attache trop forte que j'ai pour les biens temporels, les honneurs, les plaisirs ? Quelle a été mon exactitude a observer les loix de la Milice Chrétienne ? N'ai-je point fui ? N'ai-je point reculé devant l'ennemi ? m'a-ton veu parmi les plus vaillans l'attaquer, m'exposer à ses trais pour accompagner, pour soûtenir mon Chef ? Quels sujets de confusion ne trouverai-je pas dans ma conduite ? N'ai-je pas lieu de craindre, que bien loin d'avoir part au butin & aux fruits de la victoire, je

ne fois condamné au châtiment que mérite ma lacheté. Selon les loix de la discipline militaire, un soldat qui dans un jour de bataille tourneroit le dos à l'ennemi, & fuïroit, seroit noté d'infamie, dégradé, & puni : mais il n'y auroit point de supplice assez rigoureux pour ce même soldat, si au lieu de deffendre son Roi, il avoit tourné ses armes contre lui en se rangeant du parti de ses ennemis. Que dois-je donc espérer, où plutôt que n'ai-je pas à craindre, moi qui ai si mal fait mon devoir ? Qui ai souvent fuï sans oser attaquer, qui ai souvent rendu les armes sans combattre ; qui me suis tant de fois lachement livré aux ennemis de mon Roi. Au lieu de fuïr les honneurs les plaisirs & les biens de la terre, je les ai recherchez avec ardeur : pour en joüir

j'ai tourné le dos à mon Sauveur; je n'ai pas craint de l'offenser & de violer ses loix. Serai-je donc assez hardi pour demander ma part du butin, lorsque le partage s'en fera a l'heure de la mort? Ce que je dois espérer, n'est-il pas nettement décidé par ces paroles de l'Apôtre : *Quiconque n'aura pas légitimement combatu, ne doit point s'attendre à être couronné.*

III. POINT.

TROIS Hommes ont fait fortune dans le commerce : ils sont riches chacun de dix mille pistoles qu'ils ont gagnées par des voyes justes & légitimes : tous trois veulent faire leur salut, & mettre la dessus leur conscience en repos, en se dépoüillant de toute affection déréglée

à l'égard de cet argent. Mais pour arriver là ils prennent des routes fort differentes. L'un plein de bons désirs en demeute là, & ne passe jamais du propos à l'éxécution différant de jour en jour & jusqu'à la mort de prendre pour cela les moyens convenables. L'autre fait bien quelque effort, mais déterminé à ne jamais se désaisir de son argent ; tout ce qu'il fait, c'est de modérer l'attache qu'il y a, & de borner là le service qu'il veut rendre à Dieu. Le dernier uniquement attentif à ce qui peut d'avantage lui plaire, & assûrer son propre salut se met dans une entiére indifférence : prest a garder ou à abandonner son argent selon que l'intéreſt de Dieu où de son salut le demandera.

Le prémier court risque de de n'arriver jamais à sa fin faute

de prendre les moyens qui peuvent y conduire. Le second agit contre le bon ordre en ajustant la fin aux moyens, & non les moyens à la fin ; où en voulant arriver à la fin non par les moyens qui sont propres pour cet effet, mais par ceux qui sont moins incommodes à son amour propre. Le dernier est le seul qui ait de la droiture, & qui se conduise dans les régles. Tout Chrétien doit être dans cette disposition, & se tenir dans une entiére indifférence, dans un parfait équilibre pour toute sorte de biens temporels ; également prest à les retenir ou à les abandonner suivant que la volonté de Dieu & les raisons du salut l'y obligeront.

IV. POINT.

JE considéreeai trois degrez dans cette indifférence dont on vient de parler. Le 1. c'eſt d'avoir ſi peu d'attache aux biens temporels, que pour tout ce qu'il y a dans le monde de richeſſes, de plaiſirs & de grandeurs on ne commettroit pas un ſeul péché mortel. Le 2. eſt quand pour tout cela on ne voudroit pas même faire une faute vénielle. Enfin le 3. & le plus parfait, c'eſt d'être ſi dégagé de l'amour des choſes ſenſibles que quand on pourroit donner a Dieu autant de gloire en les poſſédant qu'en les quittant, dans la ſeule vûë de ſe rendre plus ſemblable a Jeſus-Chriſt, & de l'imiter plus parfaitement, on eſt preſt de choiſir la pauvreté plutôt que les ri-

cheſſes, & de préferer les mépris & la douleur aux honneurs & aux plaiſirs du monde. Ce dégré eſt un point de perfection où Saint Ignace prétend nous conduire par cet Exercice.

Un moyen propre pour y arriver c'eſt de demander a Dieu (lorſqu'on ſe trouve dans l'incertitude & le doute du choix qu'on doit faire entre deux Etats, dont l'un flate la ſenſualité, & l'autre la combat) c'eſt, dis-je, de demander à Dieu, de nous mettre dans la néceſſité d'embraſſer l'Etat qui ſera directement oppoſé au penchant de la Nature; une vie, où l'on ſoit dans la pauvreté, l'abjection, la douleur, & les autres incommoditez; afin de nous rendre par-là plus ſemblables à Jeſus-Chriſt, en nous revêtant de ſa robbe & de ſes livrées, & du mê-

me esprit qui l'a animé ; aimant ce qu'il a aimé, mépriſant ce qu'il a mépriſé, choiſiſſant ce qu'il a choiſi : Ce divin Sauveur ayant eu principalement en vûë, lors qu'il s'eſt fait homme, de ſe donner aux Hommes pour modelle de la plus haute Perfection.

On fera ici trois Colloques.

Le prémier s'adreſſera à la Sainte Vierge, pour la prier de nous obtenir la grace d'imiter ſon Fils.

Le Second au Fils de Dieu.

Et le troiſiéme au Pere Eternel, pour leur demander cette grace. On terminera chaque colloque par la Priére qui lui eſt propre. Sçavoir ; *Ave Maria: Anima Chriſti : Pater noſter.*

On remarquera que les quatre Points de cet Exercice, ſelon qu'ils ſont diſpoſez, ſont

comme autant de dégrez, par lesquels Saint Ignace comme un grand Maître de la Vie spirituelle conduit, & éleve celui qui fait la Retraite à la disposition d'esprit nécessaire, pour faire un bon choix dans les choses qui sont laissées à la Liberté. C'est le sujet de l'Exercice suivant.

SUITE
DU SIXIE'ME
EXERCICE;

DE LA MANIERE DE FAIRE un bon choix dans les choſes qui dépendent de la Liberté de l'Homme.

IL y a cette différence entre l'Homme & la bête, que celle-ci n'a que l'Inſtinct pour guide, au lieu que l'Homme comme un Agent libre & raiſonable doit dans toutes les actions qui dépendent de ſa liberté, ſe laiſſer conduire à la Raiſon. Or la Raiſon dans un Chrétien qu'on ſuppoſe éclairé des lumiéres de la Foi lui dicte, qu'ayant réſolu de parvenir à quelque prix que

que ce ſoit à ſa derniére Fin, il doit prendre les moyens les plus propres pour cela, & éloigner de ſoi tout ce qui pourroit l'en empêcher ; que par conſéquent il eſt obligé de fuïr tout péché, puiſque le péché eſt un empêchement qui l'éloigne de ſa Fin : & que parmi les biens différens qui ſervent de moyens pour y parvenir, il doit choiſir ceux qui l'y conduiſent avec plus d'avantage & de ſureté. Une telle diſpoſition eſt le fruit qu'on a dû recüeillir des Exercices précédens.

Cette diſpoſition ſuppoſée, un Chrétien ne doit jamais déliberer ſur le choix du bien ou du mal, ou ſur le choix d'un moyen plus ou moins propre pour atteindre à ſa Fin : puiſqu'il eſt indubitable qu'on doit fuïr tout ce qui eſt certainement

vicieux, & embraſſer le moyen qu'on ſçait être le plus ſûr pour arriver à cette Fin.

La ſeule occaſion donc qu'on peut avoir de déliberer, c'eſt dans l'Occurrence de deux Biens entre leſquels il faut choiſir, & lorſqu'on ne voit pas clairement lequel des deux eſt le meilleur par rapport à nôtre Fin, qui eſt de ſervir Dieu & de faire nôtre Salut.

Le Prémier & le principal ſujet ſur lequel il arrive qu'on délibere, c'eſt l'Etat de vie pour les Perſonnes qui n'ont encore pris aucun engagement. Il eſt ſi important de bien choiſir un Etat, & d'y entrer en ſuivant la vocation de Dieu, que delà dépend eſſentiellemont la régularité de nôtre vie, & même nôtre Salut. Car Dieu veut que je le ſerve dans un tel Etat, & non

dans un autre, & il m'a préparé les secours singuliers de sa Grace dans un tel genre de vie, & non dans un autre.

Tous les Etats approuvez dans l'Eglise, comme l'Etat Ecclesiastique, celui du Mariage, & celui de la Religion, quoique bons en eux-mêmes ne le sont pas pour cela par rapport à moi; ainsi que toute sorte d'alimens ne sont pas propres à toute sorte d'estomacs. On ne sauroit donc apporter trop de précaution, ni prendre des mesures trop justes pour faire un tel choix; étant certain que plusieurs personnes, pour avoir négligé de s'assurer de la volonté de Dieu dans une affaire aussi importante que celle-là, ont mené une vie misérable, inquiéte, & sans consolation, & n'ont trouvé à la fin qu'une mort funeste.

Un Second cas où il faut déliberer ; c'eſt lorſqu'il s'agit de rectifier ou de réformer un Etat qu'on a pris, , & qu'on ne peut quitter. Quand on doute, par exemple, ſi dans ſa condition il eſt expédient d'avoir plus ou moins de domeſtiques, de faire plus ou moins de dépenſe, d'augmenter ou de diminuer ſes aumônes ; & ainſi du reſte.

Le Troiſiéme cas, où il faut déliberer, regarde certaines occurrences où l'on ne voit pas bien clair touchant ce qu'on doit faire, Prendrai-je ou refuſerai-je ce Bénéfice, cet emploi ? On peut mettre au même rang quelque œuvre extraordinaire qu'on nous propoſera, un réglement de vie, ladiſtribution & le partage de nôtre tems.

Or la meilleure diſpoſition qu'on puiſſe apporter pour faire

un choix avec succés, & la régle la plus sûre qu'on ait à suivre, c'est d'avoir toûjours en vûë la Fin pour laquelle on a été créé, & se mettre, comme on a déja dit dans une parfaite indifférence à l'égard des deux partis, sans pencher d'un côté où d'un autre. Dans cette situation on peut procéder à faire le choix dont il s'agira prenant pour cela le tems que l'esprit & le cœur ont une entiére liberté, & toute la tranquilité qu'il faut pour délibérer murement : ce qui ne se peut faire tandis que l'esprit est troublé, où que le cœur est agité.

LA MANIERE DE FAIRE cet Exercice.

L'ORAISON Préliminaire à l'ordinaire.

Le Prémier Prélude, où la conſtruction du Lieu. Rentrant en moi-même, conſidérant que Dieu me regarde, & que je ſuis en ſa préſence, écartant tout autre objet, comme s'il n'y avoit au monde que Dieu & moi. J'expoſerai a mon ame le ſujet ſur lequel j'ai a délibérer ; les deux partis qui ſe préſentent, de prendre ou de laiſſer la choſe dont il eſt queſtion ; comparant tout cela avec ma derniére fin, qui eſt de ſervir Dieu & de me ſauver.

Le Second Prélude, où la Demande. Je demanderai à Dieu ſa lumiére pour connoître ſa volonté, & la grace de ne me point tromper au choix que j'ai à faire, & de me déterminer au contraire pour ce qui ſera le plus utile par rapport à ma fin derniére.

I. POINT.

DANS la choſe, ſur laqu'elle j'ai à délibérer, je trouve deux côtez, deux faces ou deux extrémitez oppoſées. L'une & l'autre m'offrent des ſecours pour arriver à ma fin (que je ne dois jamais perdre de vûë) l'une & l'autre me préſentent auſſi des obſtacles qui peuvent m'empêcher d'y parvenir. Je conſidérai donc attentivement & les obſtacles & les ſecours: J'en péſerai la nature, la qualité, le nombre; & je me déterminai enfin pour le côté en faveur duquel la Raiſon toute pure, libre & dégagée de toute paſſion ſe déclarera.

II. POINT.

UN homme se trouvant dans le même embarras ; & dans la même incertitude où je suis vient me consulter : Il m'expose les raisons Pour & Contre, & me prie de le déterminer. Je Juge, que cet homme doit faire telle chose, qu'il doit prendre tel party ; J'y trouve pour lui plus de sureté ; Il me paroît que la gloire de Dieu & son Salut le demandent ainsi : je luy conseille donc de s'y attacher, & de fixer là son choix. Le conseil que je donne à cet homme, c'est justement celui que je dois prendre pour moy.

III. POINT.

QUEL jugement ferois-je de telle & telle choſe, ſi je me trouvois preſt de mourir ? Quel choix voudrois-je avoir fait ? Ce que je penſerois alors, je le dois penſer aujourd'hui ; & le choix que je voudrois alors avoir fait, c'eſt celui qu'il me convient de faire aujourd'hui.

IV. POINT.

QUE jugerai-je de même aprés la mort, quand il me faudra rendre compte à Dieu de l'uſage que j'aurai fait en cette occaſion de ma Raiſon & de ma Liberté, & juſtifier mon choix. La maniére dont je voudrois alors avoir agi, c'eſt celle que je dois ſuivre aujourd'huy.

V. POINT.

LE Choix étant fait, je l'offriray à Dieu, le priant de le ratifier. Si dans ce moment je me trouve libre d'inquietude, ſans ſcrupule & ſans peine ſur ce que j'ai fait, l'eſprit en repos, & le cœur plein de conſolation, ce ſera une marque que mon choix aura été fait avec la pureté d'intention qu'il falloit, ſans que la chair ni le ſang y ayent eu aucune part; & par conſequent, qu'il eſt bon, & agréable à Dieu.

PATER NOSTER &c.

C'EST par cet Exercice que Saint Ignace met fin à la ſeconde Semaine.

Au reſte il eſt bon d'avertir

celui qui fait les Exercices : 1. De ne se pas laisser emporter de telle sorte aux mouvemens précipitez d'une ferveur indiscréte, qu'il vienne à s'obliger par vœu à quelque pratique de pieté quelle quelle soit, & encore moins à prendre quelque Etat, avant que d'en avoir conféré avec son Directeur, & pris son avis. 2. Si après avoir considéré attentivement, les deux faces opposées du sujet, sur lequel il avoit à délibérer, on a trouvé dans l'une & dans l'autre les mêmes avantages pour son ame, & pour le service de Dieu, ce sera pour lors qu'on pourra mettre en pratique le dernier & le plus parfait dégré d'humilité, dont il est parlé dans le quatriéme Point de l'Exercice précedent : qui est de choisir ce qui contrarie le plus la sensualité, pour imiter plus par-

faitement Nôtre Seigneur Jesus-Christ. 3. Pour affermir & fortifier le choix qu'on a fait, & pour se prémunir contre les difficultez qui accompagnent toûjours l'éxécution, il est important de considérer avec une grande attention les victoires que Jesus-Christ a remportées sur nos ennemis dans le cours de sa Passion : c'est pour cela que saint Ignace met immediatement aprés l'Exercice qui concerne le Choix, Celui de la Passion de Nôtre Seigneur, qui commence la troisiéme Semaine. 4. La détermination étant une fois prise, conformément aux régles qu'on a prescrites, on n'y changera rien ; ce doit être un point invariable. Sur tout il faut éviter d'y revenir dans ces momens où l'Ame se trouve dans la désolation & dans le

le trouble ; ou quand elle ſent renaître une inclination forte pour les biens ſenſibles : les nuages dont l'Eſprit eſt couvert durant ces tems orageux ne luy laiſſent pas aſſez de lumiére pour tenter ſurement une nouvelle délibération. Mais lorſque le calme eſt de retour, s'il ſurvenoit de telles circonſtances qu'il parût neceſſaire de revoir l'affaire, & de la juger une ſeconde fois, on le pourroit faire en gardant toûjours les régles qu'on a données. Il faut encore avertir que ſi la choſe dont on a fait choix eſt de telle nature, que pour l'éxécuter il faille beaucoup de tems, il faudra en faire la matiére de l'Examen particulier. En pareil cas cet Examen ſera d'un grand ſecours, pour faciliter l'éxécution qu'on prétend, & la rendre plus ſolide & plus conſtante,

SEPTIE'ME EXERCICE;

DE LA PASSION DE NOSTRE Seigneur JESUS-CHRIST.

RIEN n'eſt plus capable d'exciter dans le cœur d'un Soldat brave & genereux le déſir de ſe ſignaler en un jour de bataille, que de lui montrer ſon General combatant luy-même vaillamment, & paſſant ſur le ventre à tout ce qui s'oppoſe au cours de ſes victoires. C'eſt pourquoi le Soldat de Jeſus-Chriſt étant déja animé par les Exercices précédens, & ſe ſentant aſſez de courage pour ſuivre ſon Chef à la conqueſte du Royaume du Ciel ; afin de l'encourager encore à cette glorieuſe ex-

pédition ; nous allons lui faire voir les trophées de la Victoire que nôtre Roy, cet incomparable Conquérant a remporté sur les ennemis de sa gloire & de nôtre salut.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Prémier Prélude. La construction du lieu : Jetter les yeux sur Jesus-Christ expirant sur la Croix.

Second Prélude ; ou la Demande : Demander à Jesus-Chr. une grace tres-abondante pour vaincre comme lui dans ce combat spirituel.

PREMIER POINT.

JE considéreray l'extréme pauvreté de JESUS dans sa Passion, le denuëment parfait où il est de toutes les commoditez,

le dépoüillement général, & la privation universelle de toutes choſes où il ſe trouve dans ces derniers momens de ſa vie. Il fut encore plus pauvre à ſa mort qu'à ſa naiſſance. Il y eut du moins un peu de paille pour le recevoir au ſortir du ſein virginal de ſa Mere ; les plus miſerables en trouvent quelque poignée pour expirer deſſus ; Jeſus meurt encore plus pauvrement. Tout ce qu'il a en mourant, pour le fortifier dans ſon agonie, c'eſt un peu de fiel mêlé de vinaigre. Saint Paul dit que la parfaite pauvreté conſiſte, à n'avoir préciſément que ce qu'il faut, pour le vêtement & la nourriture : ç'en eſt là trop pour Jeſus ; il veut une pauvreté plus parfaite, il n'a ny un morceau de vile étoffe pour ſe couvrir, ny une ſeule goute d'eau pour

soulager sa soif ; lui qui distribuë les Royaumes, qui répand les richesses à pleines mains sur les hommes, le maître du monde a manqué de tout.

Tout homme à droit de Sépulture ; il est même peu de famille, quelque mal accommodée qu'elle soit des biens de la fortune, qui n'aye son tombeau particulier : JESUS Fils de tant de Rois, mourant dans une Ville où étoient les superbes mausolées de ses Ancêtres, est mis dans un Sépulchre étranger ; il est enseveli dans un Suaire donné par aumône. Le pouvoir de faire un Testament n'est pas moins aquis par toutes les loix à tout homme qui meurt, & chacun à la liberté de disposer de ce qu'il possede : Jesus est privé de ce droit, qu'on laisse aux plus fameux Criminels ; il se voit

arracher une seule Robbe & une seule Tunique qui lui restoient ; il voit des Soldats partager entr'eux ces sacrées dépoüilles, il ne lui est pas permis de les léguer à sa Sainte Mere, ou à son Disciple bien-aimé.

O Jesus, ô mon Sauveur ; par quel excés de pauvreté avez-vous vaincu l'insatiable cupidité des hommes pour les richesses ?

II. POINT.

JE considérerai Jesus abandonné de ses amis, de ses Disciples, de ses parens : ensorte qu'il pouvoit dire avec le Prophete : j'ai jetté les yeux de tous côtez, & chacun feignoit de ne me pas connoître. Ce qui lui devoit être d'autant plus sensible qu'il s'étoit vû aimé & respecté de tant de monde, qu'on l'avoit toû-

jours regardé jusques-là comme un Saint, écouté comme un Prophéte, admiré comme un homme extraordinaire, suivi comme un Predicateur célébre, toûjours environné d'une foule de peuple, qui ne le quittoit jamais, qui le suivoit partout, au Temple, dans les Sinagogues, à la Campagne, dans les places publiques, attiré par les charmes de sa personne, par la force & l'Onction de sa parole, par l'éclat de ses Miracles, par la multitude de ses bienfaits, qu'il répandoit par tout où il passoit. Quel changement! Toute cette foule disparoist, il reste seul, mépriſé, haï: ses amis l'évitent, ses Apôtres le renonçent, ses parents le méconnoissent, tous le fuyent.

Les Juifs & les Romains, les Citoyens & les étrangers, s'unis-

ſent pour le perdre : ceux-là demandent ſa mort, & la lui procurent par une injuſtice criante, ceux-ci lui ôtent la vie avec une cruauté inoüie. Les Prêtres & les Docteurs, les Senateurs & les Principaux de la Nation jettent parmi les peuples des étincelles d'une haine, qui ne peut s'éteindre que par un déluge d'outrages & de mauvais traitemens. Le Sang du Sauveur répandu juſqu'à la derniere goûte ne ſert qu'à rendre le feu plus vif encore & plus ardent.

Il ne trouve pas plus de fidélité & de réſolution parmi ſes propres Diſciples. L'un le trahit, un autre le renonce, tous l'abandonnent. Il eſt vrai que ſa Sainte Mere ne le quitte point, elle lui demeure toûjours uniquement attachée; mais quel ſecours peut-il attendre de ce fidel & conſtant

amour, elle ne ſçauroit le deffendre de ſes ennemis, & il ne lui eſt pas permis de mourir à ſa place, la préſence de la Mere ne fait qu'augmenter les peines du Fils. Enfin le Pere Eternel qui ſeul peut lui ſauver la vie, ne le veut pas. Il a au contraire réſolu ſa mort, ſes ennemis en prennent occaſion de lui inſulter, & lui-même ne peut s'empêcher de s'écrier. Mon Dieu ! Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?

Voilà donc ô mon Jeſus, ce qu'il vous en coûte pour nous guérir de la vaine gloire, du déſir des loüanges, & des applaudiſſemens des hommes : c'eſt donc ainſi que vous avez déſarmé ces dangereux ennemis de nôtre ſalut ?

III. POINT.

ON porta jusqu'à l'excés les affronts qu'on fit au Sauveur : on le des-honora de toutes les maniéres : l'ignominie dont on le couvrit fût extrême & au de-là de tout ce qu'on peut penser. Plusieurs circonstances contribuérent à rendre excessive son humiliation, & à le couvrir de confusion.

I. La dignité de sa Personne: un Dieu des-honoré, mépriſé, frapé ; Quel outrage ! Quel attentat ! Ces horribles indignitez, il les ressentoit comme homme, selon toute leur étenduë. Car étant plein d'une sageſſe infinie, il ne pouvoit se cacher à lui-même ce qu'il étoit, ni démentir son Origine : il connoissoit ce qui lui étoit dû, & l'éloigne-

ment infini où il devoit être de toute sorte de mauvais traitements.

II. Cette haute estime où il étoit parvenu par ce grand nombre de vertus & de miracles qui avoient éclaté à la vûë de toute la Judée, dont on le voyoit tombé. Qu'elle chûte ! Que devoit penser ce peuple, qui à son égard avoit été jusqu'à l'adoration, qui lui avoit voulu déferer la Royauté ; que devoit-il penser en voyant que les personnes les plus considérables de Jérusalem, que les Magistrats, les sages, les Prêtres & les Docteurs l'avoient fait arrêter comme un scélerat, le faisoient conduire lié & garotté devant un Juge Criminel ; que devoit-il enfin penser ce peuple, sinon qu'il avoit été trompé par l'apparence d'un mérite imaginaire, par le dehors d'une si in-

teté fauſſe & contrefaite, par des preſtiges, par des faux miracles. L'orgüeil naturel à l'homme le rend tres-ſenſible à la honte de s'être laiſſé ſurprendre, on ſe vange auſſi par des ſentimens de haine de celui dont on croit avoir été trompé, & on ſe dédomage par de ſanglans affronts de l'eſtime qu'on eſt faché d'avoir euë pour lui. C'étoit-là la ſituation où ſe trouvoit l'eſprit des Juifs à l'égard de Nôtre Seigneur; ils avoient regret de l'avoir eſtimé, & il l'accabloient d'injures & d'outrages, s'imaginant par là d'effacer leur honte & de reparer leur erreur; & à force de le maltraiter ils ſe conſoloient de la trop grande facilité qu'ils avoient euë à lui rendre des honneurs approchans des honneurs Divins.

III. La qualité de ceux qui s'unirent

s'unirent pour l'outrager. 1. Des Pontifes, des Prêtres, des Magiſtrats, des Juges: les Anciens, & les Sages de la Nation. Gens accréditez par leur caractére, leur doctrine, leur zéle pour la religion de leurs Peres: de qui l'on ne pouvoit préſumer ni même ſoupçonner qu'ils agiſſent en cette rencontre par ignorance ou par paſſion. Ce furent toutefois ces hommes ſi diſtinguez, ces perſonnages ſi recommandables par leur dignité, par leur autorité, par leur ſçience, qui aprés une délibération condamnerent à la mort l'innocent JESUS. 2. La vile Populace ſe joignit aux Prêtres & aux Magiſtrats pour demander au Gouverneur l'éxecution de l'injuſte Arreſt, & à force d'emportemens, de tumulte & de cris, le força à l'accorder. 3. Des Sol-

dats Payens gens sans honneur, sans religion, sans probité, sans humanité, furent les bourreaux qui exécutérent cette Sentence; mettant leurs mains impures sur la personne adorable du Roy de gloire, & joignant aux coups dont il le frappoient des blasphêmes, & les paroles les plus offençantes. 4. Ses propres Disciples ne contribuérent pas peu a augmenter cette confusion. L'un d'eux le vendit, & le livra à ses ennemis, un autre le renia, tous l'abandonnérent.

IV. La nature, l'énormité, la multitude & la diversité des crimes dont on le chargeoit. 1. On l'accusoit d'impieté, de Blasphême, en ce qu'il prenoit la qualité de Fils de Dieu, vouloit qu'on le crû égal à Dieu, & Dieu lui-même. 2. On l'accusoit de haute trahison envers

l'Empereur, pour avoir pris le nom & le titre de Roi, & avoir empêché qu'on ne payaſt au Prince le tribut ordinaire. 3. On le faiſoit paſſer pour un impoſteur, pour un pertubateur du repos public, pour un ſéditieux, qui parcourant les Provinces ſans avoir une demeure arrêtée traînoit aprés luy un Peuple nombreux auquel il inſpiroit de dangereuſes maximes touchant le gouvernement, & alloit ſemant par tout une nouvelle Doctrine trés-pernicieuſe, & formant une Secte qui tendoit à détruire entiérement la Loy de Moïſe. 4. Enfin on l'accuſoit d'être un magicien & un enchanteur, qui par des miracles faux & apparents, qu'il operoit par le ſecours des démons ſéduiſoit les Peuples & les aſſembloit. Tous forfaits, énormes, odieux,

& qui en ſuppoſoient une infinité d'autres en celui qui en étoit prévenu.

V. Mais ce qui mit le comble à l'humiliation du Sauveur & à la confuſion qu'il endura, ce furent les diverſes ſortes de mauvais traitemens qu'on lui fit ſoufrir, qui, ſans parler des douleurs qu'ils lui cauſérent, furent pour lui des affronts ſanglans, & pleins d'ignominie. 1. Il fut pris de nuit, hors de la Ville, & avec un grand appareil d'armes & de gens. 2. Il fut amené dans la Ville, les mains liées, & avec un grand éclat. 3. On examina ſa cauſe avec précipitation, & ſans aucunes formes de Juſtice. 4. Un valet du Grand-Prêtre le maltraitant de paroles, comme s'il avoit manqué de reſpect à ſon maître lui donna un ſoufflet en pleine audiance, en préſence

du Souverain Pontife & des Prêtres, qui ne tinrent nul compte de l'injure atroce qu'on lui avoit faite. 5. Les Soldats qui le gardoient cette nuit, la passerent toute à lui faire souffrir toute sorte d'indignitez ; aprés luy avoir bandé les yeux, ils luy donnoient des soufflets, ils luy crachoient au visage, & en mille maniéres ils se joüoient de lui comme d'un faux Prophéte & d'un homme ridicule. 6. Il fut traîné plusieurs fois par les ruës pour être conduit d'un Tribunal à un autre. 7. Il fut traité d'insensé à la Cour d'Hérode qui lui fit donner un habit qu'on donnoit aux foux. 8. Par ordre de Pilate, il fut dépoüillé de ses vestemens en plein Prétoire, pour être dans le même lieu foüetté comme un voleur. 9. Les Gardes du Gouverneur lui met-

tent une Couronne d'épines, pour se mocquer de luy à leur tour, parce qu'il se faisoit passer pour Roy ; & pour achever de lui donner tous les ornemens de la Royauté, ils lui jettent sur les épaules un méchant manteau d'écarlate en guise de manteau Royal, & viennent ensuite l'un aprés l'autre luy faire une révérence boufone, lui donnant des coups de canne sur la tête en signe de l'hommage qu'ils luy rendent. 10. Les Juifs au contraire par une autre espéce de mépris le rejettent & le renonçent pour leur Roy, font contre lui mille imprécations, & demandent que son sang soit sur eux & sur leurs enfans. 11. Etant mis en comparaison, en concurrence avec Barrabas ; un larron infame, un séditieux, un homicide : Barrabas est déli-

vré ; l'auteur de la vie eſt jugé plus indigne de vivre que luy ; le Peuple par les mêmes cris demandant que l'on élargiſſe l'homicide, & que JESUS ſoit crucifié. 12. Pilate l'abandonne à la fureur de ſes ennemis. 13. On augmente l'infamie de ſon ſupplice déja le plus infame de tous en l'obligeant à porter ſa Croix juſqu'au lieu de l'éxécution, dans la Compagnie de deux infames voleurs. 14. Enfin étant arrivé à la Montagne du Calvaire, il eſt dépoüillé une ſeconde fois de ſes habits, attaché à la Croix, & expoſé aux homicides regards de cette multitude incroïable de Juifs que la ſolemnité de la Paſque attiroit alors à Jéruſalem. Et comme ſi tant de traitemens indignes ne ſuffiſoient pas pour accabler de confuſion le Sauveur ; dans le fort

de ſes douleurs, les Juifs vomiſſent contre lui mille blaſphêmes ; ils continuent à lui imputer des crimes, qu'il ne pouvoit commettre. O ! JESUS, qui êtes la gloire des hommes, vous qui la diſtribuez ſur la Terre & dans le Ciel ; ont-ils pû ces hommes vous des-honorer ainſi ? Et vous aveugles Chrétiens, qui voyez vôtre Dieu ſouffrir pour vous tant d'opprobres, rechercherez-vous encore avec tant d'empreſſement les vains honneurs du monde ?

IV. POINT.

DANS ce quatriéme Point nous méditerons ſur les Douleurs, que Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST a enduré dans ſa Paſſion.

Elles furent ſi vives, ſi extra-

ordinaires, & en si grand nombre, que le Prophéte avoit dit avec beaucoup de raison en parlant du Sauveur : que depuis la Teste jusqu'aux Pieds, il n'y avoit pas un seul endroit sur son corps qui fut sain ou entier ; & que le plus beau des enfans des hommes n'étoit plus reconnoissable, & avoit perdu toute sa beauté par cette multitude de playes qu'il avoit reçûës. 1. Les foüets avoient découpé toute sa chair, & y avoient imprimé mille flétrissures livides. 2. Ses épaules étoient toutes meurtries par le poids énorme de sa Croix. 3. Ses côtes détachées de leur place par la violence qu'on avoit faite à son corps, s'étoient éloignées de sa poitrine. 4. Son adorable Chef étoit percé d'épines: son visage abbatu & défait par la veille d'une nuit passée dans

les tourments ; ſes cheveux , ſa barbe arrachez , ſes joües meürtries & enflées par tant de ſoufflets redoublez , ſa bouche deſſeichée par la ſoif , ſa langue abbreuvée de fiel & de vinaigre, ſes veines épuiſées de ſang , les os de ſes jambes & de ſes bras hors de leur place , ſes mains & ſes pieds percez de gros cloux, & tout ſon corps ſuſpendu à la Croix par ſes propres bleſſures eſt tiré en bas par ſa peſanteur, ce qui agrandiſſoit les ouvertures des pieds & des mains : enfin ſon cœur abîmé dans l'amertume , & toute ſa ſainte humanité percée & accablée de tant de douleurs , que leur violence ſeule , ſans aucune bleſſure qui fût mortelle , le fit expirer.

O ! Dieu impaſſible de vôtre nature ; mais devenu pour nôtre amour homme de douleurs , que

vous avez peu d'imitateurs, & qu'on eſt éloigné de marcher ſur vos pas, quand on aime à vivre dans la molleſſe, & qu'on ſoûpire ſans ceſſe aprés les plaiſirs ſenſuels de cette vie !

C'eſt ainſi que nôtre Chef, que nôtre Roy a vaincu nos propres ennemis, c'eſt ainſi qu'au prix de ſon ſang, il nous a rendu facile la conquête du Royaume du Ciel ; c'eſt ainſi qu'il s'eſt oppoſé aux efforts que ces dangereux ennemis faiſoient pour nous en diſputer la poſſeſſion. On les a déja nommez ces ennemis : c'eſt l'amour déréglé des richeſſes, la paſſion pour les vains honneurs, & pour les plaiſirs : le laiſſerons-nous combattre ſeul ? Comme ſi le ſuccés du combat ne nous regardoit pas, comme s'il n'avoit pas pris les armes pour nos ſeuls intereſts.

Rougiſſons de nôtre lâcheté : joignons-nous à luy, allons combatre à ſes côtez : montrons-nous dignes d'un tel Chef ; eſperons-nous avoir part à ſa victoire, ſi nous n'en prenons point à ſes travaux ?

Que nôtre foibleſſe ne nous arrête point ; faiſons un généreux effort, pour ſuivre celui, qui eſt la force & la vertu de Dieu. Il nous fortifiera par le don qu'il nous fera de ſa grace ; après cela aurons-nous encore quelque choſe à craindre ? Levons les yeux vers le Ciel, jettons-les autour de nous : que verrons-nous dans la Gloire, qu'apperçevrons-nous dans l'Egliſe & Militante & Triomphante ? Des Martyrs, des Confeſſeurs, des Vierges : quelle nombreuſe aſſemblée de Saints ? Que d'illuſtres imitateurs de Jeſus-Chriſt!

Christ ! Que de braves Soldats, par combien d'actions héroïques ne se sont-ils pas signalez ? Mais étoit-ce des Hommes comme nous ? Oüi des Hommes aussi foibles que nous, & peut-être plus foibles encore ; des Hommes de même nature, sujets aux mêmes infirmitez. Ils servoient le même Dieu que nous servons, ils n'attendoient pas une autre récompense que celle que nous attendons, les graces qu'ils recevoient, n'étoient ny plus puissantes, ny plus fréquentes, que celles qui nous sont données : cependant animez par la vûë de leur Roy, ils ont marché droit à l'ennemi, ils l'ont joint de près, ils l'ont terrassé, ils en ont triomphé, ils joüissent maintenant de leur victoire.

Ayant donc, comme dit l'Apôtre, devant les yeux une aussi

grande foule d'illustres témoins, qui nous regardent, & qui nous excitent par leur exemple à combatre courageusement; armons-nous d'une force & d'une patience Chrétienne, & marchons constament à la conquête du Royaume du Ciel, en renonçant généreusement à l'amour désordonné des biens sensibles, qui seul nous pourroit faire perdre nôtre Couronne; mais dans cette sorte de combat, pour nous soûtenir, ayons toûjours la vûë attachée sur Jesus-Christ nôtre Chef, l'auteur & le consommateur de nôtre Foy, qui pouvant choisir entre une vie heureuse & une vie de souffrances, a embrassé pour nôtre amour les douleurs, & les humiliations de la Croix, comptant pour rien une confusion de peu de durée, pour arriver par cette voye, au Trône

de Gloire qui lui étoit préparé, & nous a confirmé par un si grand exemple cette verité si importante, qu'il avoit annoncée par ses paroles ; que si nous mourions nous-mêmes par une sincére mortification de nos passions, nous vivrions avec lui dans une heureuse immortalité, que nul n'auroit part à son Royaume, qu'en l'imitant dans ses souffrances, & que chacun y seroit plus ou moins grand, selon qu'il participeroit plus ou moins à sa passion.

Le Colloque &c.

Demander à Jesus-Christ la grace de l'imiter, sur tout en cette admirable Patience qu'il fit paroître durant toute sa Passion.

PATER NOSTER &c.

Cet Exercice contient en substance toute la Troisiéme Semaine des Exercices de S. Ignace.

HUITIE'ME EXERCICE;

DE L'AMOUR DE DIEU.

L'EXERCICE de l'Amour de Dieu eſt le dernier de la quatriéme Semaine des Exercices. C'eſt à cet Exercice que ſaint Ignace veut qu'on ſe diſpoſe par les Méditations du Myſtere de la Réſurrection de Nôtre Seigneur, leſquelles occupent le commencement de cette quatriéme Semaine ; le fruit qu'il veut qu'on en recüeille, c'eſt d'exciter en nous un parfait amour pour Dieu, en quoi conſiſte la fin des Exercices, & de toute la Vie Spirituelle.

On ſupoſe d'abord deux Principes inconteſtables, le premier,

eſt, que le parfait Amour ne conſiſte pas en des paroles, mais en des effets : ſuivant cette maxime de ſaint Jean : mes petits Enfans, n'aimons pas de la parole ny de la langüe, mais que nôtre amour ſoit véritable, & qu'il ſe faſſe connoître par des actions. Le Fils de Dieu l'avoit dit avant ſon Apôtre plus d'une fois dans l'Evangile : Si vous m'aimez veritablement, gardez mes préceptes ; & en un autre endroit : quiconque eſt fidelle a obſerver mes commandemens, celuy-là m'aime véritablement. Le ſecond principe, c'eſt ; que cet amour effectif que demande l'Evangile, n'eſt autre choſe qu'une communication de biens ; qu'un épanchement que celuy qui aime fait de tout ce qu'il a dans le ſein de celui qui eſt aimé ; en ſorte que ſi on a de la

ſçience, des Dignitez, des Richeſſes, & d'autres biens ſemblables, on ſe faſſe un plaiſir, & même un devoir de les communiquer autant qu'on le peut à celui qu'on aime. A ces principes appuyez ſur une ſouveraine autorité, on peut ajoûter ces autres maximes, qui feront mieux ſentir les Concluſions qu'on tirera dans la ſuite.

I. Ceux qui font des préſents ſe rendent maîtres de ceux qui les reçoivent.

II. Les Préſents gagnent les plus inſenſibles, & amoliſſent même les pierres; c'eſt à dire les cœurs les plus durs.

III. L'amour ne ſe paye que par l'amour. Ces dernieres véritez ſont ſi conſtantes qu'elles ont paſſé en Proverbes.

L'Oraiſon Preparatoire à l'ordinaire.

Prémier Prélude, ou la construction du lieu : Je me mettrai en la présence de Dieu, que je me représenterai comme propice à mes vœux, & les mains remplies des biens qu'il répand sur moi avec profusion. Je me représenterai aussi les Saints comme environnant le Thrône de Dieu, & employant leur crédit, & leur puissante intercession en ma faveur.

Second Prélude ; ou la Demande : Je demanderai à Dieu la grace de connoître la grandeur & le nombre de ses biens-faits, afin qu'à la vûë de tant de marques d'une bonté infinie, mon cœur pénétré d'une vive reconnoissance envers mon Bienfacteur, s'efforce de l'aimer autant qu'il mérite d'être aimé.

PREMIER POINT.

JE repaſſerai dans ma mémoire les divers biens-faits, ſoit generaux, ſoit particuliers que j'ai reçu de la main libérale de Dieu. 1. Le bien-fait de la création; qui renferme tout mon Eſtre, mon ame avec toutes ſes puiſſances; mon corps & tous ſes membres, ſes ſens, ſes facultez. 2. Le bien-fait de la conſervation, auquel ont rapporte tous les dons de la nature qui contribuent à ma conſervation, & le concours non interrompu de la Toute-Puiſſance Divine qui influë ſans ceſſe ſur tout mon eſtre, & ſur toutes les opérations qui en émanent. 3. Le bien-fait de la Rédemption, qui comprend l'advénement du Fils de Dieu ſur la Terre, ſon In-

carnation, & généralement tout ce qu'il a fait, & tout ce qu'il a ſouffert durant ſa vie & à ſa mort, comme auſſi les Sacremens & la grace, en un mot tous les dons ſurnaturels communs à tous les hommes, & auſquels il m'a donné une ſi grande part. 4. Enfin tous les biens-faits qui me ſont particuliers, ils ſont ſans nombre, ſur tout, ſi j'y mets, comme je le dois, tant de maux dont j'ay été préſervé, & dont je vois une infinité de perſonnes affligées. J'ajoûterai à cette foule de bien-faits, le déſir que Dieu à de ſe donner tout à moi dans ſa gloire, & cela durant toute l'Eternité.

Que de bien-faits ! Qui le peut compter ! Mais ce qui en reléve infiniment le prix, c'eſt l'excellence du Bien-facteur

c'eſt la tendreſſe, l'étenduë & la généroſité de ſon amour, qui les lui a fait verſer ſur moi ſans meſure, ſans égards à mon indignité, ſans intereſt de ſa part, ſouvent ſans eſperance de retour de la mienne, par le ſeul motif de me faire du bien, de me rendre heureux.

Faiſant donc icy l'application des principes qu'on a d'abord ſuppoſez, je dirai : ſi l'amour ſe manifeſte par les effets, s'il conſiſte à faire du bien à ce qu'on aime, quel eſt, ô mon Dieu ! Vôtre amour pour moi ? Puiſque vous m'avez fait tant de biens, que vous m'en faites tant tous les jours, que vous deſirez de m'en faire encore davantage à l'avenir. Mais ſi l'amour ne peut être payé que par l'amour; je conclûrai, qu'il faut abſolument que je réponde au vôtre,

en me donnant tout à vous, en me livrant moy-même ſans réſerve, tout ce que je ſuis, tout ce que je puis, tout ce que je poſſéde. Et que vous donnerai-je, mon Dieu, qui ne ſoit déja tout à vous ? Enfin, ſi les biens-faits ont la force de briſer les pierres, n'y aura-t-il que les vôtres, Seigneur, qui ne pourront amollir mon cœur : cœur plus dûr que le Diamant, plus impénétrable qu'un rocher repouſſeras-tu ſans ceſſe, les Traits que l'amour de ton Dieu lance contre toy, réſiſteras-tu toûjours à ſes coups, ne céderas-tu jamais à leur douce violence ?

Indigné contre moy-même ; effrayé de ma dureté, je me confondray à la vûë des bontez de mon Dieu. Je me tournerai vers lui, & je lui dirai, en m'of-

frant à luy : Recevez, Seigneur: le don, ou plutôt la reſtitution, que je vous fais, de ma volonté, de ma mémoire, de mon entendement, de ma liberté ; vous ne me les avez données ces Puiſſances ſi excellentes qu'afin que je vous en faſſe un continuel hommage. Je les remets entre vos mains. Diſpoſez-en, mon Dieu, ſelon vôtre bon plaiſir : Donnez-moy ſeulement vôtre amour & vôtre grace, & cela me ſuffit.

II. POINT.

JE conſidereray, comme Dieu établit ſa demeure dans toutes ſes Créatures, & comme il leur fait part à chacune de ſes perfections, ſuivant ce qu'elles en peuvent contenir. Il eſt dans les Elémens en leur donnant l'eſtre

l'eſtre ; dans les plantes, en leur donnant la vie ; dans les animaux, en leur donnant le ſentiment ; dans les hommes, en leur donnant l'intelligence & la raiſon : mais outre tout cela, il habite dans les hommes d'une maniére toute particuliere. Il y eſt comme dans ſon Temple qu'il a lui-même conſtruit ſur le modelle de la Divinité ; un Temple orné de dons ſurnaturels, de tout ce qui peut le rendre digne de la préſence de Dieu. Il veut être adoré dans ce Temple, c'eſt là qu'il exige de l'homme la foy, le culte & l'amour.

On fera ſur ce Point les mêmes réfléxions, que ſur le Premier, & on en tirera les mêmes conſéquences. On adjoûtera encore une conſidération bien touchante, & contre laquelle l'inſenſibilité de nôtre cœur peut-

être ne tiendra pas. C'eſt que tant de preſens ſi riches, ſi précieux, dont Dieu ſemble avoir voulu m'accabler, il ne me les fait pas par une perſonne tierce, il ne me les envoye pas par un Gentil-homme de ſa Maiſon, ni par un Seigneur de ſa Cour, (s'il m'eſt permis de m'expliquer de la ſorte,) ainſi que font les Rois de la Terre quand ils veulent gratifier un de leurs favoris de quelque don conſidérable; mais il me les fait immédiatement par lui-même; Il vient lui-même me les apporter: ſon amour ne lui permet pas de s'en fier à d'autres; il ne veut pas qu'ils paſſent par d'autres mains; diſtinction infiniment honorable! Que feray-je pour répondre à un ſi grand honneur? Je me devoüeray, je me conſacreray entierement à ſon ſervice;

je consumeray ma vie, mes plus beaux jours dans une si glorieuse servitude, Je me tiendrai sans cesse en sa presence, sans le perdre jamais de vûë, pour lui marquer par mon assiduité l'attachement inviolable que j'ai pour luy. C'est dans cette union avec Dieu que consiste la plus parfaite disposition à le servir : j'imiterai l'exemple de ces courtisans assidus, qui ne s'éloignent jamais de la présence du Prince, & sur qui tombent aussi ses premiers regards, & ses plus précieuses faveurs.

III. POINT.

JE considererai Dieu occupé à conserver l'Univers, & à le maintenir dans l'état où il l'a créé, agissant continuellement dans les Créatures & avec les

Créatures, ſans ceſſer un moment de leur accorder ſon concours immédiat pour toutes leurs opérations. Ainſi Dieu eſt dans les Cieux pour leur donner le mouvement : il eſt dans le Soleil pour lui faire éclairer le Monde : dans les étoiles, pour leur faire verſer leurs influences ſur la Terre : dans les plantes, pour les faire croitre, & leur faire porter du fruit : dans les animaux, pour exciter en eux les ſenſations : il eſt enfin dans l'homme pour lui apprendre à penſer. Nous tenons de Dieu, dit l'Apôtre, l'eſtre, le mouvement & la vie.

On fera les mêmes Actes que dans le Prémier & le Second Point ; on y ajoûtera cette Réfléxion. Non ſeulement Dieu me conſerve immédiatement par lui-même ; non ſeulement il

m'accorde ſon concours pour toutes les opérations qui ſe font dans mon corps ou dans mon ame ; mais il conſerve encore les autres Créatures, afin qu'elles ſoient toûjours prêtes aux uſages où je voudray les employer, afin qu'elles m'obéïſſent au premier mouvement de ma volonté. Il fait encore plus, & la choſe ſurpaſſe tout ce que l'amour le plus fort & le plus ingenieux eſt capable d'inventer ; il les aide lui-même, & immédiatement dans tous les ſervices qu'elles me rendent ; en ſorte qu'on peut dire que Dieu s'abaiſſe juſqu'à s'aſſocier avec les Créatures pour me ſervir. Vit-on jamais un Roy quelque paſſionné qu'il fut pour une épouſe, ſe mêler parmy les Domeſtiques de cette Princeſſe, ſe confondre dans la foule des plus

bas Officiers, ſe cacher ſous la livrée pour lui rendre toutes ſortes de ſervices ſans diſtinction. Dieu fait cela pour moi tous les jours. O mon Dieu à quoy vôtre amour vous reduit-il ? Roy du Ciel & de la Terre juſqu'où deſcendez-vous pour une vile Créature ? Je ferai tous mes efforts pour y correſpondre & pour arriver au troiſiéme degré de la Charité : ou quand l'ame eſt parvenuë, elle ne perd plus la préſence de Dieu, & elle fait une heureuſe alliance de l'amour contemplatif avec l'amour agiſſant. Elle ne craint plus que le travail extérieur trouble le repos interieur dont elle joüit dans la préſence de ſon Dieu, ni que ſa paix ſe perde & s'altére parmi les agitations & les divers mouvemens, que la pratique des bonnes œuvres cauſe preſques toû-

jours. On aquiert une ſi ſainte diſpoſition en réduiſant toutes ſes occupations à une ſeule, qui eſt de plaire à Dieu en toutes choſes.

IV. POINT.

J'ELEVERAI mon entendement j'uſqu'à l'eſſence divine, je la conſidérerai comme la ſource de tout mon bien : puiſqu'il eſt certain que tous les biens créés tirent leur origine des biens increés. De même que le rayon vient du Soleil, & que le ruïſſeau deſcend de la ſource, toutes les perfections limitées & finies de l'ame tirent leur origine & découlent des perfections infinies de Dieu. Ainſi quand la bonté, la ſageſſe, la juſtice & la miſéricorde ſe trouvent dans une ame, ces perfections y ont découlé de la

bonté, de la sageſſe, de la Juſtice & de la miſéricorde de Dieu. Cela m'ouvre un grand champ pour Méditer ſur les attributs divins, & me fraye la voye pour m'élever par la conſideration des Créatures, & des traits de perfections que j'y verrai, à la contemplation du Créateur & de ſes perfections infinies, où tout ce qui eſt créé ſe retrouve éminemment. J'attacherai mes regards ſur l'excellence & la grandeur de ſon eſſence; je paſſerai de la à ſon indépendance; j'enviſagerai ſon éternité, ſa toute-puiſſance, ſon immenſité: j'arrêterai mes yeux ſur ſa beauté, ſur ſa bonté, ſur ſa miſéricorde; je regarderai avec admiration ſa ſageſſe, ſa juſtice, ſa libéralité. Je m'arrêterai ſur chacun de ſes attributs, je conſidererai leurs proprietez,

les rapports qu'ils ont entre-eux, & celui que j'ai à chacun d'eux en particulier. Par ces considérations je m'ouvrirai un chemin au quatriéme dégré de l'amour qui consiste à aimer Dieu dans lui-même, & pour lui-même comme le souverain bien, le bien universel qui renferme en soi tous les biens. C'est là le pur amour ; ensorte que l'ame qui y est arrivée ne trouve plus rien à aimer que Dieu.

Le Colloque. Je demanderai à Dieu la grace de connoître combien il est aimable, & celle de l'aimer uniquement, parfaitement, & toûjours, en accomplissant avec une joye intérieure, avec une ardeur empressée, avec une constance invariable sa divine volonté : ce qui est de toutes les marques, qu'on aime Dieu, la plus certaine & le moins équivoque.

AVERTISSEMENT.

LA voye que Saint Ignace nous montre dans ces Exercices pour nous faire arriver à la perfection Chrétienne, eſt la même que Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt nous à enſeigné par ſes paroles & par ſes exemples. C'eſt ce qui nous doit engager à y marcher avec confiance, puiſque c'eſt une voye ſure, la véritable voye, l'unique voye. En effet ce ſaint Directeur dans la prémiere Semaine nous fait ſortir du péché, & entrer dans le chemin de la pénitence, & nous fait prendre une ferme réſolution de ne plus retourner vers le péché, puiſque le ſalut & le péché ſont incompatibles enſemble. Dans la Seconde & la Troiſiéme Semaine ce grand homme nous

met à la suite de Jesus-Christ, il nous enrôle sous ses enseignes, pour marcher vers la perfection Chrétienne, & pour combatre sous ses auspices & sous ses yeux nôtre propre cupidité, & l'amour déréglé qu'elle nous inspire pour les honneurs, les richesses, & les plaisirs qui s'opposent en ennemis déclarez au dessein que nous avons d'arriver à la perfection, & retardent par conséquent les progrés que nous tâchons de faire dans la charité, dont la perfection est ce qu'on appelle la perfection Chrétienne. Car à mesure que les rejettons empoisonnez de la concupiscence se séchent & s'affoiblissent, la charité croît & se fortifie, & aprés que ces dangereux ennemis sont abbatus, la charité triomphe, & établit son regne sur les ruïnes de leur tirannie.

C'eſt à elle que Saint Ignace nous mêne enfin dans la Quatriéme Semaine, comme à un terme où conduit la victoire remportée ſur nos ennemis. En effet des-là que nôtre ame eſt détachée de ſes affections terreſtres, n'étant plus retenuë par les liens de la ſenſualité, elle ſe porte ſans peine & comme naturellement vers le Ciel, & les biens ſpirituels, s'uniſſant à Dieu comme à ſon Centre. Mais parce qu'elle ne peut ſans le ſecours de l'Oraiſon, ſurmonter par une abnégation Chrétienne les trois ennemis dont on vient de parler; Saint Ignace nous aſſûre que l'Oraiſon qui ſuffit & qui eſt propre pour réüſſir dans le combat, n'eſt autre que la maniere de prier commune, que nous avons expliquée à l'entrée de ce livre: cette methode d'Oraiſon eſt d'une pratique facile

facile pour toute sorte de personnes, elle est trés-sûre, & il est au pouvoir de chacun d'en user quand il voudra. Car pour cette autre Oraison qu'on appelle contemplative, & extraordinaire, & à laquelle Dieu à quelquefois élevé des ames, en les y conduisant par les routes écartées, peu battuës & inconnuës au commun des fidelles; des routes, où ces ames privilegiées sont favorisées d'illustrations, d'extases. Cette Oraison, dis-je n'est point si sûre que la prémiere, le Demon s'y mêlant quelquefois, il n'arrive que trop souvent que ce singe de la Divinité contrefait les opérations divines; Dieu le permettant ainsi, où pour punir, ou pour guérir une ame présompteuse, & superbe. Outre qu'il n'est pas dans nôtre pouvoir d'acquérir le don de cette sorte

d'Oraiſon ; il n'y a ni induſtrie humaine, ni art, ni peine, ni étude qui puiſſent nous la procurer. Auſſi Saint Ignace quoique Dieu l'eût gratifié de cette ſublime ſçience autant & plus qu'aucun Saint à qui cette même faveur ait été accordée ; Saint Ignace n'en dit pas un mot dans ſes Exercices. Cependant par le moyen des régles qu'il y donne, on pourra diſcerner dans des perſonnes, qui auront une Oraiſon extraordinaire ſi c'eſt un Don qui vient de l'Eſprit ſaint, où une illuſion cauſée par le malin eſprit.

Cela étant ainſi ; nous ne croyons pas pouvoir donner un meilleur conſeil à toutes ſortes de Chrétiens qui veulent mener une vie reglée, & ſonger ſérieuſement à leur ſalut, même à ceux qui aſpirent à la plus haute

perfection, que de prendre quelques jours chaque année, pour faire ces Exercices sous la conduite d'un pére spirituel, ou à son défaut, en suivant ce qui est marqué dans ce livre. Auquel cas, si par hasard il leur survenoit quelque doute qui demandast un éclaircissement, ils devroient consulter leur Confesseur, où quelque personne savante & éclairée dans les matiéres de spiritualité, & dans la conduite des ames. Nous croyons enfin pouvoir assûrer, que quiconque fera une Retraite selon la methode de ces Exercices, bien loin d'avoir lieu de s'en repentir, il en tirera beaucoup de consolation & un solide profit.

FIN.

Elévation à JESUS-CHRIST attaché à la Croix.

ANima Christi sanctifica me.
Corpus Christi salva me.
Sanguis Christi inebria me.
Aqua lateris Christi lava me.
Passio Christi Conforta me.
O bone Jesu Exaudi me :
Intra tua vulnera absconde me :
Ne permittas me separari à te :
Ab hoste maligno défende me :
In hora mortis meæ voca me :
Et jube me venire ad te :
Ut cum sanctis tuis laudem te :
In sæcula sæculorum. Amen.

Elévation à JESUS-CHRIST
attaché à la Croix.

O ! JESUS, que vôtre Ame tres-ſainte me ſanctifie.
Que vôtre ſacré Corps donne au mien une heureuſe immortalité.
Que je puiſſe m'enïvrer chaque jour de vôtre précieux Sang !
Que l'Eau ſalutaire qui eſt ſortie de vôtre côté me purifie de mes pechez.
Que vôtre Paſſion ſoit ma force & mon eſperance !
O ! Jeſus, aimable Jeſus, exaucez-moy.
Cachez-moy dans vos Playes ſacrées.
Ne permettez pas que je ſois jamais ſeparé de Vous.
Deffendez-moy de la malignité du Démon.

Appellez-moy au moment de ma mort.

Et commandez-moy d'aller à vous.

Afin que dans la Compagnie de vos saints je vous loüe & vous beniſſe dans tous les ſiecles. Ainſi ſoit-il

Fautes d'Impression que le lecteur prendra la peine de corriger.

PAge 64. *ligne* 19. vous leur aviez *lisez*, vous le leur aviez.

p. 79. *l.* 8. paroiſſoient *lisez*, paroiſſent.

p. 118. *l.* 20. pour vanger celles *lisez*, pour ſe vanger de celles.

p. 163. *l.* 18. au bien & mal *lisez*, au bien & au mal.

p. 172. *l* 21. ſujet *lisez*, ſujets

p. 249. *l.* 25. le moins équivoque *lisez*, la moins équivoque.

Dans les Avis Préliminaires.

p. v. *l.* 18. diſpoſition *lisez*, diſpoſe.

p. xv. *l* 5. Aprés Oratoire, *il faut ajoûter*: On ſe mettra à genoux ou l'on ſe proſternera.

BIBLIOTHEQUE DES F.F.M.M. CAPUCINS DE TOULOUSE